



Assemblée générale

Soixante-quinzième session

Distr. générale
8 février 2021
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 128 de l'ordre du jour

Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale organisée à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies

Note du Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de distribuer, en application de la décision 74/562 du 22 juillet 2020, le présent document récapitulatif des déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires à la réunion de haut niveau et soumises à la présidence au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée.

Les déclarations figurant dans le présent document ont été prononcées le lundi 26 octobre 2020, à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale (voir A/ 75/PV.3 (Resumption 1)). Le document A/75/557 contient les déclarations faites à l'Assemblée générale durant la première partie de la 3^e séance, tenue le lundi 21 septembre 2020 (voir A/75/PV.3).

Conformément à la décision 74/562, et sans que cela ne crée de précédent pour les réunions de haut niveau organisées dans le cadre de futures semaines de haut niveau, les procès-verbaux de l'Assemblée générale s'accompagneront d'annexes où figureront les déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires, qui auront été soumises à la présidence de l'Assemblée générale au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée générale. Les déclarations doivent être envoyées à l'adresse estatements@un.org.

21-01657 (F)



Document adapté

Merci de recycler



Brésil (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 1)

Déclaration de M. Ernesto Araújo, Ministre des affaires étrangères de la République fédérative du Brésil

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Chers amis,

Le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, trois quarts de siècle après la victoire des Alliés sur le nazi-fascisme, représente une occasion unique en son genre pour les nations du monde de renforcer leur engagement envers l'esprit de la Charte des Nations Unies et les principes qui y sont inscrits.

Selon l'Article 4 de la Charte des Nations Unies, l'ONU est appelée à être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers certaines fins.

Par conséquent, l'ONU n'est pas censée être au-dessus des nations qui la composent. La réalisation de ses objectifs ne peut pas être fondée sur la négation de la capacité des nations d'agir à titre individuel ou collectif pour atteindre des buts légitimes.

Parmi ces buts, on trouve, à l'Article 3 de la Charte des Nations Unies, celui d'encourager le respect des libertés fondamentales pour tous.

Ainsi, l'ONU a été créée non seulement sur la base du concept de paix et d'égalité souveraine des nations, mais aussi sur le principe de la liberté de tout être humain.

Néanmoins, au fil des décennies, l'objectif visant à promouvoir la liberté pour tous a malheureusement été négligé dans les travaux de l'Organisation.

Cet écart par rapport à la conception originale de la Charte, il y a 75 ans, doit être corrigé de toute urgence.

Face à l'énorme défi que représente la COVID-19, on entend souvent dire que la riposte mondiale doit passer par plus de multilatéralisme, mais nous devons discuter de ce que signifie ce concept. Il est certain que nous avons besoin de meilleures institutions multilatérales.

Nous avons certainement besoin que l'ONU se conforme à son mandat initial et soit un centre où s'harmonisent les efforts des nations. Elle doit aussi remplir son engagement initial en faveur de la promotion de la liberté.

L'ONU ne peut pas être manipulée par des idéologies. Elle doit être un espace où les problèmes internationaux sont examinés dans la sincérité, la bonne foi et le respect sacré de la vérité, qui est le contraire de l'idéologie.

Le monde de l'après-COVID a besoin de plus de liberté. Et l'ONU est appelée à coordonner les efforts de toutes les nations pour atteindre cet objectif.

Je vous remercie.

Iran (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 2)

Déclaration de M. Mohammad Javad Zarif, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Au nom de Dieu, le Compatissant et le Miséricordieux

Monsieur le Président,

Il y a 75 ans, l'Organisation des Nations Unies a été créée pour rétablir la paix et la sécurité internationales au lendemain de deux guerres horribles. Mais dans quelle mesure est-ce que nous y sommes parvenus ?

Selon une étude récente, depuis 2001 – paradoxalement, l'« Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations » – 37 millions de personnes ont été déplacées en raison des « guerres sans fin » des États-Unis.

Les huit guerres violentes que les États-Unis ont lancées ou auxquelles ils ont participé depuis 2001, au nom de la « Guerre contre le terrorisme », ont eu pour conséquences la perte de centaines de milliers de vies innocentes, d'innombrables sociétés et familles brisées, des États faillis ou en déliquescence et un extrémisme sans précédent.

Par conséquent, nous devons nous poser la question suivante aujourd'hui :

Notre monde est-il plus – ou moins – sûr qu'il ne l'était en 1945 ?

Comment pouvons-nous combattre l'unilatéralisme et le mépris du droit international d'un tyran qui ne sait que brandir un gros bâton et parler avec arrogance ;

Et comment contenir une puissance qui a passé plus de 220 des 244 années de son histoire à faire la guerre contre toute entité qui ne s'est pas soumise à ses caprices : des guerres contre sa population autochtone, à la guerre contre sa population esclave – qui se poursuit avec une extrême brutalité – en passant par les 39 conflits militaires et près de 120 guerres économiques – qu'elle qualifie fallacieusement de « sanctions » – qu'elle a menés depuis 1945.

Paradoxalement, elle continue de perdre ses « guerres sans fin ».

En fait, personne ne gagne dans une guerre.

Il est temps de changer de cap : il faut préserver le sang et la richesse des Américains et épargner au monde davantage de souffrances.

Chers amis,

La complaisance est l'oxygène dont les États-Unis ont besoin pour poursuivre leur intimidation. L'apaisement, en se soumettant aux mesures illégales imposées par les États-Unis aux autres dans l'espoir d'éviter leur colère, ne fait qu'aiguiser leur appétit. Cela ne marche pas, mes amis.

À 75 ans, l'ONU doit renouveler son engagement à résister – unie – à l'unilatéralisme et à la guerre.

Je vous remercie.

El Salvador (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 3)

Déclaration de M^{me} Juana Alexandra Hill Tinoco, Ministre des relations extérieures de la République d'El Salvador

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

S. E. M. le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session,

Excellences les chefs d'État et de gouvernement,

S. E. M. le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les Ministres des affaires étrangères,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des États Membres,

Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit tout d'abord permis de vous transmettre les salutations les plus chaleureuses du Gouvernement et du peuple salvadoriens à l'occasion de cette réunion historique consacrée à la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Il y a 75 ans, l'esprit humain se réveillait de son cauchemar le plus horrible. Nous avons été mis à l'épreuve en tant qu'être humains, et nous en sommes sortis victorieux. Nos blessures étaient profondes, mais nous étions déterminés à les guérir.

Cela fait maintenant 75 ans, et nous sommes confrontés aujourd'hui à une menace mondiale pour la santé publique et à d'autres graves défis d'une ampleur non moindre en ce qui concerne les changements climatiques, le respect des droits de l'homme, les menaces à la paix et à la sécurité internationales et d'autres actes d'agression. Le système multilatéral continue d'être mis à l'épreuve, comme il l'a été depuis la naissance de l'Organisation. Mais il reste le meilleur outil pour faire face aux défis en perpétuelle mutation de ce monde qui change sans cesse.

Comme l'a dit le Secrétaire général il y a quelque temps, le multilatéralisme est plus vital que jamais, et j'ajouterais que notre meilleur arsenal reste la démocratie, la solidarité et la coopération internationale – cette coopération qui, le moment venu, garantira un accès dans des conditions d'égalité à un éventuel vaccin, ce qui nous permettra de tourner la page de ce sombre chapitre qu'est la pandémie.

La situation qui s'annonce n'est pas des plus encourageantes. Nous le savons tous. Cela mérite d'être répété. L'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité, d'inégalité, de pauvreté et de faim extrême doit donner un élan aux efforts renouvelés de la communauté internationale visant à concrétiser la promesse de ne laisser personne de côté.

Le voyage a commencé. La grande tâche multilatérale qui nous attend consiste à investir dans le potentiel des initiatives nouvelles et actuelles. En évitant la tentation de recourir à des solutions obsolètes et inefficaces pour des problèmes nouveaux et en constante évolution, nous devons nous-mêmes changer. C'est ce qu'a déclaré le Président Nayib Bukele l'année dernière dans cette même salle. L'utilisation de la technologie doit être une réalité qui nous permette de rationaliser les processus et de donner un véritable élan à la revitalisation et à la réforme des différents organes de l'ONU.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui plus que jamais, comme indiqué dans le Préambule de la Charte des Nations unies, Nous, peuples des Nations Unies, avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins.

Puisse cette célébration donner l'impulsion nécessaire à la communauté internationale pour réaffirmer notre attachement à tous les principes et valeurs de l'Organisation, tout en restant conscients des nouvelles menaces et préoccupations auxquelles l'humanité est confrontée.

Que Dieu nous éclaire et nous bénisse tous.

Je vous remercie.

République tchèque (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 4)

Déclaration de M. Tomáš Petříček, Ministre des affaires étrangères de la République tchèque

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il y a 75 ans, un nouveau système mondial a été mis en place. La coopération multilatérale et le respect d'un ordre international fondé sur des règles, des droits de l'homme et des libertés fondamentales ont été placés au cœur de ce système. Je suis fier que la Tchécoslovaquie ait fait partie des 50 premiers pays à signer la Charte des Nations Unies. Malheureusement, pour de nombreux pays, le lendemain de la Seconde Guerre mondiale n'a pas été synonyme de liberté et de démocratie. La Tchécoslovaquie était l'un d'entre eux jusqu'à la révolution de velours de 1989.

La séance d'aujourd'hui est l'occasion de rappeler les valeurs et principes majeurs inscrits dans la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nos principes ! À maintes reprises, nous avons été témoins de leurs violations, notamment de violations flagrantes des droits de l'homme, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale d'États, voire de l'utilisation d'armes chimiques. Compromettre l'ordre international fondé sur des règles a des répercussions considérables pour tous. Nous insistons sur la nécessité d'appliquer le principe de responsabilité et de lutter contre l'impunité. Nous prenons acte de l'attachement de l'ONU à ces principes et appelons à les faire respecter davantage.

Je suis profondément préoccupé par l'impact négatif de la pandémie de COVID-19 sur les individus, nos sociétés et nos économies. Cette pandémie compromet les efforts déployés pour réaliser les objectifs de développement durable et risque d'aggraver d'autres problèmes existants. Dans un monde de plus en plus interconnecté, les actions efficaces – que nos citoyens sont en droit d'attendre – nécessitent des solutions multilatérales. Ce n'est qu'en travaillant véritablement ensemble que nous pourrons « reconstruire mieux, plus équitablement et plus écologiquement ».

La promotion et la protection de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme, ainsi que la réalisation du développement durable exigent l'intégration de l'égalité des sexes dans toutes nos politiques et pratiques. Nous considérons que les droits de l'homme sont la valeur fondamentale des sociétés ouvertes, inclusives et libres partout dans le monde.

La République tchèque soutient fermement le Secrétaire général de l'ONU dans les efforts qu'il fournit en vue de la réforme, en particulier l'accent qu'il met sur la prévention des conflits et la médiation. Pour que l'ONU apporte des solutions durables, nous devons garantir un soutien politique, des outils efficaces et les fonds nécessaires.

Outre l'ONU, aucune autre organisation mondiale ne suscite autant d'espoir pour tant de personnes qui souhaitent vivre dans la liberté, la sécurité et la dignité. Dans nos débats sur la manière de réaliser « l'avenir que nous voulons », nous devons faire participer les jeunes. Ce sont eux qui vivront avec les conséquences de nos décisions et de nos actions.

Qu'il me soit permis de souhaiter à l'ONU, à l'occasion de son anniversaire, de retrouver l'énergie de sa jeunesse, tout en préservant la sagesse acquise par une personne 75 ans.

Joyeux anniversaire à l'ONU !

Je vous remercie.

Mauritanie (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 5)

Déclaration de M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Mauritaniens de l'extérieur de la République islamique de Mauritanie

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

Monsieur le Président,

Excellences,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord féliciter chacun d'entre nous en cette occasion importante. Je remercie également S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour les efforts qu'il fournit au service de l'Organisation. Je remercie également l'ensemble du personnel des Nations Unies et tous ceux et toutes celles qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la construction de ce prestigieux temple au cours des 75 dernières années.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Cette célébration survient à un moment où le monde est confronté à la pandémie de COVID-19. Cette pandémie a provoqué une crise sanitaire sans précédent dans le monde, dont les répercussions touchent tous les systèmes de santé.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Les crises économiques et sanitaires causées par la pandémie ont mis à rude épreuve les mécanismes de gestion des crises existants de l'ONU. La pandémie a démontré que pour une organisation comme la nôtre, il est plus que jamais nécessaire de renforcer les cadres de coopération multilatérale, tout en s'assurant qu'elle assume avec efficacité le rôle central qui est le sien.

C'est un véritable honneur pour moi de vous féliciter, Monsieur le Secrétaire général António Guterres, ainsi que votre personnel pour votre leadership et votre vision, et de vous assurer du plein soutien de la République islamique de Mauritanie dans les efforts que vous déployez pour réformer l'Organisation.

Merci et que la paix soit avec vous.

Slovaquie (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 6)

Déclaration de M. Ivan Korčok, Ministre des affaires étrangères et européennes de la République slovaque

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir pour moi de participer à cet événement. La Slovaquie félicite l'Organisation des Nations Unies à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire. Notre gouvernement organise une série d'événements tout au long de l'année afin de profiter de cette occasion unique pour rapprocher l'ONU et ses travaux de ses citoyens. Par conséquent, je me félicite de l'adoption aujourd'hui de la déclaration commune faite à l'occasion de la célébration de cette occasion spéciale.

L'ONU a façonné le monde tel que nous l'avons connu au cours des 75 dernières années. Malgré certaines lacunes, l'Organisation a incontestablement fait du monde un endroit meilleur pendant ces années. La pertinence de la Charte des Nations Unies et la nécessité d'une coopération internationale s'accroissent. Les défis mondiaux exigent des solutions multilatérales. Nous sommes convaincus que l'ONU continue d'être une plateforme indispensable dans laquelle il faut mener une action commune.

Monsieur le Président,

Les tendances mondiales ne sont que trop familières : inégalité, exclusion, guerres, violence, persécution et discrimination sous diverses formes. En même temps que le multilatéralisme et l'ordre international fondé sur des règles sont remis en question, tous ces phénomènes, comme vous le savez très bien, sont aggravés par l'urgence climatique. Afin d'assurer un avenir durable pour nous tous, il est de notre responsabilité commune de relever ces défis dès aujourd'hui. La Slovaquie travaillera avec ses partenaires de l'Union européenne pour atteindre les objectifs inscrits dans la Charte afin de parvenir à la paix internationale, au développement durable et à la jouissance universelle des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

À l'heure actuelle, nous sommes tous confrontés au défi sans précédent de vaincre la pandémie de COVID-19. Cette question mondiale exige de toute urgence notre effort collectif. Dans la déclaration qui vient d'être adoptée, nous nous engageons fermement à bâtir un monde après la pandémie qui soit plus égalitaire, qui favorise le dialogue et la coopération et qui protège la planète. Le Gouvernement slovaque est déterminé à mener le pays exactement dans cette direction et s'engage également à soutenir des efforts similaires à l'échelle régionale et mondiale.

Enfin et surtout, nous avons besoin d'une ONU forte pour le bénéfice de tous. Par conséquent, le processus de renouvellement de l'ONU initié par le Secrétaire général doit se poursuivre. Nous devons nous assurer que les processus de réforme actuels de l'ONU avancent sur la bonne voie et que les engagements encore en attente pris en la matière aillent de l'avant.

Monsieur le Président,

Je voudrais conclure en disant que la détermination ferme et sincère qui a orienté les débats à San Francisco en 1945, qui a permis d'aboutir à l'accord sur la Charte et de commencer notre voyage en tant que nations unies, doit être suivie de la même détermination pour assurer l'avenir que nous voulons et l'ONU qu'il nous faut.

Je vous remercie de votre attention.

Soudan (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 7)

Déclaration de M. Omer Gamareldin Ismail, Ministre des affaires étrangères de la République du Soudan

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

Majestés,

Altesses,

Excellences,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Que la paix de Dieu soit avec vous.

Nous nous adressons à vous aujourd'hui plus d'un an après la glorieuse révolution de décembre pendant laquelle le peuple soudanais a manifesté son désir de vivre libre et de briser le joug de la force et de l'humiliation pour bâtir une nation éprise de liberté, de paix et de justice.

Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage à l'Organisation des Nations Unies, qui a soutenu la révolution soudanaise et condamné les actes de violence commis par l'ancien régime. Nous la saluons pour son appui au Gouvernement de transition, ainsi que pour son appel en faveur du retrait du Soudan de la liste des États parrainant le terrorisme, de la levée des sanctions contre notre pays et de l'annulation de ses dettes.

Nous saluons également l'attachement de l'ONU à la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Soudan, en particulier durant le processus de transition politique et de transformation démocratique, ainsi que son engagement en faveur de la consolidation de la paix et de la mobilisation de ressources au profit du développement de notre pays. Dans la Charte, les Nations Unies se sont engagées à préserver les générations futures du fléau de la guerre, à respecter l'égalité des droits de tous et à régler les différends par des moyens pacifiques. Les valeurs et les buts de l'Organisation forment indéniablement le socle des relations internationales d'aujourd'hui et la quintessence de la paix et de la justice. Ils contribuent à contrer la menace d'une nouvelle guerre mondiale.

Majestés,

Altesses,

Excellences,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Les menaces existentielles transfrontières auxquelles nous nous heurtons appellent une réponse unifiée dans le cadre d'une action multilatérale si nous voulons vraiment éviter d'être laissés pour compte. À cet égard, le Soudan réaffirme

l'importance du processus de réforme de l'ONU au titre de la résolution 34/99 de 1975, qui vise à renforcer la démocratie au sein de ses principaux organes, à parvenir à un ordre mondial équitable, à promouvoir le développement socioéconomique et à maintenir la paix et la sécurité internationales.

Majestés,

Altesses,

Excellences,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Le Soudan va résolument de l'avant, en tant qu'ami et partenaire de tous les peuples du monde épris de paix, alors qu'il entre dans une nouvelle ère de son histoire – une ère qui marque une rupture avec l'approche adoptée ces 30 dernières années dans les relations internationales et porte haut les principes du droit international et des droits de l'homme.

Nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU tandis que le monde fait face à des défis redoutables, notamment la pandémie de COVID-19, qui n'épargne personne, et c'est pourquoi il importe d'engager une action collective pour faire une réalité du thème de la présente session, « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ».

Je vous remercie.

Équateur (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 8)

Déclaration de M. Luis Gallegos Chiriboga, Ministre des relations extérieures et de la mobilité humaine de la République de l'Équateur

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

Nous commémorons les 75 années d'existence de l'Organisation des Nations Unies. Pour l'Équateur, cette célébration revêt une signification particulière. L'Équateur a été parmi les pays fondateurs de l'ONU. Il a participé activement aux négociations de San Francisco afin que, ne serait-ce qu'en termes de guerre et de paix, l'Organisation ait la force et l'aptitude voulues pour trouver un nouvel horizon après la Deuxième Guerre mondiale.

L'Équateur a également été parmi les premiers pays à déposer un projet de résolution sur le désarmement nucléaire. À l'heure qu'il est, 75 ans plus tard, nous n'avons toujours pas réussi à interdire ni à éliminer les armes de destruction massive et les armes nucléaires. Il reste inconcevable que le monde dispose encore d'un stock si imposant d'armes nucléaires, dont la valeur représente 30 fois les ressources nécessaires pour assurer la santé mondiale.

Nous traversons maintenant une pandémie, qui touche tous les pays de l'ONU et a entraîné la première crise internationale touchant tous les êtres humains – la vie et la mort de tous, hommes, femmes et enfants. Cela nous rappelle que les crises internationales surpassent largement ce que les fondateurs de l'Organisation avaient envisagé, soit l'élimination de la guerre entre les États.

Aujourd'hui, alors que les tendances mondiales ont changé, nous avons besoin d'un multilatéralisme renforcé, étant donné l'impossibilité de régler les problèmes internationaux sans le consensus et l'appui de tous. Les pays doivent être conscients du fait que le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU est le moment de réfléchir à un nouveau monde plein de défis et de chercher des moyens non seulement de surmonter la guerre et de réaliser la paix, mais aussi de surmonter la pauvreté, la faim et les contraintes de développement pour faire advenir un monde plus équilibré où les droits de l'homme sont respectés et où tous les êtres humains peuvent bénéficier de ce que le monde a prévu dans la Charte des Nations Unies, à savoir paix, bien-être et, surtout, respect des droits individuels et collectifs, des droits fondamentaux et du sens des droits de l'homme.

Arabie saoudite (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 9)

Déclaration du Prince Faisal bin Farhan Al-Saud, Ministre des affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

Que la paix soit sur vous.

Tout d'abord, j'ai le plaisir de féliciter l'Ambassadeur Volkan Bozkir de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session, et de remercier M. Tijjani Muhammad-Bande de ses efforts diligents durant sa présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Je remercie également S. E. le Secrétaire général António Guterres de son action remarquable et infatigable pour atteindre les buts inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Nous célébrons aujourd'hui le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, organisation qui a été créée sur des principes et des fondements nobles et établie pour instaurer la paix et la sécurité dans le monde entier. La Charte a affirmé la nécessité d'efforts concertés et d'une coopération plus étroite entre les États afin de faire progresser le monde, de telle sorte que les nations du monde puissent jouir de la stabilité, de la prospérité et de la paix. Le Royaume d'Arabie saoudite a tendu la main pour nouer des partenariats et favoriser la coopération depuis la naissance de l'ONU en 1945, car nous avons foi dans l'importance d'une coopération internationale conjointe. Depuis lors, mon pays a fait sienne la responsabilité d'atteindre les buts inscrits dans la Charte pour ce qui est de maintenir la paix, la sécurité et la sûreté des nations du monde.

Nous poursuivons nos efforts sous la direction du Gardien des deux saintes mosquées, le roi Salman Bin Abdulaziz Al-Saud, et notre noble quête de stabilité, de prospérité, de paix et de croissance dans la région et dans le monde. Nous faisons tout pour répondre aux appels humanitaires dans le monde entier. Nous menons des actions ciblées pour débarrasser la région de ses éléments malfaisants en vue de garantir prospérité et stabilité pour nos voisins. Mon pays a été un médiateur de paix, avec l'ONU et ses nombreux organes, dans le but de mettre fin à de nombreux conflits internationaux pour le bien commun de l'humanité.

Mesdames et Messieurs,

La coopération mondiale et les efforts internationaux concertés en faveur de la stabilité et de la prospérité ont une incidence efficace et positive sur la vie des peuples. Mon pays, le Royaume d'Arabie saoudite, s'efforce d'y parvenir en participant de manière constructive aux initiatives des Nations Unies, à commencer par la définition des objectifs de développement durable et la coordination de l'action conjointe de lutte contre le terrorisme. Nous coopérons également avec l'ONU pour combattre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et ses conséquences sanitaires, sociales et économiques, car nous croyons dans notre rôle de direction mondiale.

Nous estimons aussi qu'il importe de prendre soin des gens où qu'ils soient.

En sa qualité de Président du Groupe des Vingt (G20), le Gardien des deux saintes mosquées a convoqué un sommet virtuel pour réunir les dirigeants des pays du Groupe et d'autres invités, tels que l'ONU, afin d'examiner les moyens de mieux coordonner les efforts mondiaux pour lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus, atténuer son impact humanitaire, social et économique, préserver l'économie mondiale et améliorer la coopération internationale. Le sommet a été suivi par l'annonce par le Royaume qu'il donnerait 500 millions de dollars pour combler le déficit financier du Plan stratégique de préparation et de riposte de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), dans le prolongement de la décision du sommet du G20 par laquelle les membres sont convenus de mobiliser les fonds nécessaires aux programmes de riposte des organisations internationales.

En tant que Président du G20, le Royaume d'Arabie saoudite a participé à la conférence internationale d'annonces de contributions pour faire face au coronavirus, avec l'Union européenne, ce qui a permis de combler le déficit de financement. Nous avons demandé la tenue d'une réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des pays du Groupe afin de remédier aux conséquences de la COVID-19 sur l'économie mondiale.

Nous avons également présidé la réunion des ministres des affaires étrangères du G20 visant à coordonner les efforts de lutte contre ce problème mondial. Les participants ont souligné qu'il importait de relever le niveau de préparation à de futures crises et insisté sur des moyens de coordonner des mesures de précaution transfrontières pour sauver des vies, sur la base de la foi du Royaume dans l'importance de la coopération, afin de progresser dans la prise en charge des problèmes mondiaux et d'atténuer les effets des crises sur les peuples du monde.

Monsieur le Président,

C'est un plaisir de célébrer les relations de longue date et intergénérationnelles que mon pays entretient avec l'ONU depuis trois quarts de siècle. Nous travaillons en partenariat avec les Nations Unies pour promouvoir la sécurité, la stabilité et la prospérité dans le monde entier. Ce partenariat a donné lieu à un ensemble d'idées et de mesures qui découlent d'une volonté commune de faire du monde un endroit meilleur pour toute l'humanité.

Pourtant, le monde souffre toujours de la persistance de nombreuses crises dans bien des régions. Le peuple palestinien continue de se languir sous l'occupation, et un nettoyage ethnique et fondé sur la religion se poursuit contre les musulmans au Myanmar. Il reste à l'ordre du jour de l'ONU maintes questions à régler.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Nous renouvelons l'engagement de l'Arabie saoudite à servir les nobles objectifs qui sous-tendent l'Organisation, car nous prisons la paix et la sécurité internationales et sommes prêts à élever la dignité humaine, à protéger les populations vulnérables du monde et à promouvoir des relations amicales entre les nations. Il faudrait déployer des efforts concertés afin d'améliorer les conditions de vie. Le message de mon pays est un message de paix. Nous espérons que la coopération prévaudra entre nous de manière à bâtir un monde meilleur qui se caractérise par la stabilité, la prospérité, la sécurité et la paix.

Timor-Leste (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 10)

Déclaration de M^{me} Adaljiza Magno, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République démocratique du Timor-Leste

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : portugais ; texte anglais fourni par la délégation]

Excellence Monsieur Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et un privilège de prendre la parole devant l'Assemblée générale à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Depuis sa création il y a 75 ans, l'ONU joue un rôle fondamental dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et le respect de l'ordre international fondé sur des règles et des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, qui régissent la coopération internationale visant à trouver des solutions aux problèmes mondiaux dans les sphères économique, sociale, culturelle et humanitaire.

Le Timor-Leste est un fier exemple de ce que l'ONU peut accomplir quand elle conjugue détermination et action communes pour garantir le droit fondamental des peuples à disposer d'eux-mêmes. L'année 2020 marque aussi la fin de la troisième Décennie pour l'élimination du colonialisme et nous rappelle que les Nations Unies n'ont pas achevé leur tâche à cet égard. Nombre de nos frères et sœurs des territoires non autonomes, y compris le peuple du Sahara occidental, n'ont pas encore pu exercer leur droit à l'autodétermination.

La célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation intervient à un moment où le monde est aux prises avec des défis sans précédent. Les changements climatiques et la pandémie de COVID-19 appellent notre attention sur le fait que notre survie et celle de notre planète nous imposent, à nous tous, États Membres de l'ONU, d'unir nos forces au profit d'une action collective.

Le thème de cette commémoration nous invite à réfléchir à « l'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut ». Si le Timor-Leste réaffirme son attachement au multilatéralisme et aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies, nous sommes également conscients que nous avons besoin d'une Organisation réformée de telle sorte qu'elle soit à même de répondre au mieux aux problèmes d'aujourd'hui. Cela inclut la réforme nécessaire du Conseil de sécurité, pour que sa composition reflète plus équitablement les changements intervenus depuis la création de l'ONU, afin de lui donner les moyens de s'acquitter efficacement de ses fonctions.

C'est également l'occasion de se rappeler que, pour que l'ONU soit efficace, nous devons fonder nos actions sur les avancées précédentes et les accords âprement obtenus, y compris le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris. En effet, comme indiqué dans la déclaration politique adoptée ce jour, « [L]a pandémie de COVID-19 est venue nous rappeler violemment que nous

sommes comme les maillons d'une chaîne : du maillon le plus faible dépend la force du tout ». Le moment n'est pas opportun de renoncer à nos engagements ; le temps est à la solidarité et à l'action collective.

Pour terminer, Monsieur le Président, je tiens à rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui ont donné leur vie pour défendre les valeurs et les principes de l'ONU et de la Charte et, à ce sujet, nous nous souvenons du regretté Sergio Vieira De Mello, qui a servi au Timor-Leste comme Représentant spécial du Secrétaire général, de 1999 à 2002.

Je vous remercie.

Panama (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 11)

Déclaration de M. Alejandro Ferrer López, Ministre des relations extérieures de la République du Panama

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

En dépit du fait que 75 ans ont passé, la Charte des Nations Unies conserve toute sa pertinence.

Les principes et les valeurs qui y sont inscrits demeurent valides à un moment où les épreuves et tribulations mondiales – bien qu'elles soient de nature différente de celles qui ont été à l'origine de la création de l'Organisation – restent fondamentales et exigent un engagement plus grand de la part de tous les pays à servir ses objectifs, à savoir maintenir la paix et la sécurité, promouvoir le règlement pacifique des différends, favoriser l'égalité et l'équité en matière de droits de l'homme et réaliser le progrès social pour nos peuples.

Dans un monde aussi divers, la solidarité unit les peuples et constitue la feuille de route qui permet le consensus et trace la voie menant à la sécurité et à la paix. Depuis 75 ans que l'ONU a entamé son travail, d'innombrables réalités de terrain et autant de situations ont mis à l'épreuve l'efficacité du multilatéralisme et, bien que l'Organisation continue de se heurter à des difficultés et doive s'adapter aux nouvelles réalités, il est indéniable qu'elle jouit d'un pouvoir rassembleur unique au niveau mondial et constitue par conséquent la plateforme la plus large pour promouvoir la coopération mondiale et la solidarité, et un moyen pour les nations de prendre des mesures efficaces en commun.

Des avancées notables ont été enregistrées ces sept dernières décennies, qui témoignent de notre volonté collective en ce qui concerne les droits de l'homme, l'inclusion, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris.

La pandémie de COVID-19 a remis encore plus en question l'efficacité du multilatéralisme et de nos institutions, mais nous avons confiance dans la valeur unique de l'action collective pour surmonter la crise. Il s'agit également d'un tournant qui appelle judicieusement à des réajustements, notamment une nouvelle architecture de l'ONU qui réponde à un nouveau contexte mondial et une liste de questions essentielles qui demandent de l'attention, telles qu'un meilleur accès à l'éducation, notre système de soins de santé, la protection de l'environnement et la lutte contre la criminalité transnationale et la cybercriminalité, entre autres.

Nous devons aussi comprendre que le monde a changé, qu'il ne sera plus jamais le même et que des relations fondées sur des inégalités et des privilèges sont intenable. Nous avons le devoir de travailler ensemble pour bâtir un monde meilleur, sur la base de la solidarité et de la coopération, où les droits humains soient à nouveau au centre de tous les programmes et projets des Nations Unies.

En tant que pays qui a démontré son attachement à la paix et au consensus, le Panama réitère son engagement en faveur d'un multilatéralisme inclusif, qui contribue au renforcement de cette instance mondiale afin qu'elle soit pertinente et bénéficie à l'ensemble des nations et des peuples du monde.

Congo (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 12)

Déclaration de M. Jean-Claude Gakosso, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger de la République du Congo

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'ONU a aujourd'hui besoin d'un souffle nouveau. Elle doit devenir plus ouverte, plus transparente, plus démocratique et plus efficace. C'est à ce prix seulement qu'elle pourra continuer à jouer pleinement son rôle dans la gouvernance mondiale. Mais, elle ne sera en mesure de jouer ce rôle qu'en s'appuyant sur ses trois piliers essentiels, à savoir : la paix et la sécurité, le développement socioéconomique et les droits humains.

En ce jour de commémoration, je voudrais, au nom de la République du Congo, mon pays, saluer la mémoire des pères fondateurs qui ont légué à la postérité un précieux instrument de dialogue et de concertation, un irremplaçable espace d'amitié et de solidarité entre les peuples du monde. Un outil dont la vocation, doit-on le rappeler, est de construire une solide fraternité humaine, débarrassée des préjugés abscons et des vestiges du passé.

Monsieur le Président,

Face à l'unilatéralisme rampant et qui ronge dangereusement les fondations du bel édifice que tant de générations se sont employées à bâtir, depuis 1945, la République du Congo, par ma voix, réaffirme son double engagement en faveur du multilatéralisme et de la coopération internationale, gage de justice sociale, d'équité et de développement partagé.

Le multilatéralisme, cela va sans dire, ne peut prospérer que dans un système global juste et équitable. Un système qui soit à l'image non plus des fantasmes du passé, mais des évolutions et des réalités de notre temps. D'où l'impérieuse nécessité de réformer son outil de référence qu'est le Conseil de sécurité, afin d'assurer une représentation plus juste, plus honnête de tous les continents.

Sur ce chantier, l'Afrique a une position commune. Une position conciliante et consensuelle, scellée à Ezulwini, que mon pays n'a jamais cessé de défendre, et ce depuis plus d'une décennie. La délégation de mon pays réitère ici et maintenant, l'exigence africaine, légitime à tous égards, de voir un ou deux de ses États membres siéger en qualité de membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, je forme le vœu ardent de voir les nations du monde s'unir à nouveau, dans la solidarité comme en 1945, et s'engager dans le combat pour l'édification d'un monde réellement de justice, d'égalité et de progrès. Un monde qui tourne définitivement le dos à la guerre... même dans sa forme commerciale à laquelle on

assiste aujourd'hui. Un monde qui, loin des incantations insincères et sans lendemain, s'emploie plutôt à mutualiser ses solidarités, à combattre avec pugnacité cette pauvreté endémique, source de dangereuses frustrations, qui gangrène la société globale.

Vive l'Organisation des Nations Unies !

Vive la solidarité internationale !

Je vous remercie.

Estonie (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 13)

Déclaration de M. Urmas Reinsalu, Ministre des affaires étrangères de la République d'Estonie

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Secrétaire général Guterres,
Excellences,
Chers Membres et amis de la famille des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs,

L'Organisation des Nations Unies a été créée pour épargner aux générations futures de graves souffrances et des guerres sans fin. Elle constitue le principal instrument de la coopération mondiale. Cette coopération institutionnalisée est ce qui apporte une stabilité, une sécurité et une prévisibilité relatives. Si cette coopération devait échouer, le nombre de conflits, d'agressions et de violations des droits de l'homme augmenterait.

Cette coopération mondiale a amélioré la condition humaine de toutes les manières mesurables au cours du siècle dernier. Les organismes des Nations Unies, comme l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population, le HCR, l'OCHA, l'OMS et ONU-Femmes, pour n'en citer que quelques-uns, ont aidé des millions de personnes à sortir de la pauvreté et leur ont fourni des abris, de la nourriture, des soins de santé et une éducation. Ils ont contribué à éradiquer la variole et continuent de jouer un rôle capital dans la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et, tout récemment, la COVID-19.

Nous devons nombre de ces réalisations au personnel courageux et dévoué du système des Nations Unies, qui agit en vertu des principes humanitaires et travaille infatigablement dans les endroits les plus dangereux, où on a le plus besoin de lui. Malgré tous ces efforts et toutes ces réussites, nous vivons toujours dans une époque turbulente et difficile. Au cours de la dernière décennie, nous avons vu de nouveaux conflits armés au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans la Corne de l'Afrique. On assiste à des violations persistantes de la souveraineté et de l'intégrité territoriale en Europe, notamment en Ukraine et en Géorgie.

Le maintien de la paix dépend aussi de la manière dont les États traitent leurs citoyens. C'est la voie vers un monde moins violent. Malheureusement, nous sommes toujours témoins de la façon dont les populations civiles sont soumises à la violence de masse, soit par leur propre gouvernement, soit par des groupes armés non étatiques. Même l'Europe n'est pas épargnée, puisqu'on constate par exemple une violence d'État généralisée contre les manifestants pacifiques au Bélarus.

Alors que nous sommes réunis, la pandémie de COVID-19 continue de ravager notre monde, et nous en apprenons jour après jour sur l'impact dévastateur du coronavirus. En quelques mois à peine, des décennies de progrès mondiaux dans les domaines de la pauvreté, des soins de santé et de l'éducation ont été annulés. Selon les estimations, nous allons voir la première hausse de la pauvreté mondiale depuis 1998.

Excellences,

Amis,

La COVID-19 le montre on ne peut plus clairement : le fait de combler le fossé numérique est un moyen important de protéger nos communautés et nos économies contre de futurs chocs. En l'occurrence, je le dis en connaissance de cause. L'Estonie est le premier État dans le monde à avoir procédé à sa transformation numérique, le premier où tous les services publics fonctionnent en ligne. Cela nous a beaucoup aidé à atténuer les effets néfastes de la pandémie, quand la plupart d'entre nous télétravaillions et que nos enfants suivaient leurs cours à domicile par écran vidéo.

La crise a mis en lumière de graves lacunes en matière de transformation numérique et de préparation à l'échelle mondiale. Nous avons également constaté des problèmes semblables au sein des organisations internationales. C'est la raison pour laquelle l'Estonie et Singapour ont présenté la Déclaration mondiale sur la réponse numérique à la COVID-19. Il me plaît d'annoncer que près de 70 États y ont souscrit jusqu'à présent. Tous les pays peuvent encore s'y associer.

L'évolution rapide de la situation mondiale suppose que nous réinventons constamment nos méthodes de travail. Par conséquent, les réformes en cours engagées par le Secrétaire général sont importantes pour que l'ONU devienne plus agile, efficace et responsable. Les trois piliers de l'Organisation – paix et sécurité, développement durable et droits de l'homme – revêtent une importance égale et sont interdépendants. Tous trois sont nécessaires pour l'existence de sociétés pacifiques, en bonne santé et libres.

L'Estonie est déterminée à défendre le droit international, y compris dans le cyberspace et le domaine des droits de la personne, à œuvrer pour la prévention des conflits et à mettre fin à l'impunité, notamment en soutenant la Cour pénale internationale. Tels sont nos points de départ en tant que Membre de l'ONU. Ce sont aussi les priorités directrices de l'Estonie alors qu'elle siège actuellement au Conseil de sécurité.

Permettez-moi de conclure en citant l'ancien Secrétaire général Ban Ki-moon : « La paix n'est pas un accident. La paix n'est pas un don. La paix, c'est quelque chose pour quoi nous devons tous travailler, tous les jours, dans tous les pays ».

Burkina Faso (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 14)

Déclaration de M. Alpha Barry, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Burkina Faso

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs, les chefs de délégation,
Distingués délégués,
Mesdames et Messieurs,

Le Burkina Faso se félicite de la tenue effective ce jour, 21 septembre 2020, de la réunion de haut niveau consacrée à la commémoration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. La symbolique de cette célébration est d'autant plus significative qu'elle nous offre l'occasion de réaffirmer notre attachement aux idéaux de l'Organisation des Nations Unies, en même temps qu'elle nous permet de magnifier les efforts accomplis et les progrès réalisés au cours des 75 ans d'existence de notre Organisation commune.

Je salue le format de cette journée commémorative consécutif à la pandémie de coronavirus qui témoigne une fois de plus de notre grande capacité d'adaptation aux fléaux qui jalonnent l'histoire des peuples et des nations.

Les Nations Unies ont engrangé au cours des 75 ans écoulés des acquis certains et majeurs dans les domaines de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme et du développement. Il nous faut travailler davantage au renforcement du multilatéralisme et du rôle de l'ONU comme moyen de trouver des solutions communes aux problèmes mondiaux tels la pauvreté et le terrorisme qui inhibent les efforts des États dans la mise en oeuvre des objectifs de développement durable.

Au nom de S. E. M. Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso, je voudrais saisir l'occasion pour témoigner de la gratitude de mon pays pour l'accompagnement des Nations Unies dans la lutte contre le terrorisme sur notre territoire et pour l'appui apporté par la communauté internationale dans le cadre du G5 Sahel. Le Burkina Faso est également grandement reconnaissant pour les efforts et les appuis multiformes de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale qui lui ont permis de circonscrire l'expansion de la pandémie de coronavirus sur son territoire.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs,

Cette journée commémorative se doit d'accorder une place de choix à la réflexion, notamment sur l'action et les perspectives d'avenir de l'ONU ainsi que sur les problématiques nouvelles de notre monde en perpétuelle mutation. Une telle approche permettra à l'Organisation des Nations Unies d'être proactive et efficace, compte tenu de la permanence des défis qui sont les siens et qui appellent à une adaptation constante de ses programmes et méthodes d'action. En cela le thème de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale nous interpelle à plus d'un titre. « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme ».

Toujours au nom du Président Roch Marc Christian Kaboré, je formule le voeu que l'ONU, en accompagnant ses États Membres à trouver des solutions aux grands défis de l'heure, continue d'être ce formidable outil de développement dans le système de la gouvernance mondiale.

Vive les Nations Unies !

Vive la coopération et l'amitié entre les peuples !

Vive la coopération entre l'ONU et ses États Membres !

Bonne célébration à tous !

Je vous remercie.

Koweït (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 15)

**Déclaration du cheik Ahmad Nasser Al-Mohammad Al-Sabah,
Ministre des affaires étrangères de l'État du Koweït**

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

AU NOM D'ALLAH, LE MISÉRICORDIEUX, LE COMPATISSANT

Excellence Monsieur Volkan Bozkir, Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Excellence Monsieur António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président,

Je vous adresse, Excellence, mes félicitations pour votre accession à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et je tiens à vous assurer que nous espérons sincèrement travailler et coopérer avec vous, et que nous vous souhaitons toute la réussite possible.

Je veux aussi saisir cette occasion pour exprimer mes remerciements à votre prédécesseur, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, pour les efforts qu'il a déployés durant sa présidence de la session précédente.

En pleine pandémie, qui touche le monde entier, et malgré la difficulté de communiquer directement, notre foi dans l'importance du rôle que l'ONU joue a crû, tout comme notre foi dans les efforts collaboratifs de tous les États Membres de l'Organisation, pour stimuler la coopération et le multilatéralisme. La coopération étroite dont nous sommes témoins face à la pandémie de COVID-19 n'est que le fruit des efforts menés par l'Organisation ces 75 dernières années et montre clairement la profondeur du travail collectif entrepris dans le cadre de l'ONU.

D'où je me trouve, je tiens à adresser mes condoléances les plus sincères aux familles des victimes de cette pandémie, et à souhaiter aux malades et aux personnes infectées un prompt rétablissement.

Mesdames et Messieurs,

Ce que nous vivons aujourd'hui est l'occasion de renouveler notre engagement en faveur des fondements de la légitimité internationale, gage de sûreté face aux différends et pour beaucoup, gage d'espoir en un monde meilleur. L'Organisation est née au lendemain d'une guerre mondiale qui a coûté des millions de vies. Elle a contribué à préserver les générations futures du fléau de la guerre, à renforcer le droit de bien des peuples à l'autodétermination, à mettre fin à la colonisation dans de nombreuses parties du monde et à empêcher des crises et des conflits durant la guerre froide et au-delà. Les principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies forment la pierre angulaire de notre travail multilatéral et le socle de la consolidation des relations internationales.

L'État du Koweït se rappelle, avec beaucoup de gratitude et de reconnaissance, la position historique et ferme adoptée par l'ONU, ainsi que ses divers organes et organismes, pour l'aider à regagner sa liberté et sa souveraineté en 1991, après la brutale

invasion iraquienne. Cette position, qui est sans nul doute considérée comme l'une des plus remarquables de l'Organisation, en faveur de la préservation de la paix et de la sécurité internationales au moyen de positions éminemment claires et de résolutions énergiques, nous encourage à être plus persistants encore et à poursuivre le rôle que joue l'État du Koweït s'agissant d'appuyer les efforts déployés par l'ONU pour aider ses États Membres à surmonter les difficultés et les faux pas.

Il ne fait aucun doute que notre réaffirmation de la nécessité d'adhérer aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies découle de notre conviction qu'il faut promouvoir une action internationale conjointe, et de notre engagement à appliquer les résolutions et décisions de l'Organisation et de tous ses organes compétents, afin de préserver la stature, l'importance et l'efficacité de l'ONU quand il s'agit de maintenir la paix et la sécurité internationales, d'épargner au monde bien des guerres, des catastrophes et des crises politiques, et de favoriser le règlement pacifique des différends. Je tiens ici à rappeler ce qui est stipulé au troisième paragraphe de l'Article 2 de la Charte : « [L]es Membres de l'Organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger ». Nous sommes donc appelés, après 75 ans, à continuer d'évaluer nos actions, et à réfléchir à nos expériences afin de garantir notre adhésion aux buts et principes inscrits dans la Charte, qui ont posé une base solide pour soutenir la coopération et le partenariat et rejeter la violence et la division.

Mesdames et Messieurs,

Nonobstant les nombreuses réalisations que nous avons obtenues ensemble, le monde souffre encore de nombreuses crises et de maints conflits, et certains de nos pays arabes sont en particulier au cœur des régions du monde qui subissent des conflits, ainsi que des crises politiques et de sécurité longues de plus d'une décennie, lesquels ont eu un effet négatif non seulement sur la région arabe et ses peuples mais plus largement sur le monde entier. La région arabe fait les frais de crises continues et persistantes, au premier rang desquelles la question de Palestine reste une blessure ouverte dans le flanc de la nation arabe. À cela s'ajoutent les guerres au Yémen, en Libye et en Syrie, qui toutes nuisent à la situation dans la région. Je tiens ici à souligner une fois de plus l'importance de l'initiative lancée par le Secrétaire général, en mars dernier, pour un cessez-le-feu mondial durant la pandémie de COVID-19.

De même, nous ne saurions ignorer l'impact négatif de la pandémie sur les systèmes sanitaires et économiques dans nos pays arabes, qui a épuisé les ressources et les peuples de la région. Nous espérons que tous les pays coopéreront avec l'ONU pour éliminer le virus et remédier efficacement à ses conséquences. Cela peut uniquement se faire si les États Membres sont solidaires et coopèrent, ainsi que grâce aux contributions et au rôle effectif du secteur privé et des sociétés civiles, non seulement pour faire face à la pandémie, mais également à la faveur d'une coopération fructueuse avec l'ONU et tous ses organes en vue d'atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous ne devons pas oublier non plus le rôle du personnel et des employés de l'Organisation, et leurs efforts pendant la pandémie, pas plus que leur détermination à continuer de travailler et de s'acquitter de leurs tâches dans ces circonstances exceptionnelles que l'Organisation et le monde entier traversent.

Pour terminer, je tiens à dire que les trois piliers de l'ONU – paix et sécurité, développement durable et droits de l'homme – demeurent toujours aussi importants. Nous avons parcouru un long chemin en 75 ans, mais il reste beaucoup à faire.

L'engagement en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est considéré comme un aspect important dans le système des Nations Unies. Nous avons également besoin d'apprendre, et d'échanger expériences et informations, pour rendre les systèmes du monde plus souples et coordonnés, afin de faire face aux futures crises, et améliorer le système mondial en vue de prévenir les conflits et d'y remédier. De même, il est urgent de renforcer le rôle des femmes et des filles et celui des enfants et des jeunes, car ils représentent l'avenir prometteur et radieux.

Merci.

Suriname (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 16)

Déclaration de M. Albert R. Ramdin, Ministre des affaires étrangères, du commerce international et de la coopération internationale de la République du Suriname

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale, Volkan Bozkir,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres,

Collègues ministres des affaires étrangères,

Ambassadeurs, représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies,

Distingués représentants,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Gouvernement et du peuple de la République du Suriname, je souhaite vous féliciter, de même que la communauté internationale, pour le soixante-cinquième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Quand la Charte des Nations Unies a été signée à San Francisco en 1945, le nombre de Membres s'élevait à 51. Le monde se relevait difficilement des effets de guerres mondiales successives, de l'effondrement de la Société des Nations et de l'effondrement d'empires.

Monsieur le Président,

Seule organisation mondiale légitime pour tous les peuples, l'ONU est fermement ancrée dans les principes de l'égalité souveraine de toutes les nations, du respect de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, comme il est inscrit dans la Charte fondatrice.

Les réalisations ont été nombreuses, notamment les vagues de décolonisation qui ont accru le nombre de Membres et changé le monde, la réussite des missions de maintien de la paix et des mandats de transition, ou encore l'élan mondial pour éliminer les fléaux de la pauvreté, de la maladie et de la violence. Les femmes et les filles sont aujourd'hui mises au centre, et les droits humains sont exercés par une part croissante de la population mondiale, tout comme est partagé l'engagement à sauver notre planète.

Monsieur le Président,

En 75 ans, l'ONU est passée à 193 États Membres, tous souverains et disposant d'un vote égal à l'Assemblée générale. À mesure que le nombre de Membres a augmenté, de nouveaux défis sont apparus, tandis que les anciens sont demeurés. En conséquence, l'ordre du jour de l'Organisation a continué de s'allonger – changements climatiques, migration, non-prolifération et objectifs de développement durable. Le monde, au lieu d'incarner un monde de paix et d'égalité, a vu au contraire un essor des inégalités socioéconomiques, de la pauvreté, de la faim, des conflits armés, du

terrorisme, des changements climatiques, des migrations de masse et de nombreuses pandémies de maladies transmissibles ou non. Les pays les moins avancés sont très en retard, et les pays à revenu intermédiaire sont pris au même piège. Les changements climatiques font peser une menace exceptionnelle et existentielle sur beaucoup, mais plus particulièrement sur les petits États insulaires en développement et les États en développement de faible élévation.

Monsieur le Président,

Au bout de 75 ans, nous sommes à la croisée des chemins. Alors que le monde change, le multilatéralisme – soit l'action coordonnée entre les États pour atteindre un objectif commun et promouvoir le dialogue entre différents pays – est maintenant à l'avant-garde. Cet échange de vues et d'informations, tout comme l'action collective, aide à éliminer le genre d'incompréhensions qui aboutissent à l'incertitude et au désordre. Il est temps à présent de veiller à ce que les jeunes générations participent activement à la création de notre avenir. Nous le faisons, non seulement en donnant aux jeunes une voix et une tribune, mais aussi en écoutant et comprenant ce que les dirigeants de demain attendent des dirigeants d'aujourd'hui.

Toutefois, la réalisation du Programme 2030 et des objectifs de développement durables y afférents est maintenant sous pression en raison de la pandémie de COVID-19, qui a entraîné une triple crise mondiale inédite, touchant à la fois la santé, l'économie et les finances. Ces problèmes que nous rencontrons aujourd'hui à cause de la pandémie de COVID-19 nous obligent à embrasser encore davantage le multilatéralisme. Le fait de traiter conjointement des effets multiples, des conséquences économiques, sociales et sanitaires de la pandémie de COVID-19 et de mettre en place des interventions qui atténuent les risques et favorisent la résilience ou le relèvement des populations à haut risque pourrait aider à améliorer notre réponse à la pandémie sur le long terme et à ce que nous soyons plus efficacement préparés pour de futures urgences de santé publique et d'autres menaces mondiales.

En ces temps difficiles, le paysage de la finance a radicalement changé. Les chocs économique et financier dus à la COVID-19, tels que la perturbation de la production industrielle et la chute des prix des produits de base, entravent la croissance économique et mettent à mal le développement durable. Par conséquent, Monsieur le Président, le financement du développement durable doit être au centre de notre préparation et de notre résilience. Tandis que les pays en développement se débattent pour satisfaire aux exigences de la réponse à la crise, une solution viable à la dette revêt une importance vitale. Les partenaires de développement doivent honorer les huit promesses convenues en ce qui concerne le financement du développement.

Je demande qu'on accorde une attention particulière aux petites nations vulnérables du monde. Nous devons nous efforcer de ne laisser personne de côté, de protéger notre planète, de promouvoir la paix et la prospérité, de prévenir les conflits, de respecter le droit international, de renforcer la confiance et de réformer nos institutions pour qu'elles restent des organes efficaces au service des peuples du monde.

Rien de tout cela ne peut être accompli sans un système multilatéral. Ce n'est que par le multilatéralisme, que par l'action collective et le dialogue, que nous pouvons espérer atteindre nos objectifs en tant que société internationale. Ce n'est que par un effort multilatéral revigoré que nous pouvons assurer notre avenir. Nous avons besoin de nous engager en faveur d'un nouveau multilatéralisme.

Pour terminer, Monsieur le Président, ce serait un manquement de ma part si je ne saluais pas la contribution précieuse des huit anciens Secrétaires généraux pour leurs efforts impeccables à l'appui des mandats confiés par les Membres de l'Organisation. De notre premier Secrétaire général, Trygve Lie, à Ban Ki-moon et António Guterres, le Suriname leur exprime sa reconnaissance pour leur service à l'humanité.

Je vous remercie.

Rwanda (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 17)

Déclaration de M. Vincent Biruta, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République du Rwanda

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Excellence António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Excellence Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quatrième session,

C'est un grand honneur pour moi de prendre part à la présente réunion de haut niveau, alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la Charte des Nations Unies. C'est le moment de réfléchir aux réalisations du système des Nations Unies, tandis que nous renouvelons notre engagement en faveur des aspirations fondatrices de l'Organisation.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin d'une ONU plus forte et d'une collaboration efficace pour surmonter les crises mondiales. En effet, la pandémie de COVID-19 a mis en lumière le caractère interconnecté des menaces mondiales. Ces temps incertains démontrent combien les institutions multilatérales sont cruciales pour notre santé, notre sécurité et notre prospérité collectives. À cet égard, le Rwanda se félicite de l'adoption de la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, qui souligne la nécessité de travailler ensemble afin de renforcer la coordination et la gouvernance mondiale pour le bien commun des générations actuelles et futures.

Alors que nous entamons cette Décennie d'action de l'ONU, nous devons continuer de nouer des partenariats stratégiques en vue de garantir un système multilatéral disposant des financements et des ressources qui conviennent. Cela nous aidera à surmonter les difficultés mondiales, tout en œuvrant à la concrétisation des objectifs de développement durable.

Le Rwanda souscrit sans réserve à la réforme de l'ONU lancée par le Secrétaire général afin de rendre l'Organisation plus efficace dans son action, plus transparente dans sa gestion et plus réactive face aux crises. Ce processus de pérennisation et de réforme du multilatéralisme doit aussi inclure une voix africaine forte.

Le soixante-quinzième anniversaire de la Charte des Nations Unies est l'occasion de nous rassembler derrière un multilatéralisme renouvelé face à cette pandémie et de réaffirmer notre volonté de faire de notre monde en un endroit plus prospère, juste, équitable et pacifique. C'est un rappel que, en travaillant ensemble, nous pouvons relever les défis actuels et futurs, même dans les périodes incertaines.

Trinité-et-Tobago (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 18)

**Déclaration de M. Amery Browne, Ministre des affaires étrangères
et de la CARICOM de la République de Trinité-et-Tobago**

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

C'est vraiment un honneur pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies pour la première fois en une occasion si mémorable.

Tout d'abord, au nom du Gouvernement et du peuple de la Trinité-et-Tobago, je tiens à adresser mes félicitations les plus chaleureuses à toute la famille des Nations Unies pour avoir franchi un cap si important.

Monsieur le Président,

Il y a 58 ans, non seulement la Trinité-et-Tobago est devenue une nation indépendante, mais nous avons aussi rejoint cette famille de nations, sur la base de la conviction selon laquelle le multilatéralisme est le seul moyen de régler les problèmes mondiaux et de réaliser la paix mondiale et le progrès social.

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, la Trinité-et-Tobago reste inébranlable dans son adhésion aux principes directeurs inscrits dans la Charte des Nations Unies. S'il est effectivement important de saluer la longévité de l'Organisation, nous avons néanmoins le devoir d'aller au-delà d'une célébration purement symbolique, compte tenu de l'avènement de la Décennie d'action pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nous applaudissons certes les réalisations monumentales du système des Nations Unies et sommes conscients des grandes avancées obtenues à l'échelle mondiale, mais nous sommes également conscients de l'impératif de faire fond sur ces réalisations et d'équiper l'Organisation afin qu'elle atteigne ses objectifs face à des défis comme le monde n'en a jamais vus.

Les divers succès de l'ONU sont évidemment louables ; cependant, on ne saurait faire l'économie du retour que l'Organisation doit faire sur les cas où des attentes légitimes n'ont pas été satisfaites. À cet égard, la Trinité-et-Tobago est déterminée à collaborer avec les autres États Membres pour s'attaquer à ces problèmes et les surmonter.

Monsieur le Président,

L'ONU doit s'efforcer ardemment de maintenir une approche axée sur l'humain afin de répondre adéquatement aux besoins de chaque personne. Les effets multidimensionnels de la pandémie de COVID-19 exacerbent les vulnérabilités des petites économies insulaires en développement telles que la nôtre. Cette pandémie souligne la nécessité d'une action multilatérale robuste pour atteindre cet objectif commun essentiel. La Trinité-et-Tobago espère avec ferveur que l'engagement collectif requis pour combattre la pandémie pourra rallumer l'esprit de partenariat mondial qui a marqué la genèse de l'Organisation.

Monsieur le Président,

En ce soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, la Trinité-et-Tobago réaffirme son attachement inébranlable à l'Organisation et espère sincèrement, avec optimisme, que nous progresserons ensemble pour veiller à ce que le multilatéralisme prévale et que nul ne soit laissé de côté.

Je vous remercie.

Monténégro (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 19)

Déclaration de M. Srđan Darmanović, Ministre des affaires étrangères du Monténégro

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Cher Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir pour moi de m'adresser à vous au nom du Monténégro à la présente cérémonie marquant ce jubilé important : le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Il ne fait aucun doute que la décision des dirigeants du monde après la Deuxième Guerre mondiale d'établir une nouvelle organisation universelle constitue l'événement le plus marquant de l'histoire des relations internationales. Après la tragédie des guerres mondiales, les États ont fait le choix de tourner une nouvelle page de l'histoire en créant une nouvelle organisation qui s'occuperait de la sécurité collective en se fondant sur les principes de l'égalité des États et des nations, des droits de l'homme, de la dignité de tous et de l'amélioration des conditions de vie de chacun.

Les anniversaires comme celui-ci nous donnent l'occasion de faire le bilan de notre travail passé et de nos réussites communes, d'évaluer certaines lacunes dans le fonctionnement de l'Organisation, mais aussi de réaffirmer notre fort attachement aux principes et aux buts des Nations Unies.

L'actuelle crise sans précédent causée par la pandémie de COVID-19 et le rôle directeur de l'ONU dans la fourniture d'une assistance médicale aux pays du monde entier et l'adoption de mesures contre les graves conséquences attendues confirment la fonction primordiale de l'Organisation dans les interventions mondiales.

La pandémie montre clairement que les problèmes mondiaux peuvent uniquement être traités avec succès par une action conjointe et coordonnée de tous les États. Cela répond précisément aux valeurs suprêmes et aux bénéfices du multilatéralisme, qui sont reflétés dans l'ONU. Je mentionnerai deux avancées historiques du passé récent : l'adoption du Programme 2030 et la conclusion de l'Accord de Paris, qui témoignent de la force d'unité et du potentiel de l'Organisation en tant qu'agent du changement dans la définition de notre avenir.

Nous pouvons être fiers des résultats que l'ONU et ses États Membres ont obtenus ces 75 dernières années. Plus grand projet de paix de l'histoire, l'Organisation a contribué au désarmement, à la prévention de nombreux conflits, à la consolidation de la paix et à la fourniture d'aide humanitaire dans le monde entier. Pour les civils dans les zones de conflit, elle représente l'espoir qu'ils seront protégés de la violence et que leurs besoins fondamentaux en matière de survie seront satisfaits.

La création de l'ONU a également marqué un jalon dans le domaine de la protection et de la promotion universelle des droits de l'homme et de l'égalité, par l'adoption de maints documents qui forment à présent les grands piliers du système international des droits de l'homme. Ce faisant, l'Organisation a réaffirmé qu'une personne (un être humain) dont les droits sont universels et indiscutables devait être au cœur d'un monde nouveau, plus pacifique et prospère, et que nul ne devrait subir de discrimination ou de persécution parce qu'il est différent.

Aujourd'hui, l'ONU est engagée dans un certain nombre d'activités qui visent à améliorer la condition sociale et économique de l'humanité, qu'il s'agisse de la lutte contre la faim et la pauvreté, de la vaccination des enfants, ou encore de la lutte contre les changements climatiques et de la protection de l'environnement.

Étant donné que nous partageons le même destin sur la planète qui est notre maison commune, nous devons nous battre ensemble pour améliorer la qualité de vie de tous ses habitants.

Monsieur le Président,

L'ONU doit conserver son rôle au centre de l'ordre international au XXI^e siècle. À présent que nous sommes aux prises avec une crise sanitaire, mais également avec une crise de la confiance et l'érosion des institutions internationales, nous devons faire plus pour renforcer l'Organisation. Seule une ONU forte, efficace, inclusive et transparente peut répondre aux problèmes modernes en temps voulu et de manière exhaustive, et contribuer à la concrétisation de la vision d'un avenir meilleur. Le monde d'aujourd'hui est différent du monde dans lequel l'ONU a été créée. Nous avons besoin de nouvelles approches et de nouvelles alliances avec la société civile et le secteur privé.

Je suis convaincu que l'ONU a le potentiel d'atteindre ses objectifs et que nous serons responsables à l'égard de la vision de ses fondateurs. Nous le devons aux générations à venir.

Monsieur le Président,

Le Monténégro reste profondément attaché aux principes et aux buts qui sous-tendent l'Organisation. Nous avons prouvé toutes ces années que nous étions un partenaire fiable, un partenaire qui croit sincèrement dans le multilatéralisme sans substitut, qui est « au cœur » de l'ONU.

Je tiens à exprimer ma gratitude au système de l'ONU pour son appui sans réserve au Monténégro dans tous nos efforts de réforme.

Aujourd'hui, il est reconnu que le Monténégro constitue un facteur de paix et de stabilité dans la région, un pays à l'économie dynamique et de premier plan, et le principal candidat à l'adhésion à l'UE.

L'ONU peut compter sur le concours toujours plus résolu du Monténégro. Je vous remercie de votre attention.

Maroc (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 20)

**Déclaration de M. Nasser Bourita, Ministre des affaires étrangères,
de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger
du Royaume du Maroc**

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

Mesdames et Messieurs,

Cette année, l'ONU marque son soixante-quinzième anniversaire dans une conjoncture inquiétante. C'est pourquoi il nous incombe une responsabilité urgente, puisque nous sommes tous touchés par la pandémie meurtrière qui a déjà plongé des milliers de personnes dans le deuil. Cette pandémie a appauvri des milliers d'individus et détruit les économies et les modes de vie de bien des pays. Elle a eu des répercussions sans précédent sur les systèmes de santé et de protection. À 10 ans de la date butoir pour la réalisation des objectifs de développement durable, elle fait peser une menace sur tous les progrès accomplis ces dernières années.

Par ailleurs, nous avons la responsabilité de répondre aux espoirs des peuples désireux d'un système international plus sûr et plus juste qui encourage la solidarité, la compréhension et le respect des droits humains. Le système devrait donner la priorité au développement humain durable. Nous avons une obligation morale et devons nous montrer à la hauteur des circonstances en appliquant les principes suivants.

Premièrement, il nous faut redoubler d'efforts pour atteindre les 17 objectifs de développement durable d'ici à 2030. Nous devons poursuivre notre action visant à élaborer des plans pour combattre les changements climatiques et le terrorisme, nous occuper de l'immigration, et ainsi de suite.

Deuxièmement, nous devons réformer l'ONU et lui permettre d'assumer son rôle consistant à favoriser l'entente entre les peuples. Il est nécessaire qu'elle adopte une approche internationale pour renforcer la paix, le développement et les valeurs universelles.

Monsieur le Président,

Nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, nous n'avons aucune raison de nous féliciter. Nous devons nous engager dans une réflexion et un dialogue sur la manière dont l'ONU a répondu aux défis contemporains, afin d'améliorer sensiblement son efficacité et de lui donner les moyens de faire face aux difficultés que nous rencontrons.

Les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies démontrent notre foi profonde dans l'importance et la pertinence de l'Organisation en tant qu'outil d'une solidarité internationale effective et renouvelée, vu les problèmes actuels. À plusieurs occasions, mon pays, le Maroc, a mis l'accent sur la nécessité de réfléchir au multilatéralisme dans la réponse aux crises. C'est pourquoi il convient que nous adoptions de nouvelles approches. Des concepts communs doivent être identifiés pour remédier aux difficultés de l'heure et à celles qui sont imminentes afin de renforcer l'efficacité de l'ONU.

À cette fin, le Maroc se félicite des efforts du Secrétaire général ainsi que de ses initiatives et de sa détermination face à la pandémie de COVID-19. Nous

appelons les États à redoubler d'efforts en faveur d'une Organisation plus robuste et d'un multilatéralisme renouvelé. Nous réaffirmons notre adhésion aux initiatives du Secrétaire général à cet égard.

La COVID-19 a mis au jour le dysfonctionnement qui entrave les progrès dans la réalisation du développement durable, s'agissant en particulier des disparités socioéconomiques et de l'exigence de ne laisser personne de côté. Les efforts déployés à l'échelle internationale pour remédier aux difficultés liées à la pandémie requièrent une action commune et des partenariats, et que l'on place l'ONU au centre. Nous avons besoin d'une approche ancrée dans la solidarité et d'un multilatéralisme axé sur les résultats. Cela doit nous permettre de répondre à l'aspiration des peuples au développement durable.

Nous n'avons pas besoin d'un multilatéralisme sélectif fondé sur des coalitions. Nous avons besoin d'un multilatéralisme plus solide, plus pragmatique, plus ouvert, qui transcende les coalitions. Pour parvenir à un multilatéralisme équitable et renouvelé, nous devons rejeter l'idée selon laquelle il n'est pas nécessaire de bâtir une Organisation qui puisse gérer l'après-COVID.

Nous soutenons l'ONU et nous nous préoccupons de ce qu'elle fait. C'est pourquoi nous souhaitons une action conjointe renforcée pour nous attaquer aux problèmes qui se posent et à leurs répercussions politiques, économiques, sociales et environnementales.

À la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale, S. M. Mohammed VI a réaffirmé ce qui suit :

« [J]'ai la conviction que l'ONU, qui a contribué au règlement de nombreuses crises, est parfaitement capable d'assurer une gestion pacifique et civilisée de la situation internationale, pourvu que l'on dynamise le système existant... Encore faut-il, pour y parvenir,... [lui] assurer les moyens d'action adaptés aux nouveaux repères géopolitiques du XXI^e siècle ».

Nous sommes à un tournant difficile, Monsieur le Président. Toutes nos décisions auront une incidence sur les générations actuelles et futures. C'est pourquoi nous avons besoin d'une Organisation forte et crédible. L'ONU a besoin de notre volonté politique. Elle a besoin de notre créativité pour assumer son rôle de plateforme universelle de dialogue et d'action commune.

La Déclaration que nous adopterons ce jour illustre le fait que nous sommes prêts à relever les défis futurs grâce à l'élaboration d'une feuille de route comportant 12 grands domaines d'action. Elle montre également le caractère universel de l'Organisation pour ce qui est de faire face aux problèmes et constitue un cadre pour le dialogue et une action axée sur les résultats.

Que la paix de Dieu soit avec vous.

Paraguay (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 21)

Déclaration de M. Federico Alberto González Franco, Ministre des relations extérieures de la République du Paraguay

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

Excellences,

Nous célébrons aujourd'hui le soixante-quinzième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations Unies.

Le Paraguay est fier d'avoir participé à la Conférence de San Francisco et historiquement contribué à bâtir une communauté dans laquelle les nations coexistent, dans le respect de l'ordre établi ainsi que de la dignité et des droits de tous. Nous soulignons dans ce contexte notre participation aux opérations de maintien de la paix au cours des décennies écoulées.

L'Organisation est loin d'être parfaite. Toutefois, comme jamais auparavant, elle a réussi à mettre en place une structure capable de gérer les situations de tension, de conflit et de mésentente, avec une vision humaniste et tournée vers l'avenir, tout en plaçant l'humain au centre de ses activités.

Il suffit de regarder les 75 dernières années pour avoir un aperçu des remarquables progrès accomplis dans le domaine de la paix et de la sécurité. Néanmoins, les difficultés persistent et vont même croissant. En conséquence, le Paraguay estime que le moment est venu d'opérer des ajustements afin de moderniser la structure organisationnelle et fonctionnelle de l'ONU, sur une base participative et démocratique, conformément aux principes directeurs de promotion de la paix et de la prospérité et de conservation et de restauration de l'environnement.

Il est impossible d'imaginer aujourd'hui le monde sans l'ONU. Il y a des problèmes partagés, comme les changements climatiques, la perte de biodiversité, la pauvreté et les maladies transmissibles, que l'on ne peut pas régler seul, mais ensemble, par le multilatéralisme.

Cet anniversaire marque un tournant, du fait de la pandémie de COVID-19, qui met à l'épreuve le multilatéralisme et sa capacité à réagir. Les efforts visant à relever les défis de l'après-COVID-19 doivent être déployés dans l'esprit du Programme 2030, de telle sorte que personne ne soit laissé pour compte. Afin de réaliser le développement durable que nous voulons, nous jugeons essentiel de conjuguer croissance économique, inclusion sociale et protection de l'environnement, de façon transversale et globale, pour assurer le bien-être de toutes les personnes. La République du Paraguay réaffirme son attachement à ces objectifs.

Merci beaucoup.

Côte d'Ivoire (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 22)

Déclaration de M. Ally Coulibaly, Ministre des affaires étrangères de la République de Côte d'Ivoire

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

Excellence M. Volkan Bozkir, Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Excellence M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs, les Chefs d'États et de Gouvernement,

Excellences Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord saluer la tenue de cette réunion de haut niveau consacrée à la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Cette célébration nous invite, en effet, à une réflexion approfondie sur l'avenir que nous voulons construire ensemble avec l'Organisation des Nations Unies comme principal maître d'œuvre.

Elle représente pour mon pays, qui salue l'adoption de la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, une excellente occasion de réaffirmer sa foi dans la centralité de notre Organisation commune ainsi que son indéfectible attachement au multilatéralisme, en tant que cadre privilégié pour l'édification d'un monde de paix et de prospérité.

Au moment où nous revisitons le chemin parcouru depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, le 26 juin 1945 à San Francisco, je tiens à m'associer aux hommages rendus à tous ces hommes et femmes qui tirant les leçons des atrocités de la guerre ont contribué à la création d'une organisation universelle dédiée à la paix et au progrès de l'humanité.

J'associe à ces hommages tous les personnels au Siège de l'ONU à New York ainsi que ceux qui exercent partout ailleurs dans le monde et qui par leur abnégation au travail maintiennent allumée la flamme de l'espérance en un monde pacifique, condition *sine qua non* d'une prospérité partagée.

Monsieur le Président,

L'Organisation des Nations Unies, forte de sa légitimité tirée de son universalité demeure la clef de voute de l'architecture institutionnelle internationale, indispensable au progrès de l'humanité.

Alors que les Nations Unies sont sous pression du fait d'intérêts antagonistes et suscitent de nombreuses interrogations, la Côte d'Ivoire reste, aux yeux de la communauté internationale, le témoignage éloquent de leur contribution réussie à la restauration et à la consolidation de la paix.

En effet, grâce à une coopération exemplaire avec l'ensemble du système des Nations Unies, mon pays a retrouvé le chemin de la paix et de la stabilité pour s'engager résolument dans une trajectoire vertueuse de développement économique et social unanimement reconnue.

C'est le lieu de renouveler la profonde gratitude du Gouvernement et du peuple ivoiriens à l'Organisation des Nations Unies et de saluer encore une fois la mémoire des membres du personnel civil et militaire de l'ONUCI qui ont consenti le sacrifice ultime pour le retour de la paix et de la stabilité en Côte d'Ivoire.

Monsieur le Président,

La célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU intervient dans un contexte marqué par la pandémie de COVID-19. Par ses conséquences multiples, cette crise sanitaire a révélé les fragilités du système international et rendu plus que jamais nécessaires le renforcement des cadres de coopération multilatérale existants mais aussi et surtout l'élaboration de solutions innovantes pour répondre aux crises sanitaires, sécuritaires et humanitaires prégnantes.

Il va sans dire que nous devons œuvrer à travers une remise en cause constructive à la réforme de notre Institution commune afin de relever plus efficacement les défis contemporains. Il est indéniable que la réforme de l'Organisation des Nations Unies pour la rendre plus proche des peuples ne sera possible que grâce à un dialogue inclusif, constructif et égalitaire dans le respect des différences.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs,

Je voudrais terminer mon intervention en renouvelant le plein soutien de la Côte d'Ivoire à l'Organisation des Nations Unies et à son Secrétaire général ainsi que son attachement aux valeurs de paix et de dialogue, à la fraternité entre les peuples du monde et à la prospérité de notre Organisation commune.

Vive les Nations Unies pour un monde de paix et de progrès continu !

Je vous remercie de votre aimable attention.

Madagascar (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 23)

**Déclaration de M. Djacoba A. S. Oliva Tehindrazanarivelo,
Ministre des affaires étrangères de la République de Madagascar**

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et un plaisir pour moi de prendre part à cette commémoration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Je souhaiterais pour commencer exprimer la solidarité du Gouvernement et du peuple malagasy à l'endroit des familles endeuillées par la pandémie de COVID-19.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

À la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la naissance de notre Organisation répondait au souhait d'une coopération de tous les pays pour la paix et la sécurité internationales.

En ce jour de commémoration, nous faisons face à un nouveau défi majeur, une pandémie planétaire, qui réclame le renouvellement de nos engagements envers les principes de l'Organisation.

La COVID-19 nous rappelle qu'il est plus important d'agir ensemble que chacun de son côté, pour apporter des solutions durables et efficaces aux grands problèmes contemporains.

C'est à ce titre que Madagascar s'associe au plaidoyer en faveur d'une mise en commun des compétences, des ressources et des initiatives visant à établir une plus grande solidarité dans la gestion des impacts de la pandémie.

Les nouvelles menaces mondiales, dont fait partie cette pandémie, tendent à remettre en question nos engagements envers le multilatéralisme.

En cette célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation, il convient de rappeler qu'il y a encore pour les Nations Unies des missions inachevées.

Il en est ainsi des défis liés aux inégalités sociales et économiques auxquels le monde actuel doit encore faire face.

Il en est de même du droit inaliénable des peuples à disposer d'eux-mêmes. En ce XXI^e siècle, le processus de décolonisation de certains États Membres de l'Organisation des Nations Unies reste inachevé, du fait du détachement arbitraire d'une partie de leur territoire. C'est le cas de Madagascar avec ses îles Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India.

Ainsi, Madagascar appelle à une unité renouvelée de tous les membres de l'Organisation des Nations Unies autour des valeurs de justice, de solidarité et de respect mutuel, dans l'esprit des principes que nous avons érigés ensemble.

Rassemblons-nous autour de ce qui nous unit, le multilatéralisme et la primauté du droit international, et rejetons ce qui nous divise, à savoir l'unilatéralisme et la raison du plus fort. Il y va de l'avenir de notre Organisation.

Vive les Nations Unies !

Royaume-Uni (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 24)

**Déclaration de M. Dominic Raab, Ministre des affaires étrangères,
du Commonwealth et des questions de développement et Ministre
d'État du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Aujourd'hui, alors que nous renouvelons notre engagement à nous attaquer à nos défis communs, je me souviens des débuts de l'Organisation des Nations Unies.

Il y a 75 ans, les représentants de 51 nations se réunirent à Londres. Ils avaient pour ambition de bâtir une communauté mondiale après l'expérience déchirante de deux guerres mondiales.

Toutefois, cela a aussi été un commencement ancré dans l'optimisme et la détermination que « nous, les peuples » allions créer un avenir meilleur pour nous-mêmes et pour nos enfants.

Au fil de ces 75 ans dernières années, l'ONU a accompli beaucoup. Elle a promu du développement et de la démocratie ; renforcé les valeurs universelles et les droits humains, en particulier ceux des femmes et des filles ; vacciné les populations vulnérables ; nourri les affamés ; négocié des règlements de paix et soutenu la stabilité, la réconciliation et la reconstruction dans les endroits qui en avaient le plus besoin.

Le Royaume-Uni était là au début et nous avons fourni une contribution majeure à l'Organisation depuis lors, défendant ses principes, apportant un appui politique et financier, mettant à disposition notre expertise et fournissant des contingents de maintien de la paix.

Notre engagement à consacrer 0,7 % de notre revenu national brut à l'aide publique au développement est inscrit dans notre législation et nous permet de concourir à la réalisation des objectifs de développement durable.

En tant que membre du Conseil de sécurité, nous sommes résolus dans notre engagement en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Chaque génération s'accompagne de nouveaux défis. Il y a donc encore beaucoup à faire. Cependant, nous pouvons nous montrer à la hauteur de ces défis, et je rends hommage aux efforts inlassables de l'ONU pour remédier au bouleversement et à l'impact humain sans précédent provoqués par la COVID-19. La pandémie souligne combien nos destins sont liés et, je crois, notre obligation morale d'aider les plus touchés par la pandémie, de même qu'elle pointe l'occasion de collaborer à la définition d'un avenir plus vert et plus durable.

Nous savons que, quand nous nous serrons les coudes, nous pouvons surmonter les pires difficultés et accomplir les choses les plus extraordinaires.

Ce besoin de coopération n'est nulle part plus grand que dans la lutte contre les changements climatiques, et le Royaume-Uni est par conséquent fier d'accueillir la COP26 à Glasgow l'an prochain.

Au vu des défis qui nous attendent, je me réjouis que le Royaume-Uni reçoive la visite du Secrétaire général en janvier.

Nous commémorerons pour la première fois les anniversaires des premières séances de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, qui toutes deux se tinrent à Londres. Nous nous assurerons de rendre ainsi hommage comme il convient à tout ce que nous avons réalisé ensemble et nous redoublerons d'efforts pour être à la hauteur des difficultés qui se profilent à l'horizon.

Japon (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 25)

Déclaration de M. Motegi Toshimitsu, Ministre des affaires étrangères du Japon

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Excellences,

Soixante-quinze années se sont écoulées depuis la création de l'Organisation des Nations Unies. Le monde a considérablement changé. Les crises avec lesquelles nous devons composer, grâce au multilatéralisme, gagnent en diversité et en ampleur. La COVID-19 est un cas d'école. Le rôle crucial de l'ONU pour unir la communauté internationale n'a jamais été plus nécessaire.

Nous, États Membres, ne pouvons pas nous satisfaire du statu quo. Nous devons au contraire prendre des mesures sérieuses, en coordination étroite avec les organismes des Nations Unies, pour réformer l'ONU en prévision de la période d'après-COVID. Le Secrétaire général Guterres est à l'avant-garde de l'effort engagé pour rendre l'ONU encore plus efficace. Le Japon veut voir cette réforme enregistrer de nouveaux progrès cette année. À cet égard, la réforme du système des Nations Unies pour le développement est capitale pour faire en sorte que les plus vulnérables ne soient pas laissés pour compte.

Pour parvenir à une ONU plus forte, la réforme du Conseil de sécurité ne saurait attendre plus longtemps. J'ai le regret de dire qu'aujourd'hui le système conçu il y a 75 ans ne sert pas pleinement les objectifs de la Charte. Je suis convaincu que les États Membres ayant la capacité et la volonté d'assumer des responsabilités majeures devraient avoir leur place dans un Conseil de sécurité élargi. Ce n'est qu'alors que le Conseil sera revitalisé sous la forme d'un organe efficace et représentatif. Le Japon est on ne peut plus prêt à endosser de telles responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité et à contribuer à garantir la paix et la stabilité dans le monde. Dans la Déclaration faite dans le cadre de la présente réunion de haut niveau, nous nous engageons à donner un nouveau souffle aux discussions sur la réforme du Conseil. Afin d'honorer cet engagement et de faire un pas en avant, j'appelle tous les États Membres à entamer des négociations basées sur un texte.

Monsieur le Président,

Cette année marque aussi le soixante-quinzième anniversaire des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki. Nous devons garder à l'esprit que l'ONU a été fondée pour « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Le Japon n'épargnera aucun effort pour atteindre cet objectif à l'avenir. L'avenir que nous voulons. Bâtissons-le ensemble !

Merci.

Nicaragua (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 26)

Déclaration de M. Denis Ronaldo Moncada Colindres, Ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

Excellence, M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Excellence, M. Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des États Membres,

Veillez recevoir les salutations du peuple nicaraguayen, ainsi que du Président commandant Daniel Ortega Saavedra et de la Vice-Présidente Rosario Murillo.

Nous exprimons notre solidarité et nos condoléances à toutes les familles souffrant à cause de la pandémie, qui touche toute l'humanité et doit être surmontée par l'unité et la coopération entre les peuples du monde alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU.

La pandémie a mis en lumière la nécessité de créer un nouvel ordre économique international fondé sur l'inclusion, l'équité et la justice, en donnant la priorité à la santé comme droit universel de l'humanité et en exigeant que les ressources allouées à la guerre soient plutôt mises au profit de la vie et de la paix.

L'ONU doit se concentrer sur le bien-être des personnes. Le Nicaragua rejette la politisation du système des Nations Unies, promue principalement par les États-Unis, qui cherchent à convertir ses organes en instrument au service d'intérêts impérialistes afin de déstabiliser les pays qui ne se soumettent pas à leur volonté. Nous rejetons la politisation du Conseil des droits de l'homme, ses rapports fallacieux et ses résolutions unilatérales, qui manquent d'objectivité à l'égard des peuples nicaraguayen et vénézuélien.

Le Nicaragua dénonce l'agression infligée au digne peuple de Cuba par l'intermédiaire du blocus économique, politique et commercial. Nous réaffirmons notre solidarité durable avec le Président Miguel Díaz-Canel et le général d'armée Raúl Castro et notre adhésion à l'héritage de Fidel Castro.

Nous réitérons notre ferme appui à notre sœur la République bolivarienne du Venezuela et au droit de son président légitime, le camarade Nicolás Maduro, de se conformer en permanence à sa Constitution.

Les mesures coercitives unilatérales illégales imposées à nos peuples, et en particulier au Nicaragua, doivent cesser immédiatement. En attendant, dans le cadre de ce modèle mondial injuste et pervers, le Nicaragua continue d'appliquer ses politiques publiques axées sur le bien-être des familles nicaraguayennes, garantissant le développement, la paix et la stabilité. Les politiques coercitives et agressives des impérialistes constituent le véritable obstacle à l'élimination de la pauvreté et au progrès sur la voie du développement durable.

Le Programme 2030 est basé sur le principe d'universalité. Par conséquent, il est de notre devoir collectif de ne laisser personne de côté, notamment le Gouvernement et le peuple taiwanais, qui ont le droit de participer à la mise en œuvre du Programme.

Taiwan a le désir et la capacité de prendre part et de contribuer aux programmes de l'ONU pour le bien-être de l'humanité.

Nous vivons une époque complexe et ce n'est qu'ensemble que nous pourrons éliminer la faim et la pauvreté et contrer la menace existentielle des changements climatiques, qui restent un danger à cause du capitalisme débridé. Nous devons également poursuivre nos efforts mondiaux en faveur de migrations régulières, sûres et ordonnées.

Nous sommes certains que les peuples du monde iront de l'avant, avec vigueur et espoir, pour bâtir un nouvel ordre mondial fondé sur la justice, l'équité et le multilatéralisme afin de garantir la paix et la sécurité internationales pour le bien commun, conformément aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

Merci beaucoup.

Bahreïn (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 27)

Déclaration de M. Abdullatif bin Rashid Alzayani, Ministre des affaires étrangères du Royaume de Bahreïn

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

Au nom de Dieu, le plus miséricordieux, le plus compatissant,

J'ai le plaisir d'exprimer mes félicitations sincères aux peuples du monde en cette occasion particulière où nous commémorons ensemble le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Au fil des années, celle-ci a mis en exergue l'importance de la coopération internationale pour traiter des questions mondiales cruciales et relever les défis politiques, économiques, de sécurité et de développement, ainsi que pour promouvoir la paix, la sécurité et la prospérité pour toute l'humanité.

Le Royaume de Bahreïn apprécie les efforts sincères de l'ONU et salue le rôle constructif joué par ses organismes et organes dans différents domaines, ainsi que l'appui et l'assistance qu'ils apportent aux pays du monde entier pour les aider à mettre en œuvre leurs programmes et initiatives de développement.

Le Royaume de Bahreïn, sous la direction de S. M. le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa, s'emploie à renforcer sa coopération constructive avec l'Organisation des Nations Unies afin d'atteindre les objectifs de son gouvernement avec le soutien et l'engagement constants du Premier Ministre, S. A. R. le Prince Salman bin Hamad bin Isa Al Khalifa.

Je tiens à me féliciter de la relation étroite entre le Royaume de Bahreïn et l'ONU, et à réaffirmer notre détermination à œuvrer sans cesse en faveur d'un partenariat renforcé avec l'Organisation et ses organes, organismes et bureaux. Le Royaume de Bahreïn continuera de participer activement aux programmes et projets adoptés par l'ONU, conformément à notre attachement à ce qui prévoit la Charte des Nations Unies et aux nobles principes humanitaires qui ont présidé à la création de l'Organisation.

Le Royaume de Bahreïn s'efforce de donner suite aux buts et principes inscrits dans la Charte, y compris en relevant le niveau de vie de sa population et en créant un climat propice à l'instauration du progrès et du développement socioéconomiques. Le Royaume est en train d'examiner son accord-cadre de partenariat stratégique avec l'ONU, qui favorisera la coopération stratégique et le développement durable en application du nouveau programme du Gouvernement et des résolutions pertinentes. L'Accord-cadre est le premier du genre dans la région, et le Royaume de Bahreïn a reçu des demandes de la part de six organismes des Nations Unies, en plus des 16 organismes qui y sont déjà parties, qui souhaitent rejoindre et signer la version actualisée.

Le Royaume de Bahreïn se préoccupe du développement humain, qui est au cœur de ses efforts de développement. Le Gouvernement continue par conséquent de travailler d'arrache-pied à la concrétisation des objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030, tout en tenant compte des multiples défis et difficultés que nous rencontrons. Il a été en mesure d'intégrer 87 % des objectifs de développement durable dans ses programmes et initiatives.

Nous saluons aussi les efforts sincères déployés par les bureaux et organismes des Nations Unies basés au Royaume de Bahreïn, qui ont toujours démontré leur efficacité et leur capacité d'apporter une assistance à l'ensemble des ministères et des autorités du pays.

Le Royaume de Bahreïn se félicite du rôle de l'ONU dans l'instauration de la coopération entre les nations et entre les peuples et dans le règlement des conflits par des moyens pacifiques. À ce sujet, le Royaume accueille avec satisfaction le nouveau Pacte mondial lancé par le Secrétaire général en vue d'instaurer un ordre mondial plus équitable qui garantisse l'égalité partout dans le monde. Nous souscrivons également à son appel en faveur d'une participation pleine, globale et égale aux travaux de toutes les institutions internationales.

Le Royaume de Bahreïn place de grands espoirs dans le rôle présent et futur de l'ONU pour ce qui est de créer un climat mondial propice à régler les problèmes vitaux auxquels nous nous heurtons, de manière à bâtir une communauté mondiale sûre, stable et prospère.

Continuons de chercher des solutions scientifiques et concrètes innovantes qui ouvrent la voie, pour la communauté internationale, à la concrétisation de ses nobles idéaux au moyen d'un partenariat international efficace qui conjugue les efforts internationaux afin de parvenir à la paix et à la sécurité internationales.

Que la miséricorde et les bienfaits de Dieu soient sur vous.

Je vous remercie.

Tchad (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 28)

Déclaration de M. Amine Abba Siddick, Ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger de la République du Tchad

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de délégation,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
Monsieur le Président du Conseil de sécurité,
Monsieur le Président du Conseil économique et social,
Monsieur le Président de la Cour internationale de Justice,
Mesdames, Messieurs,

Le Maréchal du Tchad, Idriss Deby Itno, Président de la République, Chef de l'État, qui aurait bien voulu s'adresser personnellement à cette auguste assemblée mais empêché, m'a chargé de vous délivrer ce message.

« C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à cette auguste assemblée réunie pour commémorer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, sous le thème : « L'Avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme ».

C'est l'occasion pour nous de saluer les grandes réalisations accomplies par l'ONU, mais aussi de réfléchir sur le chemin qui reste à parcourir et les actions à mener afin de relever les nombreux défis qui demeurent plus que jamais dressés sur la voie de la mise en oeuvre des promesses de la Charte des Nations Unies, socle de notre Organisation commune.

En effet, il y a 75 ans, l'Organisation des Nations Unies était créée au nom des peuples du monde, pour : « préserver les générations futures du fléau de la guerre... », à travers un ordre international basé sur le droit, consacrant les droits de l'homme, l'égalité souveraine des nations, le droit à l'autodétermination, le respect de l'indépendance, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, le règlement des différends par des moyens pacifiques, conformément aux principes de justice et la loi internationale, le recours aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples.

Soixante-quinze ans après, nous nous réjouissons que l'ONU ait réussi à préserver le monde des affres des guerres dévastatrices à l'échelle mondiale, sauvant ainsi la vie des centaines de milliers de personnes et atténuant des souffrances humaines, grâce à la diplomatie préventive, à la médiation, au maintien et à la consolidation de la paix, aux actions humanitaires mais aussi aux activités de développement.

Les grands progrès réalisés, que nous tenons à saluer ici, en matière des droits de l'homme, d'égalité homme-femme, des droits de l'enfant, d'accès à l'éducation, d'environnement, de lutte contre les maladies, sont également à mettre à l'actif de l'ONU, qui en a été le catalyseur.

Toutefois, il importe de souligner que 75 années après sa création, l'ONU est loin d'avoir rempli les promesses contenues dans la Charte.

Les conflits armés meurtriers n'ont cessé de faire des victimes jusqu'à ce jour dans de nombreuses parties du monde, en particulier dans les pays en développement, qui sont les plus vulnérables dans la structure du système international.

De plus, des millions de personnes à travers le monde continuent à souffrir énormément des maux que l'ONU était destinée à juguler. Outre les conflits armés meurtriers aux conséquences socioéconomiques dévastatrices, la pauvreté, la faim, les inégalités, les ravages des changements climatiques mais aussi le terrorisme, l'extrémisme violent, le nationalisme résurgent, la xénophobie, les tensions géopolitiques, etc. sont autant de défis qui nous interpellent tous, l'ONU en premier lieu.

De la capacité des Nations Unies à gérer et résoudre ces menaces existentielles, dépendra la crédibilité du multilatéralisme auquel nous sommes tous attachés. Car les espoirs que les peuples du monde fondent sur l'ONU, qui demeure le cadre par excellence d'échange, de réflexion et d'action collective pour trouver ensemble des solutions aux problèmes de l'humanité, nous condamnent à ne ménager aucun effort en vue de réaliser ces aspirations des peuples.

Il nous faudra pour cela un engagement sans cesse renouvelé, une détermination sans faille et une action collective plus vigoureuse dans la mise en oeuvre des objectifs qu'on s'est fixés, dans le cadre des Nations Unies, notamment l'Agenda 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba et l'Accord de Paris.

L'Agenda 2030 par exemple qui a suscité tant d'espoirs lors de son adoption n'a pas comblé nos légitimes attentes. L'écart entre les engagements pris et la réalité sur le terrain, en particulier en Afrique, est considérable.

C'est pourquoi, il est hautement urgent, en ce temps de célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, de tout faire pour la réussite de ce programme de développement pour l'ensemble de l'humanité, qui constitue l'outil le plus à même de permettre la réalisation des promesses de la Charte et l'ultime but de ne laisser personne de côté.

Nous demeurons convaincus qu'il est encore temps d'agir pour accélérer la mise en œuvre de ses 17 objectifs ; car leur réussite est un devoir moral et une responsabilité qui nous incombent à tous.

Mesdames, Messieurs,

La capacité de l'Organisation des Nations Unies à réaliser ses promesses passent également par sa réforme pour l'adapter au monde d'aujourd'hui afin de la rendre mieux à même d'apporter les réponses adéquates aux causes profondes de fléaux énumérés plus haut qui font plus de dégâts dans les pays en développement, aux capacités plus limitées. Tous ces défis qui restent à relever nécessitent de la part de chacun l'attachement à la Charte des Nations Unies et le renforcement du multilatéralisme. Ils appellent également de nos États un engagement renouvelé et une action collective plus vigoureuse à travers une coopération internationale accrue, avec des actions de développement fortes et ciblées au profit des États vulnérables, les pays en développement sans littoral, les pays les moins avancés, les petits pays insulaires en développement.

La réalisation des objectifs de l'ONU exige aussi un renforcement des efforts louables déjà entrepris, à savoir les partenariats avec les organisations régionales. C'est l'occasion de saluer une fois de plus le partenariat entre l'ONU et l'Union africaine qui permet de travailler en complémentarité pour réaliser les objectifs communs.

Des efforts accrus dans la prévention des conflits et de la consolidation de la paix permettront non seulement de sauver des vies mais également de mieux concentrer les moyens là où il y a le plus de besoins. De même, des mandats mieux adaptés aux opérations de paix renforceront leur efficacité, dans le respect du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, bien évidemment.

Pour terminer, je voudrais réitérer une fois de plus, l'attachement de mon pays aux objectifs et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et oeuvrer sans relâche à leur réalisation.

Je vous remercie. »

Guatemala (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 29)

Déclaration de M. Pedro Brolo Vila, Ministre des relations extérieures de la République du Guatemala

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

Le Guatemala, en tant que Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, reconnaît que celle-ci est le mécanisme central le plus représentatif pour le dialogue et l'élaboration de normes que nous ayons en tant que communauté internationale, et nous devons nous féliciter de ces 75 années d'existence.

L'ONU a accompagné le monde face à diverses crises, guerres et difficultés de toutes sortes, mais l'actuelle pandémie causée par la COVID-19 constitue la plus grande urgence que l'humanité ait rencontrée, et qui met également en lumière les lacunes et les problèmes socioéconomiques de nos pays. C'est un moment important pour réfléchir à la question de savoir s'il est nécessaire de nous repenser comme États afin d'apporter de profonds changements à l'Organisation dans le but de la rendre plus agile et de faire qu'elle soit au service des vrais protagonistes, à savoir les populations les plus vulnérables.

Nous devons redoubler notre engagement et renforcer le système des Nations Unies, pour regagner en confiance et être en mesure de relever les défis communs naissants et d'atteindre les buts inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Nous appelons à redoubler d'efforts par l'intermédiaire de la coopération stratégique et à orienter cette dernière là où on en a le plus besoin, en évitant que les ressources soient centralisées sur les aspects administratifs au sein du système des Nations, tant au Siège que dans les bureaux de pays.

Il convient de souligner que le Guatemala contribue aux trois piliers de l'Organisation. À cet égard, je tiens à mettre l'accent sur ce qui suit.

Concernant le pilier Paix et sécurité, nous sommes pour un renforcement de la diplomatie préventive. Nous continuons de soutenir différentes missions de maintien de la paix en leur fournissant des hommes et des femmes. Le Guatemala persiste et signe pour dire que les armes de destruction massive ne devraient pas être utilisées, en quelque circonstance que ce soit.

Pour ce qui a trait au pilier Développement, nous œuvrons à la concrétisation des objectifs de développement durable et, l'an prochain, nous présenterons le rapport sur notre troisième examen volontaire national. Nous savons que si nous redoublons tous nos efforts nous pouvons atteindre les objectifs du Programme 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba et de l'Accord de Paris.

S'agissant du pilier Droits de l'homme, nous insistons sur le fait qu'il importe de ne pas perdre de vue la notion d'universalité des droits humains ; nous devons agir dans l'unité, en favorisant l'égalité des chances pour tous. Nous nous disons une fois de plus prêts à poursuivre nos efforts pour garantir le respect universel et effectif des droits élémentaires et des libertés fondamentales de toutes les personnes.

Nous soulignons à nouveau la nécessité d'en finir avec la compartimentation des piliers afin de parvenir à une approche cohérente et intégrée de l'action de l'ONU, qui

reconnaisse la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme comme liés entre eux et se renforçant mutuellement.

Nous réaffirmons notre attachement au multilatéralisme ; nous sommes convaincus du rôle de l'ONU pour façonner un avenir inclusif et durable au profit des générations futures, qui comptent sur nous.

Merci beaucoup.

Ouzbékistan (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 30)

Déclaration de M. Abdulaziz Kamilov, Ministre des affaires étrangères de la République d'Ouzbékistan

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Distingué Secrétaire général,
Distingué Président de l'Assemblée générale,
Mesdames et Messieurs,

Cette année, nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Grâce à elle, nous avons pu consolider nos efforts communs afin de traverser avec succès les épreuves les plus difficiles qui touchent les intérêts à la fois de l'humanité dans son entier et ceux de certains pays et de certaines régions. Par son rôle de cheffe de file dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 et ses conséquences, l'ONU a une nouvelle fois démontré la nécessité d'une coopération étroite et d'une approche multilatérale pour venir à bout des problèmes communs.

Aujourd'hui, l'Ouzbékistan est résolument entré dans la phase qualitative de son développement. Nous avons obtenu des résultats notables en menant une politique étrangère ouverte, pragmatique et constructive. La nouvelle voie tracée par le Président de l'Ouzbékistan, M. Shavkat Mirziyoyev, est activement suivie ; elle passe par un renforcement de la confiance politique et de l'entente mutuelle en Asie centrale.

Notre pays continue de jouer un rôle important dans la consolidation des efforts déployés par les États Membres de l'ONU en vue de mettre fin à la guerre dans l'Afghanistan voisin. En conséquence d'efforts marqués, il existe à présent une réelle occasion de construire plus avant, dans la paix, l'État afghan et de mener à bien son relèvement dans les sphères économique et sociale.

Les 28 années de coopération constructive entre l'Ouzbékistan et l'ONU ont été remplies d'événements importants. Nous poursuivons la mise en œuvre effective des objectifs de développement durable avec des mesures visant à remédier à la pauvreté et à améliorer le bien-être social de la population, à garantir l'égalité des sexes et la liberté d'expression, à protéger l'environnement et à surmonter les conséquences des changements climatiques.

Parmi plusieurs grandes initiatives que nous entendons défendre et mettre en pratique, je tiens à souligner l'élaboration d'une convention internationale sur les droits d'utilisation et la promotion d'un projet de résolution de l'Assemblée générale pour déclarer la région de la mer d'Aral zone d'innovations et de technologies écologiques.

L'Ouzbékistan est déterminé à continuer de contribuer aux activités de l'ONU en vue d'appliquer le programme international dans la pratique.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, au nom des dirigeants et de tout le peuple ouzbèkes, de féliciter l'ensemble des participants à la manifestation organisée ce jour à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU et de leur souhaiter ainsi qu'à leurs familles santé, succès et bien-être.

Merci de votre attention.

Angola (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 31)

Déclaration de M. Tété António, Ministre des relations extérieures de la République d'Angola

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Excellences,
Distingués représentantes et représentants,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour nous de participer à la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Nous souscrivons sans réserve à la Déclaration conjointe, qui met l'accent sur nombre des questions que nous jugeons cruciales pour la stabilité et le développement de tous les pays du monde, et sur l'importance du multilatéralisme comme meilleur moyen de régler nos problèmes et de garantir un monde plus prospère, sûr et équitable.

Monsieur le Président,

Malheureusement, depuis la création de l'Organisation, précieuse s'il en est, de nombreux pays souffrent toujours de la pauvreté, de la faim et des inégalités économiques. Ces facteurs contribuent à l'augmentation des conflits armés, des extrémismes religieux et ethniques et au déplacement forcé de communautés entières. Ces phénomènes sont prévalents dans maintes parties du monde, en particulier dans les pays les plus pauvres et les moins avancés, qui souvent doivent encore composer avec les conséquences de facteurs internes et externes.

À cet égard, nous devons profiter de cette occasion pour insister sur certains points dont nous estimons qu'ils sont impératifs et devraient être pris en considération alors que nous nous employons à rendre l'Organisation plus pertinente et mieux équipée pour faire face aux problèmes actuels et aux guerres du futur dans le monde d'après la pandémie.

Nous devons éviter la méfiance entre les peuples en utilisant l'ensemble des moyens et des ressources disponibles pour encourager le règlement pacifique des conflits, comme le prévoit la Charte des Nations Unies. La République d'Angola a foi dans les principes consacrés par la Charte, mais d'importants changements structurels s'imposent. Parmi eux, il y a la réforme attendue de longue date du Conseil de sécurité, qui doit refléter la réalité contemporaine du système international. Nous réaffirmons les exigences qui figurent dans le Consensus d'Ezulwini sur la réforme du Conseil de sécurité, en vertu desquelles l'Afrique aurait deux sièges permanents et cinq sièges non permanents et bénéficierait de tous les droits et privilèges associés.

Monsieur le Président,

Selon nous, un autre changement pertinent consisterait à faire en sorte que les ressources soient mieux axées et dirigées vers des partenariats plus efficaces afin de garantir des réponses plus concrètes et inclusives aux défis complexes qui se posent à nos sociétés. Cela devient d'autant plus important à présent que nous devons traiter des conséquences de la pandémie inattendue, qui a déjà coûté la vie à tant d'innocents dans le monde.

En outre, malgré la pandémie et la nécessité de coopération et de solidarité face aux crises sanitaires, l'accent accru mis sur le partenariat devrait aussi s'appliquer aux différends politiques et militaires. La restructuration géopolitique en cours est préoccupante et nous encourageons fortement ceux qui en ont les moyens à influencer sur ces tendances afin que l'on opte pour la diplomatie préventive et la médiation dans le but de prévenir l'escalade et la reprise des hostilités qui attisent les idéologies radicales et l'extrémisme violent dans bien des parties du monde.

Enfin, nous soulignons qu'il importe de soutenir les efforts déployés par les Nations Unies en vue de protéger notre planète et d'atténuer la dangereuse menace que représentent les changements climatiques. Si nous n'engageons pas une action coordonnée et plus déterminée pour protéger notre planète et continuons d'épuiser ses ressources naturelles sans prendre en compte l'impact que cela a sur l'environnement, le déplacement de communautés à cause de problèmes liés au climat tels que les sécheresses, la désertification, les pénuries de nourriture et d'eau et les incendies de forêt, entre autres, sera à l'origine de futurs conflits.

À cet égard, Monsieur le Président, le Président João Manuel Gonçalves Lourenço a énoncé des réformes robustes pour réduire notre dépendance au pétrole et protéger la riche biodiversité de notre pays au profit des générations futures.

Pour terminer, je profite de l'occasion pour féliciter S. E. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, de tous ses efforts pour promouvoir la paix et le développement durable. Nous nous engageons à rester un partenaire actif dans ses efforts de réforme du pilier Paix et sécurité et dans sa détermination à améliorer la capacité de l'ONU de s'acquitter de son mandat pour une réforme manifeste qui renforcera l'incidence des activités de maintien de la paix.

Je vous remercie.

Yémen (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 32)

Déclaration de M. Mohammed Abdullah Al-Hadhrami, Ministre des affaires étrangères de la République du Yémen

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Nous commémorons aujourd'hui le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies dans le contexte de problèmes majeurs sur les plans politique, économique et humanitaire. Outre les difficultés rencontrées par beaucoup de pays du monde, y compris le mien, la flambée de COVID-19 représente une nouvelle menace mondiale qui touche tous les aspects de nos vies et souligne, comme jamais, le fait que l'ONU et la diplomatie multilatérale ne sont plus une option, mais une nécessité indispensable.

La République du Yémen a été parmi les premiers pays à rejoindre l'Organisation. Celle-ci et ses institutions spécialisées continuent de jouer un rôle de premier plan dans l'appui au développement et à la stabilité au Yémen. Depuis 2011, l'ONU contribue activement au processus de paix dans mon pays, par l'entremise des efforts du Secrétaire général et de son envoyé spécial. Nous appuyons le processus tendant à trouver une solution globale et durable sur la base du mandat convenu pour mettre fin au coup perpétré par la milice houthiste contre l'État et ses institutions.

Mon gouvernement est résolu à rétablir la paix et la stabilité et fait de grandes avancées en ce sens. La population yéménite a accepté les résultats de la conférence de dialogue national sans exclusive, par laquelle il a été unanimement décidé d'élaborer une nouvelle Constitution fédérale pour répondre à l'aspiration du peuple yéménite à bâtir un État moderne, démocratique et civil fondé sur les principes de la justice, de l'égalité, de l'état de droit, de la bonne gouvernance et de la répartition équitable des richesses et du pouvoir.

Toutefois, ce processus a été pris en otage par la milice houthiste soutenue par les Iraniens, compromettant notre légitimité constitutionnelle incarnée par S. E. le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour. Ce jour même en 2014, le Yémen a été jeté dans la fournaise de la guerre. Cela a donné lieu à la pire crise humanitaire au monde et annihilé les rêves de liberté, de développement, de stabilité et d'une vie décente du peuple yéménite.

Compte tenu de notre foi dans la paix et de l'importance d'alléger la souffrance de notre peuple, nous continuerons de tendre la main pour parvenir à une paix juste et durable qui repose sur les trois mandats convenus, à savoir l'Initiative du Golfe et son mécanisme de mise en oeuvre, les résultats du dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, dont la résolution 2216 (2015).

Nous apprécions le rôle joué par le Secrétaire général et son envoyé spécial pour le Yémen et réaffirmons que nous continuerons de contribuer de manière constructive à l'ensemble des efforts et des initiatives visant à obtenir une paix globale et durable au Yémen. Nous saluons la Coalition en appui à la légitimité au Yémen, formée sous la direction du Royaume frère d'Arabie saoudite, en vue de restaurer l'État et ses institutions, de préserver l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen et de promouvoir

la sécurité et la stabilité sur son territoire. Nous remercions les pays donateurs de toute l'aide humanitaire fournie pour atténuer la souffrance humanitaire due à la guerre futile menée par la milice houthiste dans le pays.

Pour terminer, Monsieur le Président, la République du Yémen réaffirme sa foi et son attachement aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international pour parvenir à la paix, à la justice et à l'égalité et promouvoir un esprit de coopération mutuelle entre les peuples du monde.

Merci.

Jamaïque (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 33)

Déclaration de M^{me} Kamina Johnson Smith, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Face à des défis multiples et complexes, à des sentiments de plus en plus hostiles à l'égard du multilatéralisme, à une pandémie mondiale et à la crise économique qui l'accompagne, ce soixante-quinzième anniversaire revêt encore plus d'importance. L'engagement pris par nos gouvernements il y a 75 ans de pratiquer la tolérance et de vivre en paix les uns avec les autres en bons voisins, et de mettre les mécanismes internationaux au service de la promotion du progrès économique et social de tous les peuples, mérite une réflexion approfondie.

La Charte des Nations Unies incarne notre vision d'un monde placé sous le signe du développement inclusif et durable, et vivant dans un climat de paix et de sécurité. Tel est le monde auquel nous aspirons, et le monde qu'il nous faut.

L'ONU a appelé l'attention internationale sur les questions cruciales que sont les droits de l'homme, la décolonisation, le racisme, les changements climatiques, la coopération économique, l'endettement et le désarmement, autant d'aspects fondamentaux pour le développement, qui demeurent pertinents pour l'égalité et la prospérité individuelles, nationales et mondiales.

En effet, ce n'est que par le dialogue, la coopération et l'assistance à l'échelle internationale que nous atteindrons nos objectifs de développement socioéconomique et garantirons un héritage durable de paix, de sécurité et de prospérité pour les générations actuelles et futures.

Les événements sans précédent provoqués par la pandémie de COVID-19 ont concrétisé notre vue de longue date selon laquelle « y aller seul » n'est pas une option envisageable pour les petits États insulaires en développement comme la Jamaïque. Nous savons que, dans cette période difficile, les pays grands et petits, riches et pauvres, font l'expérience de ce qu'il y a de commun à notre humanité et de la réalité qui veut que nous soyons tous liés les uns aux autres. La contribution énorme de l'ONU au traitement des nombreux problèmes qui touchent les citoyens du monde est indiscutable. Aujourd'hui, nous remercions l'Organisation, en particulier pour le Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement.

Consciente du rôle capital que le multilatéralisme joue dans un monde interdépendant, la Jamaïque continue d'appuyer le travail de l'ONU. Elle reste engagée en faveur de tous les efforts visant à rendre l'Organisation plus cohérente, efficace et adaptée. Les Jamaïcains continuent donc de servir l'Organisation, ses organes et ses institutions spécialisées, en diverses qualités, avec pour seul but de parvenir à l'ONU qu'il nous faut et à l'avenir que nous voulons.

Alors que nous célébrons ce jalon du soixante-quinzième anniversaire dans un climat mondial en perpétuelle évolution, chaque État Membre doit assumer sa responsabilité de promouvoir une entente accrue et un esprit de compromis, ainsi que

le dialogue et la coopération, de telle sorte qu'ensemble nous puissions créer l'ONU qu'il nous faut pour favoriser l'avènement de l'avenir que nous voulons pour nous et les générations à venir.

Je vous remercie.

Lituanie (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 34)

Déclaration de M. Linas Linkevičius, Ministre des affaires étrangères de la République de Lituanie

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Il y a 75 ans, l'ONU a été fondée, avec une foi réaffirmée dans l'égalité de droits des pays, grands et petits. Elle a permis d'avoir confiance dans le fait qu'ensemble nous pouvions mieux assurer la paix et la sécurité qu'un pays à lui seul. Depuis lors, elle a rassemblé 193 pays pour prouver que collectivement nous pouvions atteindre des objectifs ambitieux – paix, désarmement, non-prolifération, stabilité, égalité et prospérité.

L'occasion que nous marquons aujourd'hui est comme une médaille – pile et face. D'un côté, nous voulons célébrer les grandes réalisations obtenues tout au long de ces 75 années ; de l'autre, nous réalisons l'écart entre l'avenir que nous voulons et la réalité. Il reste beaucoup à accomplir pour atteindre les objectifs de développement durable, des conflits prolongés en Europe et dans le monde n'ont pas encore été réglés, les droits humains nécessitent plus que jamais d'être protégés, et nous rencontrons de nouvelles difficultés en termes de santé publique. Pourtant, en dépit de ces lacunes, il fait peu de doute que le système multilatéral a contribué de manière décisive à promouvoir et protéger la paix, la prospérité et la sécurité dans le monde au cours des 75 dernières années.

Monsieur le Président,

En célébrant le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, nous renouvelons notre engagement à l'égard de la Charte, réfléchissons à sa signification pour la paix et la sécurité internationales et réaffirmons son importance fondamentale pour le multilatéralisme.

La Lituanie a été l'un des très rares pays, membres à part entière de la Société des Nations, qui ont disparu de la carte du monde après la Deuxième Guerre mondiale et n'ont donc pas été en mesure de signer la Charte des Nations Unies et de faire partie des Membres fondateurs de l'ONU. Au lieu de cela, nous avons vécu l'anarchie, le mépris du droit international et l'agression. Notre histoire nous oblige à nous opposer aux tentatives de déformer les faits historiques et de blanchir les crimes des régimes totalitaires. Quand on met en doute les faits réels, on revient aux méthodes de division en sphères d'influence, à la justification de l'incitation à la haine, à la montée du nationalisme et à l'agression contre les pays voisins.

Monsieur le Président,

L'an prochain, la Lituanie célébrera le trentième anniversaire de son adhésion à l'ONU. Notre passé a fait de la préservation de la liberté et de la démocratie notre grande priorité nationale, qui ne doit pas être prise pour acquise. Nous devons travailler ensemble pour défendre les principes fondateurs de l'Organisation et y adhérer, surmonter les difficultés et avoir l'avenir que nous voulons, avec une ONU moderne, fondée sur des valeurs et efficace.

Je vous remercie.

Algérie (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 35)

Déclaration de M. Sabri Boukadoum, Ministre des affaires étrangères de la République algérienne démocratique et populaire

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

Au nom de Dieu, le Miséricordieux, le Compatissant,

Monsieur le Président,

Tout d'abord, j'ai le plaisir d'exprimer ma profonde gratitude aux organisateurs de cette initiative visant à célébrer le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous souvenons de la détermination des pères fondateurs à réaliser l'aspiration des peuples à un monde de paix, de sécurité et de développement.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler notre attachement au multilatéralisme et examiner la manière dont l'Organisation s'est développée, ses succès et les difficultés qu'elle rencontre. La Charte des Nations Unies est le socle sur lequel repose la vision d'un nouveau genre de relations internationales. Tous les pays se sont engagés à s'abstenir de donner dans les causes de conflit, de crise et de guerre et à recourir au règlement pacifique des différends, sur la base de la justice, ce qui a joué un rôle majeur pour contenir et régler plusieurs guerres qui auraient coûté très cher en vies humaines.

Cependant, compte tenu de l'évolution rapide de la situation internationale, les crises auxquelles nous nous heurtons et la tendance aux décisions unilatérales interviennent au détriment des cadres multilatéraux, à quoi tout le monde aspire dans la mesure où ils constitueraient un forum permanent où les peuples de la planète pourraient régler leurs différends et défendre leurs droits. Nous devons par conséquent mener à bien dans les meilleurs délais la réforme de l'ONU afin que l'Organisation puisse relever les défis de l'heure, en particulier mettre fin au colonialisme, maintenir la paix et la sécurité internationales et réaliser le développement durable, autant de choses que les gens souhaitent.

Monsieur le Président,

Nous sommes convaincus que le succès des Nations Unies ne peut être réalisé sans les efforts des États Membres pour développer et améliorer ses objectifs et ses buts. Aussi, je vous assure de l'attachement de l'Algérie au multilatéralisme et aux Nations Unies, en tant que partenaire sincère et actif dans tous les efforts visant à maintenir la paix et la sécurité internationales, conformément aux principes et aux objectifs de notre organisation, et dans toutes les initiatives visant à accélérer la réalisation du développement durable et la réforme tant attendue qui fera des Nations Unies une organisation pour tous les peuples du monde.

Monsieur le Président,

Nous vous remercions de nous avoir donné la parole.

Cameroun (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 36)

Déclaration de M. Lejeune Mbella Bella, Ministre des relations extérieures de la République du Cameroun

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : français et anglais]

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Tout protocole dûment respecté,

Le thème choisi pour la commémoration de cette année est un témoignage éloquent du fait que l'ONU est le forum le plus approprié et bientôt le plus fructueux pour répondre aux défis actuels.

Monsieur le Président,

La commémoration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation me donne l'occasion de saluer la coopération entre le Cameroun et l'ONU. En effet, mon pays, qui est une pupille de l'ONU, entretient avec l'Organisation une coopération riche.

Tout d'abord, le 12 juin 2006, le Cameroun et le Nigéria ont signé à Greentree, sous l'es auspices de l'ONU un accord historique fixant les modalités et le calendrier de mise en œuvre de l'arrêt de 2002 dans lequel la Cour internationale de Justice a ordonné le transfert de la péninsule de Bakassi du Nigéria au Cameroun.

Deuxièmement, le 10 juin 2019, mon pays a été éligible au Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix. Enfin, le 5 mai 2020, le Cameroun et le Programme des Nations unies pour le développement ont signé un accord de financement destiné au démarrage de la mise en œuvre du plan présidentiel pour la reconstruction et le développement des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Le Cameroun saisit cette occasion pour réitérer son appel en vue d'une mobilisation internationale plus active en faveur de ce plan présidentiel, qui constitue l'un des leviers en vue de l'avènement d'une paix durable dans notre pays.

Monsieur le Président,

La situation que traverse le monde aujourd'hui constitue une menace à laquelle tous les pays doivent faire face. Comme le disait le chef de l'État du Cameroun le 17 mai 2014 au Sommet de Paris pour la paix et la sécurité en Afrique : « À menace globale, réponse globale ». Le Cameroun en appelle de ce fait à une mobilisation et à une solidarité internationales agissant pour venir à bout de la pandémie de COVID-19.

Qu'il me soit permis d'ajouter mon humble voix à celles des précédents intervenants pour souhaiter un bon anniversaire à notre organisation qui fête aujourd'hui ses 75 ans.

Je vous remercie.

Libye (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 37)

Déclaration de M. Mohamed T. H. Siala, Ministre des affaires étrangères de l'État de Libye

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

Monsieur le Président,

Nous commémorons aujourd'hui le soixante-quinzième anniversaire de la fondation de l'ONU. C'est en effet une grande occasion, à laquelle nous reconnaissons le respect et la reconnaissance que nous devons aux pères fondateurs de l'Organisation, qui a atteint de nombreux objectifs au service de la paix, de la sécurité et de la prospérité des peuples. Nous sommes tous d'accord, il me semble, pour dire que la célébration de ce moment historique montre très clairement que nous devons insister sur la nécessité de relever les défis qui menacent les objectifs de l'Organisation.

Chacun d'entre nous sait que nous sommes confrontés à de graves défis mondiaux compliqués par la COVID-19, qui inflige des pertes humaines quotidiennes, tient en otage le cycle de développement économique et affecte les secteurs des services et de l'industrie. La pandémie ne fait pas de discrimination entre les populations et ne reconnaît pas les frontières. Il s'agit d'un défi sérieux auquel se heurtent la longue expérience de l'ONU et la détermination des dirigeants du monde. Nous sommes tous appelés à travailler collectivement et solidairement pour faire face à la pandémie et la vaincre.

Nous croyons sincèrement que, conformément à la Charte des Nations Unies, que nous avons tous adoptée, nous devons assumer une responsabilité humaine et morale, soutenir nos intérêts nationaux et reconnaître que tout être humain, où qu'il vive, a le droit de mener une vie libre et digne et de jouir de ses libertés et droits fondamentaux, qui ont été établis par des traités et des règles internationaux. Tels sont précisément les objectifs et les buts pour lesquels l'ONU a été fondée.

La Libye tient l'Organisation en grands respect et estime. L'ONU a aidé la Libye à obtenir son indépendance. La Libye s'efforce aujourd'hui de parvenir à la réconciliation et à la paix par le biais du processus de paix afin que nous puissions surmonter la situation difficile à laquelle nous sommes confrontés et établir un État civil démocratique auquel le peuple libyen aspire.

Monsieur le Président,

Nous nous joignons à tous ceux qui souhaitent que l'ONU joue un rôle plus efficace et plus actif pour répondre aux menaces et aux défis auxquels sont confrontés nos peuples, notre planète et les générations futures. À cet égard, nous estimons qu'il est important de prendre en considération les principes suivants.

Premièrement, le maintien du système multilatéral, que l'ONU dirige depuis sa création au cours des dernières décennies, a permis une approche collective, qui a été essentielle pour traiter plus de quelques crises et conclure des accords et conventions internationaux dans divers domaines – renforçant ainsi les trois piliers intégraux sur lesquels l'ONU a été établie : la paix et la sécurité internationales, le développement et les droits de l'homme.

Par conséquent, le rejet du multilatéralisme non seulement érodera nos intérêts communs mais entraînera un manque de confiance, des doutes, de la méfiance et des conflits d'intérêts qui menaceront la paix, la sécurité et la stabilité internationales.

Deuxièmement, nous devons convenir que notre parole aujourd'hui et les défis complexes auxquels elle est confrontée sont totalement différents de ceux qui remontent à la fondation de l'Organisation – un fait qui nous oblige à revitaliser l'ONU et ses organes et organismes. Nous appuyons donc les efforts déployés par le Secrétaire général pour réformer l'Organisation. Nous sommes convaincus que la réforme du Conseil de sécurité est devenue une priorité, dictée par la nécessité de résoudre plusieurs conflits et le fait qu'il manque d'égalité dans sa représentation du contexte international actuel.

Nous devons réformer le Conseil de sécurité en réponse au juste appel lancé par le continent africain dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte et rectifier l'injustice dont l'Afrique souffre en termes de représentation au Conseil, d'autant plus que la plupart des points à l'ordre du jour du Conseil concernent l'Afrique et qu'un tiers des membres de l'Assemblée générale sont des pays africains. Nous considérons donc qu'il est impératif de procéder à des réformes fondamentales concernant le Conseil, qui s'est de plus en plus éloigné des conflits en cours sur le continent et du droit des peuples à résoudre leurs propres conflits.

Troisièmement, nous devons garantir notre engagement à réaliser les 17 objectifs de développement durable, en particulier la lutte contre la pauvreté et la faim. Nous devrions donc unir tous nos efforts pour résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés, notamment par un financement adéquat pour tenir les promesses que nous avons faites, en particulier celle de ne laisser personne de côté ; de soutenir les programmes de développement dans les pays pauvres et les pays en crise ; et de concentrer nos efforts sur l'allègement des souffrances des personnes les plus vulnérables, en particulier les femmes, les enfants et les personnes ayant des besoins particuliers.

Quatrièmement, notre monde est confronté aux nouvelles quotidiennes désastreuses des victimes des migrations clandestines, qui sont devenues un titre récurrent impliquant un bilan humain tragique. Elles sont le résultat de plusieurs facteurs qui ont été exploités par les réseaux de traite des êtres humains actifs dans les pays d'origine et de destination. Le traitement de la question des migrations dépasse les capacités nationales individuelles et exige une réponse internationale transversale, basée sur le soutien des programmes de développement et l'amélioration de la performance des secteurs productifs et des services dans les pays concernés. Nous devons passer de simples promesses à la coopération pour mettre fin à ce phénomène et fournir les ressources nécessaires pour empêcher les personnes de penser que la migration est une solution.

Monsieur le Président,

Nous espérons que la commémoration de cet anniversaire sera un investissement concret dans le renforcement de nos efforts et de notre solidarité commune pour défendre les buts et les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous espérons qu'avec chaque nouveau jour, l'Organisation aura un impact positif sur des millions de personnes.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, de nous avoir donné la parole.

Argentine (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 38)

Déclaration de M. Felipe Carlos Solá, Ministre des relations extérieures, du commerce international et du culte de la République d'Argentine

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

Au cours des 75 dernières années, l'ONU a beaucoup accompli.

Tout d'abord, elle a permis d'éviter une nouvelle guerre mondiale, et elle a également fait avancer le processus de décolonisation, le désarmement, la non-prolifération et la protection et la promotion des droits de l'homme, des libertés individuelles, de l'égalité des sexes et des droits des travailleurs.

Monsieur le Président,

La pandémie actuelle a confirmé que nos modèles de croissance économique et d'accumulation au niveau mondial ne sont pas viables. Il est évident que nous devons tous réagir collectivement avec davantage d'unité, de responsabilité et de solidarité. Mais force est de reconnaître que cela ne suffit pas et qu'il est également temps de réexaminer ces mêmes modèles et le niveau d'injustice, qui laissent les pauvres de côté. Tout cela a été mis en évidence dans le contexte de la pandémie.

La pandémie a également fait reculer tous les programmes des Nations Unies et d'autres organisations multilatérales, qui apportent une assistance à des centaines de millions de personnes dans le monde, et a détourné notre attention de la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nous réaffirmons que les futurs vaccins et les autres découvertes publiques ont été déclarés biens publics, qui seront accessibles à tous – une réalisation importante et un exemple d'une meilleure prise de conscience découlant de la pandémie. Les défis futurs concernent le financement du développement, le renforcement de la résilience des populations, en particulier les plus touchées, et la modernisation des mécanismes de soins de santé préventifs de l'État, tout en faisant en sorte qu'ils répondent aux normes en vigueur dans la mesure du possible afin qu'ils puissent faire face aux futures pandémies.

L'aggravation des souffrances des populations en raison de la crise sanitaire et économique ne peut avoir que des conséquences multilatérales. Cela doit nous amener à renforcer les organisations qui sont aujourd'hui affaiblies par les actions délibérées de certains pays. Revenons à un multilatéralisme fort.

La République argentine estime que le rôle que joue l'ONU dans la recherche de solutions collectives à tous les types de défis environnementaux, auxquels nous devons continuer à nous attaquer, est de la plus haute importance. Nous sommes fermement résolus à renforcer les instruments multilatéraux efficaces en matière d'environnement.

Enfin, Monsieur le Président, je voudrais rendre hommage à ceux qui, il y a 75 ans, ont compris la nécessité de créer une organisation multilatérale pour assurer la paix et le développement. Nous ne sommes peut-être pas à la hauteur à leurs yeux, mais l'ONU est là pour redresser la barre.

Je vous remercie.

Mongolie (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 39)

Déclaration de M. Munkhjin Batsumber, Vice-Ministre des affaires étrangères de Mongolie.

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole à cette réunion de haut niveau consacrée à la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

L'Organisation mondiale, qui est née des cendres de la guerre la plus sombre de l'histoire de l'humanité, est devenue la plus puissante enceinte de coopération multilatérale.

Aujourd'hui, après 75 années d'existence, la Charte des Nations Unies demeure l'instrument de droit international le plus important.

L'ONU a contribué à désamorcer les conflits les plus dévastateurs ; rendu possible la décolonisation ; fourni une aide humanitaire aux personnes dans le besoin ; promu le maintien et la consolidation de la paix ; établi des normes mondiales ; forgé un consensus sur le programme de développement mondial ; protégé les droits de l'homme et fourni l'assistance nécessaire pour réduire la pauvreté, la faim et les maladies. Mais la simple existence de l'ONU renforce le sentiment de stabilité dans ce monde instable.

Monsieur le Président,

Comme l'a récemment déclaré le Secrétaire général António Guterres, « le monde connaît une tragédie de plus en plus grave ». La pandémie de COVID-19 a fait sombrer les économies avancées et en développement, en causant des dommages économiques et un effondrement social sans précédent. Selon les estimations du Fonds monétaire international, l'économie mondiale subira des pertes de l'ordre de 12 000 milliards de dollars d'ici à la fin 2021. Cette pandémie constitue une menace grave pour nos efforts visant à éliminer la pauvreté et la faim dans le monde. Les inégalités restent un défi majeur. La pandémie a clairement mis en évidence l'interdépendance et la fragilité de la famille humaine face à une foule de nouveaux défis.

L'urgence climatique, les rivalités stratégiques, la menace nucléaire, le terrorisme, l'extrémisme violent, l'intensification des conflits, la cybercriminalité et le recul du multilatéralisme ont exacerbé la complexité multidimensionnelle du monde d'aujourd'hui. Les défis auxquels nous sommes confrontés sont multifformes et reliés entre eux et ne devraient être relevés qu'au moyen d'un multilatéralisme renouvelé, avec l'ONU au centre de nos efforts, comme nous en avons tous convenu dans la Déclaration qui sera bientôt adoptée.

Monsieur le Président,

La coopération, la compassion et la solidarité sont la seule façon de venir à bout de la pandémie et d'atténuer ses conséquences sociales et économiques persistantes.

La Mongolie a pris des mesures proactives pour prévenir la propagation de la pandémie et réduire au minimum ses effets socio-économiques négatifs. Grâce aux

mesures prises en temps utile pour endiguer la pandémie, la Mongolie n'a jusqu'à présent enregistré aucune transmission locale et aucun décès lié à la pandémie.

Toutefois, son coût économique et social a été énorme car l'économie a connu une contraction de 9,7 % au cours du premier semestre de cette année, et le volume total des exportations a diminué de 28 %.

Le Gouvernement a adopté deux plans de relance économique qui représentent jusqu'à 5 % du PIB pour atténuer les conséquences néfastes de la pandémie sur nos populations, notamment les personnes vulnérables.

Le Plan d'action du Gouvernement prévoit des mesures de relèvement supplémentaires. Une politique anticyclique sera mise en œuvre pour remédier aux conséquences socio-économiques de la pandémie, et pour assurer un relèvement axé sur l'emploi et les populations. Nous avons mis un accent particulier sur le développement vert. Le Gouvernement fera des efforts soutenus pour diversifier l'économie et ses exportations grâce à une production à valeur ajoutée dans des secteurs non miniers.

Les projets de développement à grande échelle se poursuivront dans les domaines des infrastructures, notamment les raffineries de pétrole, les gazoducs, la construction et l'approvisionnement en eau. Ces projets et d'autres projets importants seront menés activement afin de renforcer notre coopération avec nos partenaires bilatéraux et multilatéraux. Le Gouvernement maintiendra sa politique étrangère d'ouverture et reposant sur plusieurs piliers.

Monsieur le Président,

Ce n'est que grâce au soutien, à la solidarité et à la coopération que nous, en tant que famille humaine, pourrons arrêter la propagation de la pandémie et reconstruire en mieux une communauté plus forte.

Je vous remercie.

République arabe syrienne (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), p. 8)

**Déclaration de M. Bashar Ja'afari, Représentant permanent
de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des
Nations Unies**

*Prononcée en personne le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de
l'Assemblée générale*

[Original : arabe]

Qu'il me soit tout d'abord permis de transmettre, au nom de mon pays, la République arabe syrienne, et de son peuple, nos vœux sincères de santé, de sécurité et de prospérité aux peuples du monde et à l'humanité tout entière.

Au moment où nous parlons de l'humanité, de sa sécurité et de sa prospérité, nous nous souvenons des pères fondateurs, qui ont créé l'Organisation après les tragédies de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, nous célébrons la grande réussite qui a été la leur, créer l'Organisation pour donner à l'humanité entière l'espoir d'un monde meilleur, où nous travaillons tous dans le cadre de la diplomatie multilatérale pour mettre fin au colonialisme, à l'hégémonie, à l'occupation et à l'agression, ainsi que pour écarter la menace de la guerre, de la pauvreté, de la maladie, de la famine et de la désertification.

Toutefois, alors que nous faisons le bilan des 75 dernières années et de nos craintes légitimes concernant l'avenir, nous ne devons pas seulement nous réjouir ; nous devons avoir le courage de reconnaître qu'à l'ONU, nous n'avons pas répondu aux espoirs de l'humanité tout entière. Oui, l'Organisation a obtenu bien des succès s'agissant de relever de nombreux défis dans les domaines socio-économique, sécuritaire, humanitaire, sanitaire et environnemental. Elle a sauvé des centaines de milliers de vies, assuré l'éducation de millions d'enfants et favorisé les libertés et les droits fondamentaux de chacun, y compris l'égalité des sexes.

Mais elle n'a pas réussi à trouver les moyens nécessaires pour prévenir l'éclatement de conflits et de guerres ou pour mettre fin au colonialisme, à l'occupation et à l'agression. L'Organisation n'a pas réussi à résoudre toutes les crises et dans bon nombre de cas, elle s'est soumise à la volonté de certains États dont l'arrogance et l'hégémonie sur le monde perdurent. L'ONU a également été incapable de tenir tête aux gouvernements qui créent des foyers de tension et de chaos, alimentent les conflits et les guerres et encouragent les phénomènes les plus dangereux de notre époque, à savoir le terrorisme et l'extrémisme, ces mêmes gouvernements qui investissent dans la propagation de l'anarchie par le biais de guerres par procuration.

Aucun d'entre nous ne peut nier que les trois dernières décennies ont conduit, à l'ONU et dans le cadre des relations internationales, à des divisions politiques et financières résultant de politiques contraires aux dispositions de la Charte. Ces politiques ont été motivées par les intérêts égoïstes de certains gouvernements ayant une influence politique, économique, militaire et financière. Elles visaient avant tout les droits, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique et l'autodétermination de nombreux pays dans le monde et ne tenaient pas compte de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures – à tel point qu'aujourd'hui, le schéma qui prévaut dans les relations internationales est celui d'un pays puissant et de ses alliés qui occupent les terres des autres sans aucune hésitation et sans craindre les répercussions découlant

d'une violation de la Charte de l'Organisation. Ces gouvernements continuent d'utiliser ou de menacer d'avoir recours à la force militaire contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, tout en imposant évidemment des mesures économiques coercitives unilatérales pour affamer les peuples et briser leur volonté.

Les réalisations sont multiples. Nous sommes profondément redevables à l'ONU et à son personnel, notamment à ceux qui ont sacrifié leur vie dans des opérations de maintien de la paix. Toutefois, les années à venir seront très difficiles et décisives pour façonner un monde libre et sûr dans lequel chacun jouira de la santé, de la prospérité et du développement durable et respectera les différences sans recourir à la menace ou à l'utilisation de la force militaire et sans imposer certains modèles de gouvernement à d'autres États ou encore punir leurs peuples sur le plan économique

Je voudrais conclure en soulignant que seules nos actions seront la mesure de notre attachement au slogan « Nous, peuples des Nations Unies ». Sinon, nous devons célébrer des anniversaires, tandis que certains gouvernements appliqueront leurs propres slogans, tels que « Nous, gouvernements donateurs, possédons l'influence sociopolitique et la force militaire ». Il nous sera alors impossible de faire face aux événements actuels et à leurs implications sur notre monde, ce qui conduira l'Organisation à subir avant son centenaire un sort similaire à celui que la Société des Nations a connu.

Hongrie (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), p. 9)

Déclaration de M^{me} Katalin Annamária Bogyay, Représentante permanente de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Prononcée en personne le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Il y a 75 ans, les délégués présents à San Francisco signaient la Charte des Nations Unies en l'absence de la Hongrie.

Au début de la révolution de 1956, la Hongrie était encore novice dans l'Organisation, puisqu'elle n'y avait adhéré qu'un an plus tôt. Lorsque le Conseil de sécurité a été paralysé sur cette question, l'Assemblée générale a pris les devants et grâce aux efforts inlassables du diplomate danois et fonctionnaire de l'ONU Povl Bang-Jensen, le Comité spécial de l'ONU sur la Hongrie a été créé par l'Assemblée générale.

L'affaire et le sort de la révolution hongroise sont restés à l'ordre du jour de ce comité bien après que la révolution a été réprimée. L'ONU nous a montré que, même si elle n'est pas omnipotente, elle est vraiment tenace, responsable et sensible à la souffrance. Ces valeurs figurent aussi actuellement parmi les valeurs principales de l'Organisation.

La diplomatie multilatérale est comme le jardinage. Vous plantez. Vous attendez. Vous semez des graines, vous attendez, vous rêvez et puis vous récoltez à un moment donné, comme l'a dit George Shultz. S'agissant du multilatéralisme, vous investissez dans le réseautage, les relations et la confiance, et vous construisez une base sur laquelle vous pouvez compter.

Conformément au principe de souveraineté nationale, les États Membres seront toujours les premiers à réagir en cas de crise. Comme les problèmes surgissent de plus en plus rapidement et que les gens se tournent vers leur propre gouvernement pour obtenir des réponses spécifiques au niveau national en période de défis mondiaux, cette aide gouvernementale doit être soutenue par l'ONU et d'autres organisations internationales. Depuis sa création, l'Organisation a toujours été une pierre angulaire de notre ordre mondial.

Soixante-quinze ans plus tard, il est toujours de notre devoir de préserver et de défendre ces réalisations. Nous devons également aider l'Organisation à s'adapter aux nouveaux défis, à évoluer et à s'améliorer. La Hongrie est fière de soutenir le multilatéralisme en jouant un rôle actif dans les organes de l'ONU et en accueillant un nombre croissant de bureaux des Nations Unies à Budapest. La Hongrie s'efforce de faire en sorte que Budapest devienne un centre régional en pleine expansion de l'ONU en Europe.

En ce qui concerne notre travail au sein de l'Organisation, nous mettons également l'accent sur la diplomatie préventive, les droits de l'homme, l'autonomisation des femmes, le soutien à la lutte contre le terrorisme, la lutte contre l'extrémisme violent, l'application du principe de responsabilité, la promotion du désarmement et de la non-prolifération, et le maintien de la paix et de la sécurité.

En tant que cadre, l'ONU a besoin de réformes. Mais le cadre lui-même est secondaire aux principes, aux aspirations et à la volonté politique des États Membres. Notre volonté de mener des réformes et de partager le fardeau doit rester ferme.

Nous avons besoin d'une coopération mondiale et devons être capables de stimuler la conscience internationale et la responsabilité collective non seulement pour lutter contre la pandémie, mais aussi pour en sortir plus forts à l'ère de la maladie post-coronavirus.

Chère ONU, joyeux anniversaire.

Érythrée (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), p. 9)

Déclaration de M^{me} Sophia Tesfamariam, Représentante permanente de l'Érythrée auprès de l'Organisation des Nations Unies

Prononcée en personne le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Qu'il me soit permis de féliciter, au nom de ma délégation, M. Volkan Bozkır pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session. Il peut compter sur l'entière coopération et le soutien de l'Érythrée pendant son mandat.

Qu'il me soit également permis d'exprimer la profonde gratitude de ma délégation au Président sortant, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, pour avoir mené avec succès la session précédente malgré les défis inédits posés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies au milieu d'une pandémie mondiale qui coûte la vie à des milliers de personnes, a pratiquement mis un terme aux échanges et au commerce et affecte les moyens de subsistance de millions de personnes. Cette année était censée réunir un nombre particulièrement important de dirigeants au Siège, venus célébrer la création de l'Organisation, mais les événements de la soixante-quinzième session ont été revus à la baisse, la plupart se déroulant virtuellement.

Malheureusement, tous les États n'ont pas bénéficié des droits et des privilèges prévus par la Charte des Nations Unies. L'Érythrée a rejoint l'ONU en 1993, mais a passé la majeure partie de ces 75 ans à faire appel à l'Organisation pour demander justice et le respect des droits consacrés par la Charte. Il va sans dire que les vies et les occasions perdues dans la quête de paix de l'Érythrée sont incalculables.

La COVID-19 met en évidence les inégalités qui existent actuellement dans notre monde, y compris la fracture numérique. Elle nous oblige également, à bien des égards, à travailler ensemble pour trouver des solutions à bon nombre de nos problèmes communs. Elle montre que le multilatéralisme est nécessaire pour résoudre les problèmes mondiaux. Aucun pays ne peut vaincre seul ce fléau et ses effets socio-économiques. Notre interconnexion et notre interdépendance illustrent un besoin encore plus grand aujourd'hui d'un système multilatéral revigoré où chacun pourra se faire entendre.

Alors que nous entrons dans la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, il est impératif que nous travaillions tous ensemble et redoublions d'efforts pour atténuer les revers dus à la COVID-19 afin de réaliser pleinement les aspirations de nos peuples, comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Plan d'action d'Addis-Abeba. Vingt-cinq ans après l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, c'est un rappel brutal que les femmes sont toujours les principales victimes de la plupart des catastrophes, et il en va de même avec la COVID-19.

Afin de répondre aux aspirations des peuples du monde, l'ONU doit se moderniser, renforcer la solidarité entre les nations, grandes et petites, réaliser les objectifs de développement durable et répondre aux problèmes environnementaux provoqués par

les changements climatiques. Elle devra mettre fin aux conflits, promouvoir la paix et la stabilité et s'attaquer aux crimes internationaux, tels que les trafics, le terrorisme et l'augmentation des urgences humanitaires partout dans le monde – une tâche très difficile pour une organisation vieille de 75 ans, dont le bilan reste insatisfaisant ; ce qui est principalement dû au manque de volonté politique de ceux qui exercent le pouvoir et ont une influence au niveau mondial.

Néanmoins, tant qu'il y a de l'espoir, il y a des possibilités. Prenons le taureau par les cornes et rendons l'avenir meilleur pour toute l'humanité. En effet, nous sommes tous dans le même bateau. Pour paraphraser le thème de cette année, pour obtenir l'avenir que nous voulons et l'ONU qu'il nous faut, il faudra faire preuve de volonté politique et réaffirmer notre attachement collectif au multilatéralisme.

Nouvelle-Zélande (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), p. 10)

Déclaration de M. Craig John Hawke, Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Prononcée en personne le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Lorsque le monde s'est réuni à San Francisco il y a 75 ans, nous nous tenions ensemble dans l'ombre d'une guerre mondiale, à la croisée des chemins d'un moment historique, où la nécessité du multilatéralisme était indéniable.

Alors que nous nous sommes réunis le mois dernier pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, nous devons nous rappeler combien il est remarquable, ce lieu où le monde se rassemble pour discuter de problèmes qui sont plus importants que chacun d'entre nous pris individuellement. Il est remarquable que, par une action collective, nous concrétisons la vision inscrite dans la Charte des Nations Unies et que, lorsque nous parlons des Nations Unies, nous parlons de nous-mêmes.

Ensemble, nous, les Nations Unies, avons accompli des choses extraordinaires au cours des 75 dernières années. Les événements récents de haut niveau tenus le mois dernier nous ont apporté de nouveaux jalons en matière de biodiversité, d'égalité des sexes et de désarmement. Chaque événement a servi d'exemple de notre engagement collectif durable à surmonter les défis importants auxquels nous sommes confrontés. Nous ne devons pas cesser d'œuvrer en faveur d'une action collective plus importante.

Pour la Nouvelle-Zélande, « l'avenir que nous voulons et l'ONU qu'il nous faut » est à la fois un appel et une question. C'est un appel qui exige de nous tous que nous prenions l'initiative de façonner notre avenir collectif. Cet appel requiert également que nous nous interroguions, écoutions et examinions notre passé pour voir de quelle façon nous pouvons repenser une Organisation des Nations Unies qui serve au mieux le monde actuel.

Le dialogue mondial organisé dans le cadre de la campagne ONU75 nous a donné l'opportunité d'entendre les voix de personnes vivant aux quatre coins du monde, en particulier celles des jeunes. Les thèmes communs que sont l'amélioration des services de base, la lutte contre les inégalités et la réponse au défi des changements climatiques sont clairs. Nous entendons leurs voix, et il serait sage de les écouter. L'ONU qu'il nous faut pour relever les défis actuels et futurs n'est pas la même que celle qui a été fondée en 1945. L'Organisation doit continuer de s'adapter et de rester pertinente pendant que le monde qui nous entoure change à un rythme toujours plus rapide.

La Nouvelle-Zélande est fière d'avoir été parmi les fondateurs de l'Organisation, mais nous sommes encore plus fiers de faire partie d'une organisation dont la composition reflète aujourd'hui le monde tel qu'il est – une planète diversifiée avec des défis incalculables mais aussi avec un potentiel incalculable. Nous disposons de tous les outils nécessaires pour relever nos défis communs ; il nous faut simplement la volonté collective de les utiliser.

Mali (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), p. 11)

Déclaration de M. Kanisson Coulibaly, Ministre conseiller du Mali auprès de l'Organisation des Nations Unies

Prononcée en personne le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

Le Mali salue la tenue de cette réunion de haut niveau, consacrée à la célébration du soixante-quatrième anniversaire de la Charte des Nations Unies, entrée en vigueur le 24 octobre 1945, comme le cadre légitime de notre action collective pour la paix, le développement et les droits de la personne.

En 75 ans d'existence et d'action quotidienne, l'ONU a fait beaucoup de progrès dans la prise en charge des aspirations profondes et légitimes des « peuples des Nations Unies ». En dépit des interrogations légitimes sur son efficacité, l'Organisation des Nations Unies continue à incarner, par excellence, le multilatéralisme et la coopération internationale, dans la réponse aux multiples défis de notre planète. Elle demeure le cadre idéal au sein duquel toutes les nations du monde, puissantes ou moins puissantes, en paix comme en crise, développées ou en développement, ont la possibilité de s'exprimer librement et de participer de manière égale aux débats, aux négociations et aux décisions sur les grandes questions internationales du moment.

Ce grand acquis du multilatéralisme et de l'ONU favorise la confiance et la compréhension mutuelles entre les nations, et donc réduit les risques de tensions voire de conflits entre les États Membres.

L'Organisation des Nations Unies est également l'incarnation parfaite de la solidarité internationale à l'endroit d'un pays ou d'une Nation, confrontée à des défis hors de ses capacités. Le Mali demeure un fervent militant de ce multilatéralisme et de cette solidarité internationale, à travers les Nations Unies. Cet engagement militant de mon pays s'est traduit par la participation active de citoyens maliens au processus de règlement pacifique de conflits dans le monde et le déploiement de troupes maliennes dans les missions de paix des Nations Unies, de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Groupe de cinq États du Sahel (G5 Sahel).

Aujourd'hui, les Maliens sont heureux de bénéficier, en retour, la solidarité internationale, marquée par la présence sur notre territoire de forces et de personnel civil de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, de l'Union Africaine, de la CEDEAO, de l'Union européenne, du G5 Sahel et de plusieurs autres nations amies à nos côtés, en vue du rétablissement de la paix et de la stabilité durable non seulement au Mali mais aussi à l'échelle du Sahel, voire au-delà.

Cependant, nous sommes conscients que l'ONU ne peut et ne saurait tout faire, toute seule. Elle doit renforcer sa coopération avec les pays et les autres organisations internationales et régionales concernés et je me félicite des jalons posés à cet égard avec l'Union africaine, la CEDEAO et le G5 Sahel.

Les défis multiples et complexes de notre temps, notamment la persistance des menaces à la paix et à la sécurité internationales, y compris le terrorisme et l'extrémisme violent, les changements climatiques, la COVID-19, les inégalités économiques et sociales, les atteintes aux droits humains, ne nous offrent aucune autre option, que celle de travailler ensemble et de mutualiser nos efforts, en imprimant un nouveau souffle au cadre multilatéral des Nations Unies.

Cette responsabilité collective commande de traiter les questions internationales de manière transparente, équitable et juste. Elle exige que nous acceptions, finalement, d'aller de l'avant dans la réforme de certains organes principaux de l'Organisation des Nations Unies, notamment le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, y compris dans leur composition et leur méthode de travail. Enfin, elle requiert de nous de soutenir les différentes réformes engagées par le Secrétaire général, notamment celles concernant le pilier paix et sécurité et le système de développement.

Pour sa part, le Mali reste engagé à soutenir toutes les initiatives allant dans le sens du renforcement du multilatéralisme et du rôle premier de l'ONU.

Je termine en réaffirmant le soutien du Mali à la déclaration politique que nous avons adoptée dans le cadre de cette commémoration du soixante-quinzième anniversaire de notre organisation commune.

Turkménistan (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), p. 12)

Déclaration de M^{me} Aksoltan Ataeva, Représentante permanente du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Prononcée en personne le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original: russe]

Il y a 75 ans, la victoire obtenue dans la guerre contre le fascisme a été remportée après une lutte héroïque. La tragédie de la Seconde Guerre mondiale, qui a fait des ravages et causé d'énormes pertes humaines dans son sillage, ne doit pas se répéter. Les pays vainqueurs ont fait preuve de clairvoyance en créant l'Organisation des Nations Unies, qui a donné aux peuples l'espoir d'un avenir meilleur et a inauguré une nouvelle ère de coopération. L'objectif principal de l'ONU était de maintenir la paix.

Au cours des 75 dernières années, l'Organisation a beaucoup œuvré pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement, et nous avons activement soutenu ces efforts. Au cours de la même période, l'ONU a considérablement élargi la portée de son mandat pour y inclure les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la protection de l'environnement, les droits de l'homme, le désarmement, l'élimination de la pauvreté, le développement économique et social et l'accès à des services de qualité, tout en mettant l'accent sur les questions concernant les femmes, les enfants, la jeunesse et la race. Année après année, l'Organisation évolue pour répondre aux préoccupations et aux défis nouveaux. La réforme lui permet de s'améliorer et de devenir plus forte et plus résiliente. Le processus de réforme de l'ONU doit se poursuivre. C'est une exigence de notre époque.

Nous remercions tous les Présidents de l'Assemblée générale et tous les Secrétaires généraux pour leurs contributions à l'Organisation des Nations Unies.

La communauté internationale est aujourd'hui sur le point d'entrer dans la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, une décennie où elle devra faire face à de nouveaux défis et à de nouvelles menaces. L'un de ces défis est la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a déjà fait des centaines de milliers de victimes et qui continue de représenter une menace sérieuse pour tous les habitants de la planète. La réalisation des objectifs de développement durable est également menacée. Ces objectifs doivent rester au centre de notre attention. Nous serons en mesure de contrer cette menace si nous restons unis et solidaires, grâce à une coopération étroite et au multilatéralisme. Il est impératif de donner accès aux vaccins, aux traitements et aux équipements de protection individuelle pour empêcher la propagation du virus.

Pour notre pays, l'ONU a été, et reste, un partenaire stratégique essentiel. À l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation, le Turkménistan réaffirme son attachement à la Charte des Nations Unies, aux grands idéaux qui y sont consacrés et son dévouement à la paix, au dialogue et à la diplomatie préventive. Tout le monde a besoin de l'Organisation, qui est la seule organisation universelle en son genre, et nous pensons que ses idéaux et ses valeurs resteront pertinents.

Félicitons l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à nous tous, tout le succès possible dans la réalisation de nos objectifs communs.

Israël (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), p. 12)

Déclaration de M. Gilad Menashe Erdan, Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Prononcée en personne le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Mon grand-père Chaïm, sa femme Bracha et leurs huit enfants ont été envoyés à Auschwitz. À leur arrivée, Bracha et les enfants ont été arrachés à mon grand-père, car les nazis séparaient les hommes des femmes et les enfants des parents. Bracha et sept de mes oncles et tantes ont été brutalement assassinés par les nazis.

En 1945, alors que le monde se reconstruisait sur les ruines de la Seconde Guerre mondiale, mes grands-parents reconstruisaient leur vie après avoir survécu aux horreurs de l'Holocauste et aux terreurs d'Auschwitz.

Pendant que la communauté internationale créait l'ONU dans le but de maintenir la paix et la sécurité internationales, mes grands-parents immigraient en Israël dans le but de commencer une nouvelle vie, meilleure et plus sûre, pour eux-mêmes et pour le peuple juif.

Lorsque j'ai été élu pour la première fois à la Knesset israélienne, ma grand-mère Rachel m'a dit que, dans l'enfer d'Auschwitz, elle n'aurait jamais pu imaginer que la souveraineté juive serait un jour renouvelée dans notre ancienne patrie, sans parler du fait que son petit-fils servirait au Parlement de cet État souverain.

Aujourd'hui, son petit-fils représente fièrement le seul État juif du monde devant l'Organisation chargée de garantir que plus jamais personne n'aura à endurer la douleur et la souffrance que ma famille et des millions d'autres ont endurées.

Je m'exprime devant vous aujourd'hui au nom de l'État d'Israël et du peuple juif pour veiller à ce que cette institution honore cette promesse. Dans ses premières années d'existence, l'ONU était une force du bien dans le monde. Au fil du temps, la politique l'a détournée des objectifs inscrits dans son mandat. L'Organisation a négligé son objectif premier, qui est de promouvoir la paix et la sécurité et de défendre les droits de l'homme.

L'Iran est la plus grande menace pour la paix et la sécurité au Moyen-Orient. Pourtant, au lieu de prolonger l'embargo sur les armes imposé à l'Iran, le Conseil de sécurité a choisi l'inaction et a autorisé le principal État qui soutient le terrorisme à acheter des armes. En réponse aux traités de paix historiques signés entre trois États Membres et Israël, cette institution a une fois de plus choisi l'inaction. Plutôt que d'utiliser cette réalisation comme un catalyseur pour faire avancer la paix, l'ONU a réagi avec indifférence. L'inaction ne doit pas être une option pour une organisation créée pour garantir la paix et la sécurité.

Permettre aux auteurs de violations des droits de l'homme de siéger au Conseil des droits de l'homme ou aider des substituts qui perpétuent les conflits au lieu de les résoudre pose la question de savoir si cet organe peut rester pertinent pendant 75 autres années.

Nous devons tous travailler ensemble pour aider l'ONU à remplir son objectif premier, qui est de promouvoir la paix et à rester sur la bonne voie à l'avenir.

Iraq (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), p. 13)

Déclaration de M. Mohammed Hussein Bahr Aluloom, Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

Prononcée en personne le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original: arabe]

D'emblée, je tiens à exprimer une fois de plus mes sincères félicitations à S. E. M. Volkan Bozkir pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session et pour les efforts qu'il a déployés pour convoquer la présente séance. Nous saluons également le travail de S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session, compte tenu des défis majeurs auxquels est confrontée l'ONU, notamment la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Ma délégation s'associe aux déclarations faites par le représentant de la République du Guyana au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le représentant de la République d'Azerbaïdjan au nom du Mouvement des pays non alignés.

Ma délégation souhaite également saisir cette occasion pour exprimer sa gratitude et ses remerciements aux délégations suédoise et du qatarienne pour les efforts qu'elles ont déployés en tant que co-facilitatrices du processus de rédaction de la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Mon pays, l'Iraq, est un État Membre fondateur de l'ONU et il a contribué à la rédaction de la Charte. Par conséquent, nous pensons qu'il importe, à ce stade critique, que les membres de l'Organisation parlent d'une seule voix pour faire face aux crises auxquelles la communauté internationale est confrontée aujourd'hui. Nous devons envoyer à nos peuples un message d'optimisme et d'espoir pour l'avenir, inspiré par le thème de notre session pour le soixante-quinzième anniversaire, intitulé « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut ».

L'Iraq réaffirme son engagement en faveur d'un ordre international multilatéral fondé sur la Charte des Nations Unies et le droit international. Nous croyons que l'Organisation doit rester la pierre angulaire d'un système international multilatéral. L'ONU et ses organismes doivent collaborer avec toutes les parties prenantes pour mettre en œuvre leurs mandats et leurs décisions, en s'inspirant principalement de la Charte.

L'Organisation a joué un rôle important pour mettre un terme à la décolonisation, obtenir l'indépendance de millions de personnes dans le monde et leur accorder liberté et dignité, et nous apprécions cet effort historique.

Malgré notre frustration face à la pandémie de COVID-19 qui a sapé bon nombre des progrès réalisés en matière de développement au cours des dernières décennies, nous sommes encouragés par le fait que l'Organisation poursuit son action sur le terrain. Nous lui sommes reconnaissants du soutien qu'elle apporte à notre riposte à la pandémie et aux efforts que nous fournissons pour poursuivre la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au cours de cette décennie d'action.

Il convient de souligner la relation d'interdépendance qui existe entre le développement durable et la paix, car l'un ne peut être réalisé sans l'autre. À cet égard, nous pensons qu'il est nécessaire de rappeler le rôle négatif du terrorisme, une menace

qui met en péril les plans et les politiques des États visant à réaliser le développement durable. Nous soulignons qu'il importe d'atteindre les 17 objectifs de développement durable d'une manière intégrée et globale.

Il est urgent d'établir des partenariats et de mobiliser des financements pour le développement durable. À cet égard, nous devons mettre l'accent sur la nécessité permanente d'améliorer le système des Nations Unies pour le développement afin de pouvoir offrir à tous nos peuples un avenir basé sur le développement durable.

Sur la base des enseignements des 75 dernières années, il serait opportun de souligner la nécessité de réformer et de renforcer les principaux organes de l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, afin de les rendre plus aptes à remplir les objectifs pour lesquels ils ont été créés. Il faut aussi insister sur l'importance cruciale de promouvoir le rôle de l'ONU en matière de prévention des conflits, de diplomatie préventive et de règlement pacifique des différends. C'est pourquoi l'Iraq renouvelle son soutien à l'initiative du Secrétaire général António Guterres en faveur d'un cessez-le-feu mondial dans toutes les zones de conflit.

L'Iraq estime que l'ONU doit répondre d'urgence aux questions nouvelles et émergentes à l'avenir en relançant les débats sur les normes et standards relatifs aux ressources en eau transfrontalières et à la cybersécurité.

Pour conclure, nous rappelons que le système des Nations Unies doit renforcer ses organes régionaux en tant que partenaires efficaces en matière de développement durable. Nous exprimons également notre gratitude pour le rôle vital que joue l'ONU dans la lutte contre les changements climatiques, qui constituent une menace existentielle pour tous.

Namibie (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), p. 14)

Déclaration de M. Neville Melvin Gertze, Représentant permanent de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Prononcée en personne le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

En cette occasion historique dans la vie de l'Organisation, j'ai l'insigne honneur de délivrer le message de mon pays, par les paroles de S. E. M. Hage G. Geingob, Président de la République de Namibie. La déclaration se lit comme suit :

« Cela fait 75 ans que cet organe mondial a été créé dans le but de défendre les valeurs de l'humanité et les principes d'égalité. En effet, depuis 75 ans, l'Organisation des Nations Unies est devenue le garant de la dignité humaine pour des millions de personnes dans le monde. Le fait que pendant 75 ans nous avons évité une troisième guerre mondiale témoigne du succès de cette grande expérience humaine en matière de multilatéralisme.

Nous reconnaissons le rôle essentiel que cette éminente organisation a joué dans la promotion et le maintien de la paix mondiale et la décolonisation de l'Afrique. En tant que Namibiens, nous pouvons attester de ce fait, compte tenu de notre propre histoire.

« En 1960, l'Éthiopie et le Libéria ont engagé une procédure contre l'Afrique du Sud de l'apartheid devant la Cour internationale de Justice concernant l'interprétation et l'application du mandat de ce pays sur la Namibie, alors appelée le Sud-Ouest africain. Le 18 juillet 1966, la Cour internationale de Justice rejette l'affaire en raison d'un vice de forme. À cause de cette question de forme, la Cour internationale de Justice n'a pas traité le fond de l'affaire et n'a pas statué sur la légalité de l'occupation de la Namibie par l'Afrique du Sud de l'apartheid. Cependant, la même année, l'Assemblée générale a adopté la résolution 2145 (XXI), qui déclarait que le mandat était terminé et que la République d'Afrique du Sud n'avait plus le droit d'administrer la Namibie. L'ONU a donc assumé directement la responsabilité de la Namibie.

Ainsi, nous sommes reconnaissants à l'Organisation d'avoir pu nous accompagner jusqu'à l'indépendance. Ce fut un jour de fierté, lorsque le 21 mars 1990, nous avons reçu les instruments de pouvoir du Secrétaire général Javier Pérez de Cuéllar, pour entamer un nouveau chapitre de l'histoire de la Namibie. Que son âme repose en paix.

Non seulement l'ONU a contribué à l'établissement de la démocratie dans une Namibie libre et indépendante, mais elle a également posé la pierre angulaire de notre démocratie en créant l'Institut des Nations Unies pour la Namibie, connu sous le nom de UNIN, et [S. E. M. Geingob] a eu le privilège d'en être le directeur pendant 12 ans. Cet institut a contribué à la formation de jeunes Namibiens afin de les doter de l'expertise et des connaissances nécessaires pour devenir des dirigeants et des administrateurs d'une Namibie indépendante. À ce jour, la Namibie continue de tirer parti de cette organisation extraordinaire, qui compte parmi ses anciens élèves le juge en chef et le juge en chef adjoint, entre autres personnalités phares des sphères politique, publique et commerciale.

En effet, la célébration de ce soixante-quinzième anniversaire est un grand jour pour la Namibie. Compte tenu de l'histoire glorieuse de l'ONU et des réalités du monde actuel, il est inacceptable que l'Afrique reste exclue du Conseil de sécurité. Il est temps que la représentation du Conseil de sécurité reflète les structures géopolitiques mondiales actuelles et les menaces à la sécurité. À cet égard, l'Afrique est un partenaire capable. Par conséquent, elle doit occuper la place qui lui revient à l'ONU, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité mondiales.

L'ONU a toujours défendu l'égalité ; c'est pourquoi l'Afrique ne peut pas continuer d'être réduite au silence et mise à l'écart. Faisons de cet anniversaire un moment idéal pour pratiquer une introspection collective et faire passer l'Organisation au niveau supérieur. Acceptons sans réserve le multilatéralisme afin de consolider les valeurs et les idéaux sur lesquels l'ONU a été fondée ».

Bahamas (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), p. 15)

Déclaration de M^{me} Sheila Gweneth Carey, Représentante permanente des Bahamas auprès de l'Organisation des Nations Unies

Prononcée en personne le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Depuis 75 ans, l'ONU est une source d'espoir, même dans les moments les plus difficiles, que l'humanité pourra bâtir un monde meilleur. Les Bahamas saisissent cette occasion pour féliciter l'ONU de sa soixante-quinzième année d'existence depuis la signature de la Charte des Nations Unies. Cet anniversaire est le temps du bilan, pendant lequel nous pouvons réaffirmer notre attachement aux principes et aux valeurs consacrés par la Charte. Les Bahamas sont fières de faire partie de cette organisation, que nous avons rejointe à notre indépendance en 1973, et nous sommes très heureuses d'assister à la célébration de cette étape importante.

C'est l'occasion, importante, d'analyser les réussites du passé et de discuter de nos espoirs pour l'avenir. L'héritage de l'ONU a été solidifié par le rôle vital qu'elle joue en tant qu'organisation chef de file pour soutenir et encourager la sécurité collective et promouvoir la paix et la sécurité, et par les succès obtenus pendant des décennies dans la lutte contre la colonisation, ainsi que le soutien et l'assistance qu'elle apporte en matière de développement. L'ONU continue de soutenir la protection et la promotion des droits de l'homme.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier et saluer les nombreux membres du personnel dévoué de l'ONU et rendre un hommage particulier à ceux qui sacrifient leur vie pour défendre les principes de l'Organisation.

Nous restons déterminés à appuyer et à faire avancer la mission de l'ONU, tout en étant conscients de la complexité des nombreuses tâches qui nous attendent.

L'apparition de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a réaffirmé la pertinence de l'Organisation, étant donné que l'ONU a contribué, par l'intermédiaire de l'Organisation mondiale de la Santé, à mener la lutte contre cette maladie et ses conséquences. Comme nous l'avons indiqué dans la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, que nous avons adoptée le 21 septembre, la COVID-19 a provoqué une récession économique mondiale, une aggravation de la pauvreté, dans un climat d'angoisse et de peur. Elle a exercé une pression énorme sur nos sociétés, nos économies et nos systèmes de santé. Les effets de la COVID-19 risquent de compromettre notre capacité à atteindre les objectifs de développement durable, dont nous avons convenu qu'ils sont nécessaires pour faire advenir un monde plus équitable et plus juste. Les effets de la pandémie exacerbent les problèmes complexes auxquels sont confrontés les petits États insulaires, comme les Bahamas, en raison des dangers liés aux changements climatiques.

La Déclaration que nous avons adoptée par consensus réaffirme notre attachement aux principes et aux objectifs consacrés par la Charte. Cette déclaration énonce 12 mesures qui, si elles sont mises en œuvre, amélioreront la vie de tous nos citoyens. La COVID-19 nous a rappelé à quel point le monde est vulnérable. Elle a démontré que nous devons agir dans l'unité et avec détermination si nous voulons réussir.

En ce jour mémorable, les Bahamas réaffirment leur attachement à l'ONU et la félicitent pour l'appui apporté aux États Membres pendant 75 ans.

République démocratique du Congo (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), p. 15)

Déclaration de M. Paul Losoko Efambe Empole, Ministre conseiller de la République démocratique du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies

Prononcée en personne le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

En ce jour où nous commémorons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, je voudrais avant toute chose rendre hommage aux fondateurs ainsi qu'aux travailleurs de l'ONU, une organisation créée pour servir et promouvoir l'intérêt commun dans le respect de nos valeurs humaines communes pour un monde pacifique, juste et durable.

En effet, en vertu des pouvoirs que lui confère sa Charte fondatrice, l'Organisation des Nations Unies a travaillé durant toutes ces années de son existence en faveur du bien-être dans le monde, à travers les efforts inlassables visant le maintien de la paix et de la sécurité internationale, le développement ainsi que la promotion des droits de l'homme. Elle a su fédérer le monde et réaliser d'énormes progrès dans plusieurs domaines. Elle a notamment contribué à l'élimination du colonialisme et de l'apartheid de triste mémoire, ainsi qu'à la législation au niveau international à travers les traités, et autres instruments juridiques clés mis en place pour la bonne marche de l'humanité.

L'ONU a aussi été, pendant plusieurs décennies, l'actrice majeure dans le dialogue entre les peuples et les communautés, et a servi en faveur de la prévention et la résolution des conflits, de la lutte contre les violences sexuelles, l'assistance humanitaire ainsi que de la promotion du développement durable notamment à travers la mise en œuvre de l'agenda à l'horizon 2030.

Dans des situations exceptionnellement difficiles que plusieurs pays ont connues, à l'instar des catastrophes naturelles, des conflits armés, et plus récemment de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les Nations Unies ont toujours été là pour apporter le soutien nécessaire aux populations sinistrées.

C'est notamment le cas de mon pays, la République démocratique du Congo, qui par ma voix, témoigne sa reconnaissance à l'Organisation des Nations Unies pour les efforts inlassables qu'elle déploie dans la recherche des solutions à même de consolider la paix et la stabilité nécessaires afin lui permettre de parachever avec sérénité sa reconstruction et son développement. La solidarité onusienne en RDC est entre autre matérialisée par la présence de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo dont nous saluons le travail abattu depuis des années aux côtés des Forces armées de la République démocratique du Congo et du peuple congolais.

Ces réalisations ne peuvent cependant pas éluder d'autres défis persistants, notamment le terrorisme, l'extrémisme violent, les changements climatiques, la pauvreté, le financement du développement, les inégalités criantes, les conflits armés et les maladies, notamment la pandémie de COVID-19.

S'agissant particulièrement de cette dernière pandémie, qui écume encore notre planète en semant la mort et la désolation à travers le monde, elle a démontré la vulnérabilité du système sanitaire international ainsi que certaines autres faiblesses de fonctionnement de notre organisation qui nécessitent des réformes.

C'est dans ce contexte que je salue les efforts entrepris à ce sujet par le Secrétaire général, dans le cadre des travaux de revitalisation de l'Assemblée générale des Nations Unies et du renforcement du Conseil économique et social, ainsi que de l'adaptation du Conseil de sécurité aux mutations toujours croissantes et à l'émergence des nouvelles puissances à travers le monde. L'Afrique par exemple ne devrait plus continuer à demeurer le seul continent à ne pas être représenté au Conseil de sécurité par un membre permanent.

Aussi, voudrais-je réitérer ici l'urgence de la prise en compte par la communauté internationale et les partenaires de l'Afrique de la position africaine énoncée dans le cadre du Consensus d'Enzulwini et de la Déclaration de Syrte sur l'élargissement des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU.

Dans le même ordre d'idées, mon pays soutient le principe d'une ONU efficace, capable d'anticiper les événements et qui se modernise pour s'adapter aux réalités de l'ère actuelle. Une ONU en partenariat étroit avec la société civile et le secteur privé, et travaillant non seulement pour les femmes et les jeunes mais avec eux ainsi qu'avec les organisations régionales et locales. Une ONU forte et qui soit l'épicentre du multilatéralisme afin d'assurer un monde meilleur pour tous, sans exclusion.

Pour y parvenir, nous devons réitérer notre attachement en faveur de l'Organisation des Nations Unies et du multilatéralisme, ainsi que de la solidarité internationale. La pandémie de COVID-19 nous a démontré combien il est nécessaire de coopérer par-delà les frontières, les groupes et les générations. Aussi, l'adoption ce jour de la Déclaration sanctionnant la présente célébration constitue un grand pas pour garantir le succès de notre action.

Togo (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), p. 16)

Déclaration de M. Kokou Kpayedo, Représentant permanent du Togo auprès de l'Organisation des Nations Unies

Prononcée en personne le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

Le Togo se félicite de la tenue, le 21 septembre 2020, de la réunion de haut niveau pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de notre Organisation commune sous le thème : « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme ».

Cet événement dont le débat se poursuit ce jour, intervient à un moment où le monde est en proie à de profonds bouleversements, amplifiés par une crise sanitaire mondiale sans précédent qui a de graves répercussions économiques et sociales. Celle-ci a mis en exergue la vulnérabilité de nos États et de leur interdépendance. Jamais, la promotion d'un système multilatéral responsable, ouvert et solidaire n'a paru aussi évident.

Au regard des succès qu'elle a su engranger, l'ONU reste la seule organisation mondiale dotée de la légitimité nécessaire pour régir les affaires du monde.

Cette réunion nous donne donc l'occasion pour insister sur l'importance du multilatéralisme plus que jamais menacé par la tentation aux replis nationaux. Elle nous permet, en outre, de faire le bilan sans complaisance de notre Organisation et de nous projeter dans l'avenir.

En 75 ans d'existence, les réalisations de l'ONU sont indéniables. Elle a contribué, entre autres, à accélérer le processus de décolonisation de plusieurs territoires en libérant les peuples de la domination étrangère, à atténuer de nombreux conflits par ses différentes opérations de maintien de la paix, à sauver des centaines de milliers de vies, grâce à ses actions humanitaires salutaires. Par ailleurs, elle n'a ménagé aucun effort pour garantir le bien-être des populations à travers divers plans en faveur du développement dont le plus ambitieux reste, à ce jour, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté il y a cinq ans.

Elle a également contribué à la promotion universelle des droits de l'homme et œuvré aussi, sans relâche, pour une éducation de qualité pour tous, notamment en faveur de millions d'enfants et surtout de jeunes filles dans le monde, en particulier dans les pays en développement.

Cependant, en dépit de ses nombreuses avancées, notre Organisation continue de faire face à de multiples défis. En effet, notre monde est loin de ressembler à celui que les fondateurs avaient envisagé il y a 75 ans. Il reste confronté à des inégalités persistantes, à la pauvreté, à la faim, aux conflits armés, au terrorisme, aux changements climatiques, aux discriminations de toutes sortes, aux problèmes migratoires et aux pandémies, telle que la COVID-19 qui a révélé nos fragilités collectives et bousculé sérieusement nos certitudes ; toutes choses qui nous interpellent sur l'importance de poursuivre et d'accélérer les réformes engagées par l'Organisation.

Tous ces défis nous obligent à agir et à nous tourner résolument vers l'action. C'est pourquoi la délégation togolaise se réjouit du fait que les États Membres aient pu s'accorder sur une Déclaration forte et consensuelle tournée vers l'avenir et qui exprime, sans équivoque, notre vision commune ainsi que notre attachement collectif à l'ONU et donc au multilatéralisme.

C'est le lieu ici de rappeler avec force que le multilatéralisme n'est nullement un acquis. C'est une dynamique d'actions collectives qui doivent être protégées et promues à travers une approche inclusive visant au maintien de la stabilité du système international à long terme.

Aussi s'avère-t-il urgent, ici et maintenant, de mettre en œuvre les 12 actions fortes déclinées dans la Déclaration précitée afin que celle-ci ne soit pas une Déclaration de plus. Pour cela, il nous faudra être plus solidaires et plus engagés dans le cadre du multilatéralisme dont cette Organisation est et demeure l'incarnation adéquate.

Le Togo, mon pays, voudrait saisir cette occasion solennelle pour réaffirmer son plein attachement aux buts et principes de la Charte de notre Organisation commune. C'est pourquoi, depuis son adhésion à l'Organisation, le 20 septembre 1960, il n'a cessé d'être pleinement engagé aux côtés des autres États Membres et d'y assumer d'importants rôles s'agissant notamment de la consolidation de la paix et de la sécurité internationales, de la lutte contre le terrorisme, de la promotion des droits de l'homme et du développement durable.

En conclusion, le Togo, comme par le passé, va continuer à jouer toute sa partition. Il réaffirme l'importance et la pertinence du multilatéralisme et du droit international qui sont les seuls gages devant nous permettre de promouvoir une société internationale juste, prospère et solidaire.

Zimbabwe (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), p. 17)

Déclaration de M. Frederick Musiiwa Makamure Shava, Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies

Prononcée en personne le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

La célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies offre à la communauté des nations l'occasion de se pencher sur l'histoire de l'Organisation, de faire le point sur ses réalisations et de chercher des moyens de redoubler d'efforts pour relever les défis actuels et futurs en matière de paix, de sécurité, de droits de l'homme et de développement durable. Dans un contexte marqué par d'autres défis mondiaux complexes, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a intensifié l'urgence de parvenir à un développement durable ancré dans le multilatéralisme. Il ne fait aucun doute qu'en œuvrant de concert, la communauté internationale pourra faire naître l'espoir face à l'adversité.

Le Zimbabwe croit fermement en une communauté des nations juste et équitable, guidée par le respect mutuel et l'égalité souveraine de tous les États Membres et le respect des principes cardinaux de l'Organisation. C'est pourquoi nous observons avec inquiétude la montée des sentiments nationalistes, du protectionnisme et de l'unilatéralisme, qui sont utilisés par certains des pays les plus puissants, sous le couvert de la protection des droits de l'homme, pour subvertir la légitimité de gouvernements constitutionnellement élus.

Nous sommes profondément préoccupés par l'imposition persistante de mesures coercitives unilatérales illégales contre des États. Ces mesures draconiennes compromettent non seulement notre capacité à accéder aux capitaux pour les investissements et le développement, qui sont indispensables pour nous permettre d'atteindre les objectifs de développement durable, mais aussi notre capacité à participer pleinement à l'économie mondiale. Ces mesures constituent une violation flagrante des principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations Unies et doivent être levées immédiatement.

Alors que nous envisageons l'avenir, nous devons promouvoir un processus de relèvement qui permettra de créer des économies durables et inclusives, où les femmes et les hommes participent sur un pied d'égalité. Des financements adéquats et prévisibles seront essentiels pour bâtir un monde plus égalitaire et plus durable pour tous. Le monde a besoin d'un ordre économique équitable qui profite à tous les États, grands et petits, et d'un système de développement mondial qui favorise le développement des pays pauvres.

Le thème de cette célébration, à savoir « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut », a guidé tous les dialogues qui ont été organisés, des salles de classe aux villages, en passant par les conseils d'administration et les instances internationales. Le principal message qui en est ressorti est que le monde a besoin d'une ONU forte pour réaliser les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, porteur de transformation, et d'autres accords multilatéraux.

La paix est inextricablement liée au développement et comme l'a fait observer Nelson Mandela, « la paix n'est pas simplement l'absence de conflit ; elle est la création d'un environnement propice à l'épanouissement de tous, indépendamment de la race, de la couleur de peau, des croyances, de la religion, du sexe [et] de la classe sociale ».

Pour que le monde puisse atteindre les objectifs de développement durable, nous avons besoin d'un environnement exempt de guerres et de conflits. C'est pourquoi la communauté internationale doit se rallier à la campagne de l'Afrique visant à faire taire les armes en vue de contribuer à créer des conditions propices au développement du continent.

Pour conclure, alors que nous œuvrons en faveur de la paix, de la sécurité et du développement durable, et pour défendre les droits de l'homme et bâtir un monde meilleur pour nos peuples, inspirons-nous des pères fondateurs et de l'esprit de l'ONU, qui se reflète dans les buts et principes énoncés dans la Charte. La Charte doit rester le fondement solide de notre destin commun.

Tanzanie (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), p. 18)

Déclaration de M. Kennedy Godfrey Gastorn, Représentant permanent de la Tanzanie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Prononcée en personne le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Ce soixante-quinzième anniversaire offre une occasion unique à la communauté internationale de réaffirmer son engagement commun à maintenir la paix et la sécurité dans le monde, favorisant ainsi le développement social et économique, ainsi que la protection des droits de l'homme partout dans le monde.

Alors que nous nous penchons sur le thème « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale », il importe de souligner le rôle que l'ONU a joué, notamment l'adoption et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous saluons les efforts déployés par l'Organisation pour réduire la faim, l'inégalité entre les sexes, les taux de mortalité maternelle et infantile et la prévalence du VIH, ainsi que pour améliorer l'accès à l'eau propre et salubre, entre autres choses.

Nous sommes tout à fait conscients qu'en dépit des réalisations enregistrées, plusieurs défis subsistent, qui doivent être relevés au moyen de la coopération internationale, notamment les conflits prolongés, les inégalités, la pauvreté et les changements climatiques.

Dix pour cent de la population mondiale vit encore dans l'extrême pauvreté, et a du mal à satisfaire les besoins les plus fondamentaux tels que la santé, l'éducation et l'accès à l'eau et à l'assainissement. De plus, les effets de la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19) devraient aggraver la situation. À cet égard, des efforts plus coordonnés et plus délibérés s'imposent au sein du système des Nations Unies.

En 75 ans, l'ONU a montré ce que nous pouvons accomplir lorsque nous travaillons ensemble. La tendance croissante aux décisions unilatérales prises par certains États Membres a assurément un impact négatif sur le système multilatéral et porte atteinte aux principes fondamentaux qui ont présidé à la création de l'ONU. Si nous voulons parvenir à l'avenir que nous voulons et à l'ONU qu'il nous faut, nous devons, en tant qu'États Membres, réaffirmer notre attachement collectif au multilatéralisme.

Nous nous félicitons des réformes en cours au sein du système des Nations Unies pour faire en sorte que l'Organisation soit mieux adaptée au XXI^e siècle. Nous sommes fermement convaincus que de telles initiatives sont extrêmement importantes pour améliorer l'efficacité et l'efficience de l'Organisation, pour qu'elle soit mieux à même de s'attaquer aux problèmes sous-jacents auxquels notre monde continue de faire face. À cet égard, la Tanzanie est attachée aux négociations intergouvernementales en cours sur la réforme du Conseil de sécurité et demande instamment à tous les États Membres de continuer à y participer de manière constructive à cet égard.

La Tanzanie est fière de sa participation active aux activités de l'ONU. Mon pays reste attaché à la Charte des Nations Unies. Nous exprimons notre immense gratitude et notre respect à ceux qui ont fait le sacrifice ultime dans l'exercice de leurs fonctions.

La Tanzanie déploie régulièrement des hommes et des femmes dans des opérations de maintien de la paix sous le drapeau de l'ONU, en vue d'améliorer la vie de tous.

Nous espérons que la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies sera adoptée.

Palestine (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 40)

Allocution de M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

L'État de Palestine célèbre aujourd'hui, avec le reste du monde, le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Nous respectons cette noble organisation et ses principes fondateurs. Aucune autre organisation internationale ne porte l'espoir d'une réalité plus radieuse que l'ONU, compte tenu de son caractère universel unique et du mandat et des pouvoirs qui lui sont conférés pour réaliser les objectifs énoncés dans sa Charte, au cœur desquels se trouve le droit des peuples à l'autodétermination.

À l'heure où les attaques d'Israël, Puissance occupante, et de l'administration américaine contre cette organisation internationale et ses résolutions s'intensifient, notre attachement à la préservation de cette organisation, qui constitue un bastion du droit international et du multilatéralisme dans le monde, augmente.

Le peuple palestinien a placé son espoir dans l'ONU, témoin historique de sa Nakba, pour qu'elle appuie sa lutte légitime pour la liberté et l'indépendance. Nous attendons toujours que l'ONU assume sa responsabilité de parvenir à un règlement pacifique de la question de Palestine conformément à ses résolutions.

Paradoxalement, au moment où cette organisation rédigeait sa Charte et où la communauté internationale adoptait la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Conventions de Genève, le peuple palestinien était privé des droits énoncés dans ces instruments.

Pendant plus de sept décennies, nous avons vu des peuples accéder à la liberté et des États devenir indépendants et Membres de l'ONU, les uns après les autres, tandis que la Palestine est restée à l'ordre du jour de l'ONU. Cela n'est pas dû à un échec de notre peuple s'agissant de gagner sa liberté et son indépendance, car notre peuple est resté attaché à son droit à l'autodétermination et a été ferme dans sa lutte contre l'occupation et le colonialisme, ne s'écartant jamais des objectifs de libération et d'indépendance malgré les tragédies et les déceptions successives.

Notre nation est profondément enracinée sur cette terre, avec une civilisation ancienne dont nous sommes fiers parmi les nations. Notre peuple a construit des pays et élevé des communautés dans tous les coins du monde. Cependant, l'injustice historique qui l'a frappé n'a jamais cessé, mais elle s'est intensifiée de jour en jour, et pourtant, notre peuple reste ferme, sur sa terre et en exil.

Le peuple palestinien a poursuivi sa lutte légitime à tous les niveaux. Au niveau international, il a pris la place qui lui revient naturellement parmi les nations. L'Organisation de libération de la Palestine est devenue un observateur de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1974 et en 2012, nous sommes devenus un État observateur et nous poursuivrons nos efforts jusqu'à ce que nous jouissions de notre droit de devenir membre à part entière de l'ONU. L'année dernière, nous avons joué un rôle de premier plan dans cet ordre international et dans les efforts visant à réaliser l'égalité entre les peuples grâce à notre présidence du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous nous sommes engagés à représenter avec loyauté et compétence les deux tiers de la population mondiale. L'État de Palestine a également adhéré à de nombreux traités et conventions et nous avons pris l'engagement de promouvoir les droits de

l'homme et l'état de droit et de garantir un rôle plus efficace et plus important aux femmes et aux jeunes.

Aujourd'hui, nous voudrions exprimer notre gratitude à tous ceux qui croient dans le caractère juste et central de notre cause, malgré la multiplication de crises et de conflits dans le monde, et à tous ceux qui nous apportent un soutien politique, conformément à la Charte des Nations Unies, ainsi qu'à ceux qui fournissent un appui humanitaire et au développement à notre peuple et à nos institutions et à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, jusqu'à ce qu'une solution juste soit trouvée à la question des réfugiés palestiniens conformément à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale.

La déclaration que nous allons adopter aujourd'hui reflète la conviction de l'État de Palestine que le respect du droit international est la garantie de la réalisation de la justice, que la Charte des Nations Unies reste la base d'un monde plus juste, plus pacifique et plus prospère et que le droit international est imprescriptible et son respect plus urgent.

La déclaration appelle tous les États à respecter la Charte, le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité et à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État. Israël respectera-t-il ces règles qu'il a constamment violées pendant sept décennies ? N'est-il pas temps de mettre un terme à ses violations du droit et de le tenir responsable de ses crimes contre les peuples palestinien et arabe, au lieu de le récompenser ?

Mesdames et Messieurs,

La question de la Palestine reste le plus grand test pour cet ordre international et sa crédibilité. Nous ne demandons pas plus, et nous n'accepterons pas moins, que ce qui a été reconnu comme des droits légitimes pour tous les peuples.

Notre peuple ne sera pas brisé ni anéanti malgré l'injustice dont il fait l'objet. Il obtiendra la place qui lui revient de droit et naturellement parmi les nations, vivant dans la liberté, la dignité et la sécurité, dans son État souverain et indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale, sur la base des frontières de 1967.

Que l'ONU se rapproche chaque année du respect de sa Charte et de ses principes et de la réalisation de ses objectifs. Que la paix soit avec vous.

Saint-Siège (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 41)

Déclaration de S. Ém. le cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'État du Saint-Siège

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Je me réjouis de participer à cette réunion virtuelle de haut niveau consacrée à la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et de réitérer le soutien du Saint-Siège à cette prestigieuse institution.

Depuis 75 ans, les peuples du monde entier se tournent vers l'ONU comme source d'espoir pour la paix mondiale et l'harmonie entre les États. Ils sont venus vers l'Organisation avec leurs aspirations à la cessation des conflits et des affrontements, au renforcement du respect de la dignité de la personne humaine, à l'atténuation des souffrances et de la pauvreté et à la promotion de la justice – expression d'une attente sous-jacente envers l'ONU, à savoir que l'Organisation non seulement affirmerait les idéaux sur lesquels elle a été fondée, mais travaillerait avec une détermination toujours plus grande pour faire de ces idéaux une réalité dans la vie de chaque femme et de chaque homme.

Depuis sa reconnaissance en tant qu'État observateur en 1964, le Saint-Siège a soutenu l'ONU et y a joué un rôle actif. Les papes successifs sont venus devant l'Assemblée générale pour exhorter cette noble institution à être un centre moral, où chaque pays est chez lui, où la famille des nations se réunit et où la communauté internationale – dans un esprit de fraternité et de solidarité humaines – avance ensemble grâce à des solutions multilatérales aux problèmes mondiaux.

Comme la pandémie de COVID-19 l'a montré clairement, nous ne pouvons pas continuer à ne penser qu'à nous ou à encourager les divisions ; nous devons plutôt travailler ensemble pour venir à bout des pires fléaux du monde, en gardant à l'esprit que le fardeau porté par certains touche nécessairement l'humanité et toute la famille des nations.

L'Organisation s'est efforcée de mettre fin aux guerres et aux conflits, de réparer ce que la violence et les conflits avaient détruit et d'amener les parties opposées à la table des négociations afin qu'ensemble, la diplomatie et la négociation puissent l'emporter. Il y a eu des défis et des revers, voire des contradictions et des échecs. L'ONU n'est pas parfaite, et elle n'a pas toujours été à la hauteur de son nom et de ses idéaux. Elle a agi contre ses propres intérêts chaque fois que des intérêts particuliers l'ont emporté sur le bien commun.

L'ONU devra toujours revitaliser son esprit initial pour s'approprier les buts et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, dans le contexte d'un monde en mutation. Par ailleurs, les diplomates ici présents et les pays qu'ils représentent doivent renouveler leur engagement en faveur de la tâche gigantesque de rechercher le bien commun en toute bonne foi par un consensus et un compromis véritables.

L'ONU, où les peuples du monde se rassemblent dans le dialogue et l'action commune, est plus que jamais nécessaire pour répondre aux espoirs toujours aussi grands des peuples du monde.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Union interparlementaire (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 42)

Déclaration de M^{me} Gabriela Cuevas Barron, Présidente de l'Union interparlementaire

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Excellences,

C'est un grand honneur de transmettre les messages clefs de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement, qui s'est réunie virtuellement en août 2020.

Les présidents de parlement ont mis en place un cadre commun pour relever les défis mondiaux : pauvreté et inégalités, discrimination fondée sur le sexe, changements climatiques, dégradation de l'environnement, migrations de masse, prolifération nucléaire et un certain nombre d'autres questions d'intérêt commun pour l'humanité.

Ces problèmes mondiaux sont reliés entre eux et touchent la plupart d'entre nous. La pandémie de COVID-19 en est l'illustration la plus récente et la plus dramatique. Dans leur déclaration, les présidents de parlement ont exprimé leur ferme appui aux objectifs de développement durable comme étant la seule solution viable pour sortir le monde de sa crise actuelle et pour promouvoir le bien-être humain, sans laisser personne de côté. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre d'échouer en ce qui concerne les objectifs de développement durable. La volonté politique est nécessaire si nous voulons réussir.

Les présidents des parlements du monde entier ont exprimé leur appui aux mesures visant à rendre les parlements plus ouverts et plus inclusifs pour tous, notamment les femmes et les jeunes, afin de garantir la démocratie et la bonne gouvernance. Ils ont également appelé à un multilatéralisme plus fort, fondé sur des règles, pour relever les défis mondiaux, sur la base des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, et par l'intermédiaire de l'ONU, qui est l'institution la plus importante de la gouvernance mondiale. Le multilatéralisme n'implique pas un affaiblissement de la gouvernance nationale. La crise actuelle du multilatéralisme est en partie due à un non-respect général du principe de responsabilité, étant donné que trop de gouvernements ne respectent pas leurs propres engagements vis-à-vis de l'ONU. Comme l'ont déclaré les présidents de parlement, les décisions prises dans un cadre multilatéral dans lequel nos parlements font entendre leur voix sont plus démocratiques, plus inclusives et plus durables.

Les parlements doivent collaborer plus activement avec l'ONU et les réformes futures de l'ONU doivent faciliter une plus grande contribution des parlements, en veillant à ce que les décisions de gouvernance à l'ONU reflètent plus fidèlement la volonté du peuple.

Dans plusieurs résolutions adoptées au cours des 20 dernières années, l'Assemblée générale a exprimé son ferme appui à cette vision d'une dimension parlementaire des travaux de l'ONU. Pourtant, malgré de nombreux progrès, cette vision n'a pas été pleinement réalisée. J'espère que ce soixante-quinzième anniversaire de l'ONU marquera un nouveau départ dans les relations entre l'ONU, les parlements et l'UIP.

Soyons le changement. Le moment est venu pour nous de travailler plus étroitement ensemble pour un monde meilleur pour tous.

Ligue des États arabes (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 43)

Déclaration de M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

Excellence le Secrétaire général,

Excellence le Président de l'Assemblée générale,

Mesdames et Messieurs,

Notre réunion d'aujourd'hui pour célébrer cet anniversaire important dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies se déroule dans un contexte de réalisations multiples et cumulatives dont l'Organisation a toutes les raisons d'être fière, ainsi que de défis graves et croissants qui, comme nous en convenons tous, ne peuvent être relevés que par une action multilatérale internationale.

Les dernières décennies ont prouvé que l'ONU, avec toutes ses forces et ses faiblesses, reste l'organisation la plus importante et la première enceinte pour préserver les générations futures du fléau de la guerre, conformément à la Charte, et pour promouvoir et faire avancer la coopération internationale afin de maintenir la paix et la sécurité internationales, ainsi que pour mobiliser les capacités de la communauté internationale pour faire face aux crises mondiales et aux défis transfrontaliers qu'aucun État ou groupe d'États ne peut relever seul, quelle que soit sa puissance.

Nous sommes bien conscients que le système des Nations Unies est avant tout le produit de la volonté politique de ses États Membres et que ses succès sont dus à sa direction avisée et aux activités précieuses de ses différents organes et organismes, ainsi qu'au courage et au dévouement de ses soldats de la paix déployés dans diverses opérations dans le monde entier. Par conséquent, nous devons renouveler notre engagement à soutenir cette grande Organisation et à appuyer tous les efforts visant à lui permettre de s'acquitter de ses responsabilités et d'améliorer son efficacité.

À cet égard, je tiens à saluer les plans ambitieux présentés par le Secrétaire général, M. António Guterres, et ses efforts sincères visant à réformer et à revitaliser l'Organisation afin qu'elle soit en mesure de relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

Avant tout, et en particulier à la lumière des pressions énormes dont l'ordre international fait l'objet, nous devons également réaffirmer notre attachement aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies par les fondateurs de l'Organisation, notamment l'égalité souveraine de tous les États, grands ou petits ; le règlement pacifique des différends ; le fait de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force ; et la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États.

La Ligue des États arabes, qui célèbre également son soixante-quinzième anniversaire cette année, se félicite vivement de son partenariat privilégié et de longue date avec l'ONU. Il s'agit d'un partenariat fondé sur la complémentarité et qui est un modèle pionnier pour les accords régionaux dont il est question au Chapitre VIII de la Charte, qui a permis d'aboutir à de nombreuses réalisations communes dont nous sommes très fiers.

Nous sommes déterminés à travailler dans ce cadre pour régler les conflits qui sévissent dans certains de nos États membres, que ce soit en Syrie, au Yémen ou en Libye, et pour renforcer la paix, la sécurité et la stabilité dans d'autres endroits, comme l'Iraq, le Soudan et la Somalie. Nous devons également relever les nombreux défis humanitaires qui pèsent sur les nations arabes et nous attaquer à la situation économique afin de continuer à avancer sur la voie du développement durable, dans l'intérêt de tous nos États et peuples.

L'ONU continuera à être le principal parrain de la première question arabe, à savoir la question de Palestine, en vue de mettre fin à l'occupation israélienne des territoires palestiniens et de permettre aux Palestiniens de réaliser leurs aspirations à l'autodétermination grâce à la création d'un État indépendant avec Jérusalem-Est pour capitale, instaurant ainsi une paix juste et globale au Moyen-Orient.

En conclusion, je voudrais saluer l'importante déclaration adoptée par l'Assemblée générale le mois dernier à l'occasion de la célébration de cet anniversaire. Nous réaffirmons l'engagement de la Ligue des États arabes à respecter tous les principes qui y sont énoncés et à renforcer ses relations avec l'ONU afin d'atteindre les objectifs auxquels nous aspirons tous.

Je vous remercie.

Fonds de développement pour les peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 44)

Déclaration de M^{me} Myrna Cunningham Kain, Présidente du Conseil d'administration du Fonds de développement pour les peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Mesdames et Messieurs les Ambassadrices et Ambassadeurs,

Au nom du Fonds de développement pour les peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes (FILAC), qui regroupe 22 États Membres de l'ONU, et au nom des 60 millions d'hommes et de femmes des 826 peuples autochtones qui vivent en Amérique du Sud, en Amérique centrale et dans les Caraïbes, je voudrais vous annoncer que, jour après jour, nous continuons à faire preuve de solidarité, de force et de résilience, même face à des adversités telles que la pandémie de COVID-19, en ajoutant nos voix à celles des dirigeants du monde en ce qui concerne l'avenir que nous voulons et par conséquent, l'ONU qu'il nous faut.

Cette année, Monsieur le Président, lorsque la pandémie a atteint notre Amérique, en plus d'aggraver les inégalités existantes, elle a trouvé les communautés autochtones dans une situation de grande vulnérabilité en raison des conditions immunologiques, de la préexistence de maladies non transmissibles, du chevauchement avec d'autres épidémies et d'un accès limité aux services de base, entre autres choses.

Néanmoins, les réponses et les bonnes pratiques des peuples autochtones dans l'exercice de leurs droits collectifs ont été immédiates. Ils ont mis en œuvre des mesures d'autonomie dans le cadre de leurs traditions, dans leurs propres langues, par l'intermédiaire de leurs propres institutions, systèmes de santé, et en ayant recours à la médecine traditionnelle ancestrale et en utilisant des graines. Ils ont sauvé leur patrimoine culturel et ont pris des précautions s'agissant des contacts et des relations transfrontaliers, dans l'exercice des droits qui sont reconnus par la législation nationale et les normes internationales.

Cette situation critique a constitué un défi pour les gouvernements qui, dans certains cas, ont intégré les propositions et les appels des peuples autochtones dans leurs ripostes à la COVID-19, mais la pandémie nous a montré que nous devons beaucoup travailler avant de pouvoir obtenir des informations spécifiques et ventilées sur les peuples autochtones, que nous devons renforcer les entités existantes et développer davantage les réglementations, les programmes et les ressources spécifiques pour les peuples autochtones.

Monsieur le Président,

En tant que peuples autochtones, nous sommes convaincus que notre vision du monde, nos connaissances ancestrales et nos systèmes alimentaires, dans le respect total de notre Terre nourricière, doivent faire partie de toute réponse au moment où nous entrons dans cette décennie d'action. Nous avons beaucoup à apporter à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la lutte contre les situations

environnementales, économiques et financières critiques actuelles. La pandémie nous a appris qu'aucun des problèmes ou besoins majeurs de l'humanité ne peut être résolu sans que nous nous unissions et travaillions ensemble à des objectifs communs.

Nous sommes convaincus que la communauté internationale doit renouveler ses modèles économiques et de coopération et renforcer l'inclusion, l'interculturalité et sa capacité de réaction afin de respecter ses engagements. Nous voulons relever les défis inhérents au relèvement économique et social de nos peuples, garantir l'accès aux vaccins et surmonter les disparités technologiques. À cet égard, nous espérons que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, adoptée dans cette même salle en 2007, sera véritablement mise en œuvre à la faveur de cette opportunité que nous offre l'histoire.

Monsieur le Président,

Le rêve fondateur à l'origine de l'ONU est aujourd'hui plus pertinent que jamais. Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies plus solide, forte de possibilités et d'un leadership collectif, qui puisse agir de manière décisive sur les grands problèmes auxquels l'humanité est confrontée et qui favorise la réalisation des droits individuels et collectifs de chaque personne et de tous les peuples.

Travaillons ensemble pour une Organisation des Nations Unies qui bénéficie de la participation pleine et effective des peuples autochtones afin qu'elle soit un lieu où nos visions sont respectées et nos propositions prises en compte. Une Organisation des Nations Unies qui bénéficierait de la pleine participation des représentants et des institutions des peuples autochtones aux réunions et aux organes pertinents contribuerait, sans aucun doute, à un monde bien meilleur que celui que nous connaissons actuellement.

Je vous remercie.

Organisation de la coopération islamique

(voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 45)

Déclaration de M. Yousef bin Ahmad Al-Othaimen, Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

Au nom de Dieu, le plus clément, le plus miséricordieux,
Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs,
Monsieur le Président,

Au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), fondée il y a 51 ans sur la base de la coopération et de la solidarité et guidée également par les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, je suis très heureux de participer à la commémoration du soixante-quinzième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies. C'est l'occasion de réaffirmer notre conviction que le rôle de l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales est central. Nous nous engageons à contribuer activement à ses efforts pour renforcer la coopération et la solidarité entre les nations afin de relever les divers défis communs auxquels nous sommes confrontés.

Le soixante-quinzième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies coïncide avec une phase délicate de l'histoire du monde en raison de l'apparition de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et de ses implications sanitaires, sociales, économiques, politiques et sécuritaires sans précédent. La pandémie a imposé une nouvelle réalité en termes de coopération internationale et d'action multilatérale, prouvant qu'aucun pays, quelles que soient sa taille ou ses capacités, ne peut y faire face seul.

Dans sa contribution à la lutte contre les effets de la pandémie, l'OCI a mobilisé tout le potentiel et les capacités de ses institutions, notamment la Banque islamique de développement, pour aider ses États membres à élaborer et à mettre en œuvre des plans nationaux de lutte contre la pandémie.

Monsieur le Président,

La question de Palestine est présente à l'ordre du jour de l'ONU depuis plus de 70 ans sans qu'une solution ait été trouvée. L'OCI appelle donc la communauté internationale à s'engager dans un processus politique sous un parrainage multilatéral international afin de trouver une solution juste, globale et durable à la question palestinienne conformément au droit international et aux textes de référence convenus, notamment les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et l'Initiative de paix arabe, afin d'établir un État palestinien indépendant et souverain le long des frontières du 4 juin 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale.

Les États membres de l'OCI appellent à un règlement pacifique des différends conformément aux résolutions de la légitimité internationale.

L'OCI considère qu'il est vital d'éradiquer le terrorisme et l'extrémisme et a été la première à élaborer des cadres juridiques à cette fin. Nous devons trouver les moyens nécessaires pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent tout en identifiant et en traitant les causes profondes de ce phénomène par une approche globale.

Par le biais du Centre Voix de la sagesse, l'OCI contribue aux efforts visant à dénoncer les discours de haine et la rhétorique extrémiste et à promouvoir les valeurs de modération, de justice, d'égalité, de tolérance et de coexistence entre toutes les sociétés et tous les peuples. Le Centre s'attaque également au problème de l'islamophobie en préparant des rapports sur les cas de souffrance et de violence auxquels sont confrontés les groupes islamiques et musulmans dans divers pays.

L'OCI a révisé certains instruments relatifs aux droits de l'homme, tels que la Déclaration du Caire sur les droits de l'homme en Islam et le Covenant des droits de l'enfant en Islam, conformément aux normes internationales en matière de droits de l'homme, en vue de renforcer la coopération entre l'ONU et ses mécanismes de défense des droits de l'homme afin de consolider le système mondial des droits de l'homme.

Monsieur le Président,

Nous appelons la communauté internationale à redoubler d'efforts, en coopération avec les organismes des Nations Unies, pour trouver une solution durable et viable à la question de la minorité rohingya au Myanmar. L'affaire concernant les graves violations des droits humains du peuple rohingya qui a été présentée à la Cour internationale de Justice reflète le ferme engagement de l'Organisation en faveur des principes de justice et de responsabilité. Nous demandons instamment au Myanmar d'appliquer immédiatement la décision de la Cour.

Monsieur le Président,

L'Organisation de la coopération islamique attache une importance particulière aux questions sociales, qu'elle considère comme essentielles au développement durable, notamment en ce qui concerne l'autonomisation des femmes, la promotion de leur statut et le renforcement de leur rôle dans le développement. À cet égard, un organisme spécialisé dans l'amélioration de la condition des femmes a été créé au Caire, qui se concentre notamment sur l'éducation des femmes, la réduction du chômage et la lutte contre l'extrémisme, entre autres.

Monsieur le Président,

Faire face aux nombreux défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui nécessite des efforts concertés dans un cadre de coopération et de solidarité internationales. L'OCI continuera à travailler avec détermination avec l'ONU et, avec le soutien de ses États membres et de leurs dirigeants, contribuera à ces efforts.

Je vous remercie de votre attention.

Commonwealth (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 46)

Déclaration de M^{me} Patricia Scotland, Secrétaire générale du Commonwealth

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Excellences,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies ;

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants,

C'est un honneur et un privilège pour moi de m'adresser à cette réunion de haut niveau pour commémorer le soixante-quatrième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies au nom du Commonwealth, où 54 pays – 2,4 milliards de personnes – travaillent ensemble pour la prospérité, la démocratie et la paix.

Le thème choisi pour cette célébration, « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme », est tout à la fois pertinent et urgent. Le lieu de la première session de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui s'est tenue le 10 janvier 1946 au Methodist Central Hall de Westminster, à Londres, se trouve à moins d'un kilomètre du Siège de notre Secrétariat du Commonwealth, à Marlborough House. Le Secrétariat du Commonwealth et l'ONU ont signé un nouveau mémorandum d'accord le 30 décembre 2019, s'engageant ainsi, en tant qu'organisations sœurs, à travailler encore plus étroitement ensemble. Nous avons convenu de collaborer sur des questions mondiales urgentes, telles que la gouvernance et la paix, le développement durable, la croissance inclusive, les changements climatiques, la fin de la violence contre les femmes et les filles et le sport au service du développement et de la paix.

Nous reconnaissons et célébrons les réalisations substantielles des efforts multilatéraux. Parmi ceux-ci figurent notamment la décolonisation, les traités de paix et le maintien de la paix, le développement progressif du droit international, les normes en matière de droits de l'homme, mais aussi la fin de l'apartheid, l'éradication de certaines maladies, l'expansion de l'éducation, la réduction de la faim, le consensus sur la nécessité de protéger notre environnement, les changements climatiques et les objectifs de développement durable.

Dans nombre de ces domaines, comme l'ont fait remarquer les intervenants, il reste beaucoup de travail à faire. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les faiblesses de notre état de préparation nationale et multilatérale. On ferme les frontières. Les changements climatiques menacent nos économies et nos populations. La pauvreté est à nouveau en hausse. La haine et le sectarisme se répandent. Les tensions politiques se multiplient. Les nouvelles technologies et les nouveaux médias représentent à la fois de nouvelles opportunités et de nouvelles menaces. Ces nouveaux défis ne peuvent être relevés que par des initiatives et des actions multilatérales collectives.

En tant que dirigeants, nous devons nous attendre à ce que nos actions ou notre inaction face à ces défis soient examinées minutieusement, tant aujourd'hui que par les générations futures. En ces temps périlleux, nous devons, en tant que dirigeants, nous

poser deux questions. Si nous ne le faisons pas, qui alors apportera des réponses et des solutions pour nos peuples et le climat ? Si nous n'agissons pas maintenant, au moment où le monde est confronté à une pandémie mondiale sans précédent et à d'autres défis, alors quand ?

Je salue la déclaration convenue par l'Assemblée générale à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation, ainsi que son engagement à revigorer le multilatéralisme. Dans le Commonwealth, et alors que nous célébrons cette année le cinquante-cinquième anniversaire de la création du Secrétariat du Commonwealth, l'ONU a un partenaire engagé dans cette poursuite commune, par une action multilatérale combinée, de la paix, de la liberté, de la démocratie, du développement et de la prospérité. Dans ce contexte, je rappelle les mots de la Reine Elizabeth II, Cheffe du Commonwealth, lorsqu'elle s'est adressée à l'Assemblée générale des Nations Unies le 6 juillet 2010. Sa Majesté a déclaré :

« Je ne connais pas de formule unique de réussite, mais au cours des années, j'ai observé que certains attributs du leadership sont universels, et qu'il s'agit bien souvent d'encourager les personnes à unir leurs efforts, leurs talents, leurs idées, leur enthousiasme et leur inspiration à travailler de concert ».

Cela résume l'essence du multilatéralisme que nous célébrons aujourd'hui et que, par l'intermédiaire de l'ONU et collectivement au sein du Commonwealth, nos membres s'engagent et travaillent à maintenir et à renforcer pour l'avenir.

Nous n'avons jamais eu autant besoin du multilatéralisme. Je me réjouis donc que les 75 prochaines années de l'ONU nous lient ensemble pour apporter la paix, l'harmonie et la bonne volonté aux peuples de notre monde.

Cour pénale internationale (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 47)

Déclaration du juge Chile Eboe-Osuji, Président de la Cour pénale internationale

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Au nom de la Cour pénale internationale (CPI), je présente nos sincères félicitations à l'Organisation des Nations Unies, à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire. Et je le fais avec grand plaisir.

Même si la CPI est une entité distincte de l'ONU, nous faisons partie de la même famille. Cette relation familiale étroite découle de notre philosophie commune dans le credo central du multilatéralisme, exprimé par M^{me} Eleanor Roosevelt – la Première Dame des États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale – en des termes qui nous disent que notre propre terre et notre propre drapeau ne peuvent être remplacés par aucune autre terre ou aucun autre drapeau ; mais nous pouvons nous unir à d'autres nations, sous un drapeau commun, et accomplir pour le monde un bien que nous ne pouvons pas accomplir seuls.

L'histoire de l'ONU et celle de la CPI sont étroitement liées. La nécessité de ces deux organes découle directement des horreurs de la Seconde Guerre mondiale.

Il a fallu beaucoup plus de temps pour que la CPI se concrétise. Mais les graines ont été plantées au cours des toutes premières années de l'ONU – et au sein de cet organe. Les premiers travaux de la Commission du droit international, en réponse à une requête directe de l'Assemblée générale des Nations Unies, se sont révélés cruciaux pour établir les fondations sur lesquelles serait bâtie la Cour plus tard, une fois que la guerre froide aurait relâché sa terrible étreinte sur les affaires mondiales.

Là encore, l'ONU a parrainé le projet de tribunal pénal international permanent et offert une tribune mondiale pour le ressusciter et accueillir les négociations officielles qui ont abouti à la création de la CPI en 1998.

Dans un document bien connu de l'ONU intitulé « L'avenir que nous voulons », il est indiqué que partout dans le monde, les gens veulent effectivement une coopération internationale : pour instaurer un monde sans violence et sans conflit – avec des droits de l'homme pour tous. C'est l'avenir que la CPI s'efforce de promouvoir – par le biais de l'état de droit, la responsabilité, la prévention des atrocités et la justice pour les victimes.

Et nous savons que l'ONU joue un rôle indispensable sur la voie de cet avenir meilleur pour notre humanité commune.

Encore une fois, félicitations pour cette étape historique.

L'avenir que nous voulons est une succession interminable d'anniversaires de 75 ans pour nos nations unies.

Organisation internationale de droit du développement

(voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 48)

Déclaration de M^{me} Jan Beagle, Directrice générale de l'Organisation internationale de droit du développement

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des États Membres et observateurs,

Chers collègues et chers amis,

J'apprécie grandement l'opportunité de m'adresser à l'Assemblée aujourd'hui au nom de l'Organisation internationale de droit du développement, la seule organisation intergouvernementale mondiale ayant le statut d'observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies, dont le mandat exclusif est de faire progresser l'état de droit et l'accès à la justice pour promouvoir la paix et le développement durable.

C'est un honneur particulier pour moi, qui ai consacré la majeure partie de ma carrière professionnelle au service de l'ONU, de le faire à l'occasion de la célébration de son soixante-quatrième anniversaire. Un engagement envers les valeurs de la Charte des Nations Unies, le multilatéralisme et le partenariat avec la famille des Nations Unies est au cœur de ma démarche en tant que Directrice générale de l'Organisation internationale de droit du développement.

Cet anniversaire a lieu au moment de l'une des pires perturbations depuis la fondation de l'ONU au milieu des cendres de la Seconde Guerre mondiale. La COVID-19 a mis en évidence les injustices et les inégalités bien ancrées sous lesquelles vivent encore trop de gens, et dont aucune nation ne peut prétendre être exempte, et les a aggravées.

Lorsque la Charte des Nations Unies a été signée en juin 1945, l'air à San Francisco était pur. Aujourd'hui, ces cieux reflètent la brume orange et la fumée des feux de forêt attisés par les vents des changements climatiques.

En pleine pandémie, le Secrétaire général a appelé à une détermination à « reconstruire en mieux » – pour transformer les défis en opportunités. L'opportunité que représente un tel défi véritablement mondial est de raviver et de renouveler l'esprit de coopération et de solidarité inscrit dans la Charte pour construire un avenir plus pacifique, plus juste et plus durable.

Aujourd'hui, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 représente à la fois les plus hautes aspirations de l'humanité et le meilleur plan dont nous disposons pour relever nos défis communs.

Les principes d'équité, d'égalité et de non-discrimination, ainsi que l'accent mis sur l'état de droit, la bonne gouvernance et l'efficacité des institutions, sont au cœur de l'objectif de développement durable no 16 et se retrouvent dans l'ensemble du Programme.

L'état de droit, bien compris, est distinct de l'autorité de droit. Il est ancré dans les valeurs qui sont au cœur de la Charte et est en phase avec les besoins et la réalité vécue des personnes, en particulier les plus vulnérables et celles qui risquent d'être laissées pour compte.

Il doit protéger les personnes qui fuient les conflits ; soutenir les travailleurs essentiels qui ont contracté le virus et ne peuvent plus nourrir leur famille ; fournir un abri à la femme enfermée dans sa maison avec un partenaire violent ; et offrir un recours aux personnes déplacées par un incendie de forêts, un ouragan, une sécheresse ou une famine.

C'est l'état de droit qui, en fin de compte, rend la justice.

L'Organisation internationale de droit du développement travaille dans le monde entier pour faire progresser la contribution essentielle de l'état de droit au maintien de la paix et au développement.

Je sou mets à l'Assemblée, dans l'esprit de la Charte des Nations Unies à laquelle nous renouvelons aujourd'hui notre attachement, qu'il ne peut y avoir d'entreprise plus vitale pour les peuples de ce monde, ou pour l'avenir de notre humanité commune, que d'investir dans une culture de l'état de droit.

L'Organisation internationale de droit du développement donne aux gouvernements et aux populations les moyens de réformer les lois et de renforcer les institutions afin de promouvoir la paix, la justice, le développement durable et les opportunités économiques.

Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale

(voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 49)

Déclaration de M. Kevin Casas-Zamora, Secrétaire général de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Nous sommes à un moment charnière de l'histoire. Les grands espoirs suscités par la Charte des Nations Unies il y a 75 ans sont aujourd'hui assombris par l'évidence d'inégalités croissantes et omniprésentes, la polarisation politique, l'inaction face aux défis existentiels de l'humanité, et par la montée d'un scepticisme à l'égard de la valeur du multilatéralisme et de la coopération internationale.

C'est très préoccupant car, aujourd'hui plus que jamais, il est urgent d'apporter des réponses au niveau mondial afin de faire face aux conséquences d'une pandémie mondiale extrêmement perturbatrice.

La pandémie a mis en évidence les fragilités profondément enracinées des systèmes sur lesquels repose notre développement. Infrastructures de base, systèmes de prestation de services (notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation), plateformes de protection sociale, mécanismes de création d'emplois, préparation aux situations d'urgence : dans tous ces domaines d'action, la pandémie a ébranlé les fondements mêmes de nos sociétés. Elle a affecté la confiance dans les institutions publiques et leur efficacité à répondre à des défis mondiaux sans précédent.

Malgré toutes les différences régionales et nationales que nous pouvons trouver dans les attitudes à l'égard du multilatéralisme, la vérité est que le système international de normes et d'institutions créé au cours des dernières décennies est soumis à d'énormes pressions et risque de perdre sa pertinence. Nous ne pouvons pas laisser cela se produire.

Nous sommes convaincus que l'ONU se renforcera face aux défis posés par cette pandémie. Mais elle ne le fera que si elle se tourne vers l'avenir et si elle ranime sa volonté de changer dans le sens d'une plus grande inclusion, d'une plus grande transparence et d'une plus grande démocratie dans l'arène mondiale. La sortie de la crise ne consiste pas à revenir au statu quo d'avant la COVID-19. Le défi pour l'ONU et pour nous tous sera de sortir de la crise en rebondissant, en renforçant un espace multilatéral plus efficace et plus démocratique.

À ce moment critique, où l'ONU fête ses 75 ans et où l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale célèbre son propre vingt-cinquième anniversaire, nous ne pouvons qu'espérer qu'un engagement international renouvelé en faveur du multilatéralisme nous permettra de construire un monde meilleur au cours des prochaines décennies, ce qui nous permettra de construire un monde où personne ne sera laissé pour compte, où chaque être humain aura la possibilité de vivre dans des sociétés pacifiques, justes et inclusives, dans lesquelles chaque personne jouira pleinement des libertés et des droits fondamentaux qui sont au cœur de notre patrimoine humain commun.

Joyeux soixante-quinzième anniversaire, Organisation des Nations Unies, nous sommes fiers de vous accompagner.

Je vous remercie.

Organisation internationale de police criminelle

(voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 50)

Déclaration de M. Jürgen Stock, Secrétaire général de l'Organisation internationale de police criminelle

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) de s'adresser à l'Assemblée générale, alors qu'elle se réunit pour commémorer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

En 1996, INTERPOL est devenue un observateur permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies, quelques mois avant la signature de son premier accord de coopération. En 2004, le Bureau du Représentant spécial d'INTERPOL auprès de l'ONU à New York a été créé, suivi il y a tout juste trois ans par un deuxième bureau auprès de l'ONU à Vienne – la même ville où INTERPOL a été fondé en 1923, il y a près de 100 ans.

Aujourd'hui, nous célébrons soixante-quinze années consacrées à la diplomatie et à l'action multilatérale au service de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme et du développement.

Soixante-quinze années – au cours desquelles INTERPOL et l'ONU ont beaucoup partagé. Le paysage mondial auquel ils sont confrontés – dans sa complexité et ses menaces en constante évolution...

Le dévouement au service de leurs membres respectifs – égaux et souverains dans leurs décisions...

Et la vision qu'ils ont construite ensemble – étape par étape ; jour après jour – vers un monde « meilleur » et « plus sûr »...

Aujourd'hui, ce paysage est en crise. La pandémie de COVID-19 est un formidable défi pour la sécurité dans le monde entier. Elle a interrompu les flux internationaux qui nous relient tous. Elle a provoqué son lot de drames dans nos communautés.

Une fois de plus, la communauté internationale est appelée à agir.

Une fois de plus, l'ONU s'avère nécessaire, afin de « ne jamais perdre de vue chacune de ces vies » en péril, selon les termes du Secrétaire général António Guterres.

Et une fois de plus, le crime vise ces vies, alors qu'elles sont les plus vulnérables. Diffusant des récits violents ; s'attaquant aux infrastructures sanitaires essentielles ; paralysant les économies et les entreprises ; et trompant les victimes.

C'est là qu'INTERPOL travaille aux côtés de l'ONU, en aidant les services chargés de l'application de la loi, chaque jour, en première ligne – par le partage d'informations au niveau mondial, le soutien opérationnel et le renforcement des capacités.

Les États Membres croient fermement en cette coopération.

Plus d'une centaine de résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale ont demandé le soutien d'INTERPOL contre un large éventail de menaces – des déplacements de terroristes et du trafic d'êtres humains aux crimes contre l'environnement et contre l'humanité. En ce moment même, les alertes d'INTERPOL contribuent à la mise en œuvre des sanctions ciblées du Conseil de sécurité dans le monde entier.

Pour dire les choses simplement, l'ONU est un allié naturel d'INTERPOL.

Et cette alliance continue de s'étendre – en largeur et en profondeur.

Au fil des ans, INTERPOL a instauré près de 30 cadres de coopération différents avec des organes, des organes subsidiaires et des institutions spécialisées des Nations Unies.

Notre vision commune est de conjuguer la sécurité, la justice, les droits de l'homme, le développement et la paix pour construire un monde plus sûr.

L'engagement total d'INTERPOL en faveur des objectifs de développement durable et du Programme 2030, que je souhaite réaffirmer aujourd'hui, est ancré dans cette même conviction.

Les sept objectifs de l'action policière mondiale d'INTERPOL prévoient des actions concrètes que les États Membres de l'ONU peuvent défendre et soutenir, dans le cadre de leur mise en œuvre effective du Programme 2030. La lutte contre la criminalité fait partie intégrante du changement que nous voulons réaliser, pour les générations à venir.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nos partenaires et alliés de l'ONU sont parmi les piliers de notre succès et les sources des connaissances que nous transmettons au-delà des frontières.

En 2020, et au-delà – INTERPOL est et restera toujours aux côtés de l'ONU. Je vous remercie.

Communauté des Caraïbes (voir aussi A/75/PV.3 (Resumption 1), annexe 51)

Déclaration de M. Irwin LaRocque, Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes

Prononcée le lundi 26 octobre 2020 à la reprise de la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

La Communauté des Caraïbes (CARICOM) se félicite de l'opportunité de participer à cette commémoration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. L'ONU, née il y a 75 ans au lendemain d'une Seconde Guerre mondiale dévastatrice, a inscrit un large éventail de principes et d'objectifs dans une charte qui est aussi pertinente aujourd'hui qu'elle l'était alors. L'accent mis sur le multilatéralisme et la reconnaissance de l'égalité des droits des nations permet à tous de contribuer aux solutions des problèmes qui assaillent notre monde.

L'ONU est donc une plateforme indispensable pour les petits États, comme ceux de la CARICOM, afin de faire en sorte que leurs voix sont entendues et que leurs préoccupations sont prises en compte dans la sphère mondiale. L'attachement de notre région à l'ONU et à ses principes est inébranlable depuis que le premier de nos membres a rejoint l'Organisation il y a 58 ans. Depuis lors, nous avons assuré la direction de l'Assemblée générale, de réunions de haut niveau et de groupements tels que l'Alliance des petits États insulaires, le Groupe des 77 et la Chine. Et nous sommes qu'un de nos membres, Saint-Vincent-et-les Grenadines, siège actuellement au Conseil de sécurité – le plus petit État à avoir jamais eu cette distinction.

La CARICOM a également joué un rôle actif dans l'inscription à l'ordre du jour de l'ONU de questions telles que les changements climatiques, le droit de la mer, la réintroduction de la Cour pénale internationale et les maladies non transmissibles, sensibilisant ainsi la communauté internationale sur ces questions. Les maladies non transmissibles se sont révélées être une complication supplémentaire pour ceux qui ont été atteints par le virus responsable de la COVID-19, ce qui souligne l'importance cruciale de s'attaquer à ce problème.

En tant que région la plus dépendante des voyages et du tourisme dans le monde, nous sommes les plus lourdement touchés par les effets économiques négatifs de cette pandémie. Les petits États insulaires en développement doivent avoir accès à des financements concessionnels basés sur la vulnérabilité, et non sur le revenu par habitant. Sinon, le relèvement sera long et douloureux. La pandémie, ainsi que les changements climatiques, montrent que les critères d'accès au financement du développement doivent être modifiés. C'est une question qui, selon nous, doit être abordée dans le cadre de l'ONU, au même titre que la gouvernance fiscale.

La CARICOM attache de l'importance à son partenariat avec l'ONU et apprécie la précieuse contribution que l'Organisation continue à apporter au développement de notre région. Comme pour toute organisation, il sera toujours nécessaire de procéder à un auto-examen constant afin de maintenir sa pertinence pour ses Membres.

Les défis qui existent ne sont pas insurmontables. Pour nous, en tant que petits États, le besoin de l'Organisation des Nations Unies n'a jamais été aussi grand.

En avant pour 75 ans encore !

Je vous remercie.